



## Conseil Communautaire du 13 février 2024

### Délibération n°2024-25

**Thème :**  
**Social**

**Objet :**  
**Centre social  
intercommunal -  
Approbation du Projet  
social 2024-2026**

**Pôle :**  
**Cohésion sociale et  
territoriale**

Nombre de conseillers  
En exercice : 36  
Présents : 26

Nombre de pouvoirs :  
7

Le 13 février 2024 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 7 février 2024, en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de Monsieur le Président, M. Arnaud MURGIA.

**Étaient présents :**

Arnaud MURGIA, Catherine VALDENNAIRE, Eric PEYTHIEU, Richard NUSSBAUM, Jean-Marc CHIAPPONI, André MARTIN, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Maryse XAUSA FRANCOIS, Thomas SCHWARZ, Jean-Franck VIOUJAS, Jean-Pierre PIC, Jean-Marie REY, Muriel PAYAN, Guy HERMITTE, Pierre LEROY, Vincent FAUBERT, Corinne CHANFRAY, Catherine BLANCHARD, Marine MICHEL, Emeric SALLE, Gilles PERLI, Thierry AIMARD, Olivier FONS, Sébastien FINE, Jean-Pierre MASSON

**Étaient représentés :**

Claire BARNEOUD donnant pouvoir à Marine MICHEL,  
Emilie DESMOULINS GENOUX donnant pouvoir à Jean-Marc CHIAPPONI,  
Christian JULLIEN donnant pouvoir à André MARTIN,  
Annie ASTIER-CONVERSEZ donnant pouvoir à Muriel PAYAN,  
Corinne ASCHETTINO donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM,  
Claudine CHRETIEN donnant pouvoir à Thierry AIMARD,  
Nicolas GALLIANO donnant pouvoir à Catherine BLANCHARD

**Absents excusés :**

Francine DAERDEN, Gabriel LEON, Patricia ARNAUD

**Secrétaire de séance :**

Marine MICHEL

**Rapporteur :** M. le Président

**Monsieur le Président ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-1

- VU la décision préfectorale n°05-2022-12-19-00001 du 19 décembre 2022 arrêtant les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais ;
- VU l'avis favorable du Comité de pilotage du 21 décembre 2023 ;
- VU l'avis favorable du Bureau Exécutif du 1<sup>er</sup> février 2024 ;
- VU l'avis favorable de la commission Cohésion sociale et territoriale du 6 février 2024 ;

**CONSIDERANT** la nécessité d'élaborer un Projet social en partenariat avec les habitants, les partenaires du territoire et les élus aux fins notamment de conserver l'agrément « Centre social » délivré par la Caisse Commune de Sécurité Sociale

**CONSIDERANT** que le projet social intègre :

- Un bilan du Projet social 2023
- Un diagnostic de l'état des besoins de la population
- Des orientations, objectifs opérationnels et actions permettant de répondre aux besoins ;

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité :**

- Approuve le Projet social 2024-2026 du Centre social intercommunal, ci-après annexé ;
- Autorise Monsieur Le Président ou Monsieur le Vice-Président en charge des services à la population et des solidarités à signer tous les documents et pièces relatifs à cet effet.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits

Pour copie conforme  
Le Président,

Arnaud MURGIA



Date de publication : 19 FEV. 2024  
Date de Transmission au contrôle de légalité : 19 FEV. 2024

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.

AR Prefecture

005-240500439-20240213-2024\_25-DE  
Reçu le 19/02/2024  
Publié le 19/02/2024



# Projet Social 2024-2026

## Table des matières

|     |  |    |
|-----|--|----|
| I.  | Les fondements du projet social 2024-2026 .....  | 5  |
| A.  | Introduction .....   | 5  |
| B.  | Les objectifs du projet social 2024-2026 .....   | 5  |
| 1   | Pour les Élus .....  | 6  |
| 2   | Pour l'équipe du Centre social .....   | 6  |
| 3   | Pour les habitants .....   | 6  |
| 4   | Pour les Partenaires .....   | 6  |
| C.  | Contexte et importance du projet social .....  | 7  |
| D.  | Les valeurs du Centre social .....   | 7  |
| E.  | Méthodologie d'élaboration du projet social .....  | 8  |
| 1   | Analyse des parties prenantes .....  | 9  |
| 2   | Élaboration de la stratégie .....  | 9  |
| 3   | Planification opérationnelle .....   | 9  |
| 4   | Mobilisation des ressources .....  | 9  |
| 5   | Mise en œuvre du projet .....  | 9  |
| 6   | Suivi et évaluation .....  | 9  |
| 7   | Communication et mobilisation .....  | 9  |
| 8   | Capitalisation et diffusion .....  | 9  |
| F.  | Les grandes étapes de préfiguration du Centre Social Intercommunal du Briançonnais ..... | 10 |
| G.  | Identification des axes de travail .....   | 12 |
| II. | Présentation du Centre Social Intercommunal du Briançonnais .....                        | 13 |
| A.  | Les caractéristiques .....   | 13 |
| B.  | La gouvernance .....   | 13 |
| C.  | Management de la Communauté de Communes du Briançonnais .....                            | 14 |
| D.  | Organigrammes .....  | 15 |
| E.  | Personnel affecté au Projet Social .....   | 18 |

|   |    |
|---|----|
| <b>F. Missions du personnel du projet social</b> .....  | 19 |
| 1. Missions du Directeur du Pôle Cohésion Sociale .....   | 19 |
| 2. Missions du Directeur du Centre Social Intercommunal du Briançonnais .....   | 19 |
| 3. Missions Élargies du Référent Famille du Centre Social Intercommunal du Briançonnais .....                                       | 20 |
| 4. Missions du Référent Jeunesse du Centre Social Intercommunal du Briançonnais .....   | 21 |
| 5. Missions du responsable du service prévention .....  | 22 |
| 6. Missions de l'éducateur de prévention.....   | 23 |
| 7. Missions d'un Animateur Jeunesse (12-18 Ans) au Centre Social Intercommunal du Briançonnais .....                                | 24 |
| 8. Missions de Coordination Petite Enfance CTG et RPE .....   | 25 |
| 9. Missions du Référent Enfance du Centre Social Intercommunal du Briançonnais.....   | 26 |
| 10. Missions des Animateurs enfant pour les temps périscolaires, extrascolaires et le contrat d'accompagnement à la scolarité ..... | 27 |
| 11. Missions des Agents d'Accueil et Veille Social du Centre Social Intercommunal .....   | 28 |
| <b>G. Présentation des services du Centre Social Intercommunal</b> .....  | 29 |
| 1. Pilotage territorial du projet du centre social intercommunal du Briançonnais .....  | 29 |
| 2. Animation globale du Centre Social Intercommunal du Briançonnais.....  | 30 |
| 3. Service Accueil et veille sociale du Centre Social du Briançonnais .....   | 32 |
| 4. Accueil collectif de mineurs 3-12ans.....  | 33 |
| 5. Contrat local d'Accompagnement à la Scolarité « Chemin de la réussite » : .....  | 35 |
| 6. Projet familles .....  | 36 |
| 7. Service jeunesse .....   | 37 |
| <b>III. Bilan Projet social 2023</b> .....  | 39 |
| <b>IV. Analyse des besoins</b> .....  | 43 |
| <b>A. Etude démographique</b> .....   | 43 |
| 1. Situation et environnement géographique .....  | 43 |
| 2. Carte d'identité des habitants de la Communauté de Communes du Briançonnais .....  | 45 |
| <b>B. Les services à la population</b> .....  | 50 |
| 1. Transports.....  | 50 |
| 2. Services administratifs .....  | 51 |
| 3. Equipements culturels .....  | 51 |

005-240500439-20240213-2024\_25-DE  
Reçu le 19/02/2024  
Publié le 19/02/2024

|  |           |
|--|-----------|
| 4. Services de santé.....  | 51        |
| 5. Complexes sportifs.....   | 51        |
| 6. Bailleurs sociaux.....  | 52        |
| 7. Petite Enfance .....  | 53        |
| 8. Enfance Jeunesse.....   | 57        |
| 9. Parentalité .....   | 61        |
| 10. L'animation et la vie social .....   | 63        |
| <b>V. Diagnostic .....</b>   | <b>63</b> |
| <b>A. Coordination Petite Enfance .....</b>  | <b>64</b> |
| <b>B. Enfance .....</b>  | <b>65</b> |
| <b>C. Jeunesse .....</b>   | <b>66</b> |
| <b>D. Parentalité .....</b>  | <b>67</b> |
| <b>E. Animation globale .....</b>  | <b>68</b> |
| <b>F. Accès aux soins et aux droits .....</b>  | <b>69</b> |
| <b>VI. Plan d'actions synthétique du projet social du Centre Social Intercommunal du Briançonnais 2024-2025-2026 .....</b> | <b>70</b> |
| <b>VII. Evaluation continue du projet social .....</b>   | <b>74</b> |
| <b>VIII. Annexe 1 Bilan du projet social 2023 et plan d'action détaillé du projet social 2024-2025-2026 .....</b>          | <b>74</b> |

## I. Les fondements du projet social 2024-2026

### A. Introduction

Dans le cadre du Briançonnais, caractérisé par sa diversité culturelle et paysagère, le Centre Social Intercommunal du Briançonnais s'affirme comme un pivot central de solidarité, d'assistance mutuelle et de développement socio-territorial. Le Centre Social Intercommunal, fondé sur les principes de respect, d'inclusion et de coopération, est axé sur la création de liens communautaires forts et pérennes, en fournissant soutien et opportunités à l'ensemble de ses membres.

Ce projet social, issu d'une démarche participative et d'une analyse exhaustive des besoins spécifiques du territoire, est orienté vers la consolidation du tissu social, la promotion du bien-être individuel et collectif. Chaque individu, indépendamment de son origine, de son âge ou de sa condition, détient un potentiel intrinsèque qui, une fois reconnu et valorisé, peut contribuer significativement à la vitalité et à la prospérité de la collectivité.

Ce projet est le résultat d'une collaboration étroite entre notre équipe et de multiples parties prenantes locales, incluant résidents, associations, secteur entrepreneurial, et entités publiques et privées. Cette coopération a permis d'appréhender les divers aspects de la collectivité, en identifiant ses atouts et ses défis, afin de développer une stratégie d'action adaptée et pertinente.

L'objectif est double : répondre de manière tangible et efficiente aux besoins actuels de nos concitoyens, tout en établissant les fondations d'un futur plus inclusif, résilient et dynamique pour le Briançonnais. Ce projet social représente un engagement envers notre territoire, un accord moral avec chaque membre de notre communauté, et un pas en avant vers un avenir où chaque individu pourra pleinement contribuer au bien-être collectif.

Ce projet est construit avec pragmatisme et une détermination soutenue, conscient de la portée de la mission et motivés par les diverses expériences et parcours de vie qui constituent le quotidien du Briançonnais. Ce préambule constitue une invitation à tous ceux qui partagent notre vision de se joindre au Centre Social Intercommunal dans cette aventure.

### B. Les objectifs du projet social 2024-2026

Le projet social se renouvelle tous les 3 ans. Il s'inscrit dans le projet de territoire de la Communauté de Communes dans une réelle dynamique engagée avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Le projet social s'inscrit dans une réelle démarche participative des habitants. Les différents axes du projet social sont définis par eux-mêmes selon leurs besoins. Ils occupent une place centrale dans le processus de réalisation du projet social.

Le Centre Social intercommunal de la Communauté de Communes du Briançonnais porte un agrément Centre Social sur la base d'un projet social co-construit avec les acteurs du territoire.

Le Projet Social intercommunal a pour but de recentrer l'action sur la valeur ajoutée (le sens) et de mettre en lien ses missions avec l'environnement et les orientations nationales, régionales, départementales (la cohérence).

Il a vocation de permettre d'établir un échéancier partagé des actions. Il est par conséquent un outil de communication interne et externe tourné vers les habitants du territoire. Les finalités du Projet Social s'inscrivent pleinement dans le cadre de la circulaire de la Caisse Nationale des Allocations Familiales de juin 2012, en poursuivant les objectifs suivants :

- L'inclusion et la socialisation des personnes
- Le développement des liens sociaux et de la cohésion sociale sur le territoire
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

## 1 Pour les Élus

- Répondre aux besoins de la collectivité : Identifier et répondre aux besoins sociaux spécifiques du territoire
- Amélioration de la cohésion sociale : Favoriser l'intégration et la solidarité entre les différentes populations du territoire
- Développement territorial : Contribuer au développement économique et social du territoire
- Optimisation des ressources : Assurer une utilisation efficace des ressources publiques
- Image et leadership politique : Renforcer leur image de leaders attentifs et engagés envers le bien-être social

## 2 Pour l'équipe du Centre social

- Mise en œuvre efficace : Assurer une mise en œuvre efficace et cohérente des actions sociales
- Développement professionnel : Acquérir de nouvelles compétences et expériences professionnelles
- Impact social : Contribuer de manière significative au bien-être de tous
- Collaboration interne : Renforcer la collaboration et la communication entre les différents membres de l'équipe
- Innovation et créativité : Exploiter les opportunités pour des approches novatrices dans le travail social

## 3 Pour les habitants

- Accès aux services : Bénéficier d'un accès facilité à divers services sociaux et supports
- Amélioration de la qualité de vie : Voir une amélioration tangible de leur qualité de vie
- Participation et empowerment : Avoir des opportunités de participer et de s'engager activement
- Renforcement du sentiment d'appartenance : Se sentir plus connectés et impliqués
- Sécurité et support : Sentir un sentiment accru de sécurité et de support dans leur environnement immédiat

## 4 Pour les Partenaires

- Synergies et coopération : Établir des synergies et coopérer sur des projets communs
- Accroissement de la visibilité et de l'influence : Augmenter leur visibilité et leur influence
- Partage de ressources et d'expertise : Bénéficier d'un partage de ressources et d'expertise
- Impact social élargi : Contribuer à un impact social plus large que celui qu'ils pourraient réaliser seuls
- Responsabilité sociale : Démontrer leur engagement envers la responsabilité sociale et le développement communautaire

Ces objectifs reflètent les perspectives et les intérêts variés des différentes parties prenantes impliquées dans un projet social intercommunal. Ils soulignent l'importance de l'alignement et de la coopération entre tous les acteurs pour le succès du projet.

### C. Contexte et importance du projet social

Depuis le 1er janvier 2023, la Communauté de Communes du Briançonnais a mis en place un Centre social, suite à l'agrément délivré par la Caisse Commune de Sécurité Sociale des Hautes-Alpes. Le projet social présenté dans ce document est le reflet d'une dynamique engagée en 2022 par la collectivité.

Ce projet social s'inscrit dans le projet de territoire de la Communauté de Communes du Briançonnais, validé le 29 novembre 2022, qui met en avant « la volonté de construire ensemble un territoire attractif et vivant où il fait bon habiter, entreprendre, découvrir et préserver ».

La Convention Territoriale Globale de services aux familles, signée fin 2022 entre la Communauté de Communes du Briançonnais et la Caisse Commune de Sécurité Sociale des Hautes-Alpes, a pour objectif de « renforcer les politiques territoriales d'action sociale et les coopérations entre acteurs en structurant la dynamique du projet de territoire ».

Le Centre social, conformément à ses statuts et à la circulaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales de juin 2012, est une structure de proximité à vocation sociale globale, familiale et pluri générationnelle. En tant que lieu d'animation de la vie sociale de son territoire, il permet des interventions sociales concertées et novatrices. Lieu d'accueil et d'écoute, le centre social porte une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, en développant des actions d'intervention sociale, la participation et la prise de responsabilité par les habitants du territoire, et en organisant la concertation et la coordination entre acteurs.

Le renouvellement du projet social intervient après la prise de compétence optionnelle d'action sociale d'intérêt communautaire et notamment la mise en œuvre d'une action sociale transversale et d'animation globale sur le territoire par la Communauté de Communes du Briançonnais. Cela amène le centre social à reconsidérer son action sur ce nouveau territoire en construction, en considérant cette géographie comme socle de la réflexion.

En cours d'adhésion à la Fédération Nationale des Centres Sociaux, association d'éducation populaire, le Centre Social Intercommunal s'appuie sur des valeurs de dignité humaine, de démocratie et de solidarité.

Le projet social intercommunal du Briançonnais 2024-2026 est un plan d'actions ambitieux visant à améliorer la qualité de vie et le bien-être des habitants du territoire. Fruit d'une collaboration étroite entre les différentes communes du Briançonnais, ce projet se veut être une réponse concrète aux enjeux sociaux actuels.

À travers ce projet, le souhait est de promouvoir la cohésion sociale, l'inclusion et la solidarité. L'objectif est de créer un environnement favorable à l'épanouissement de tous, en mettant en place des actions concrètes et adaptées aux besoins spécifiques de chaque individu. Les missions du centre social sont de renforcer les liens entre les habitants, encourager les échanges intergénérationnels et favoriser le vivre-ensemble.

### D. Les valeurs du Centre social

Au sein de la Communauté de Communes du Briançonnais, le Centre Social revêt une importance cruciale en matière d'intégration sociale et de développement local. Il est essentiel de comprendre sa structure, son mode opératoire, ainsi que les valeurs et principes qui sous-tendent son action, de manière à garantir une compréhension et une appropriation globales.

Tout d'abord, il est impératif de distinguer le Centre Social des autres entités sociales présentes sur le territoire, telles que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les services d'action sociale légale. Le Centre Social s'inscrit dans le cadre de l'éducation populaire et du développement social local. Il se fonde sur un ensemble de valeurs et de principes qui orientent ses actions et guident sa démarche.

Ces valeurs sont les suivantes :

- ❖ Le respect de la dignité humaine : Cette valeur fondamentale est au cœur de l'approche défendue, mettant en avant le respect et la considération de chaque individu.
- ❖ La laïcité, la neutralité et la mixité : La laïcité est un principe de neutralité et d'ouverture à tous, favorisant ainsi la mixité et l'inclusion de tous les habitants du territoire.
- ❖ La solidarité : La solidarité, encourage l'entraide et la coopération au sein de la communauté.
- ❖ La participation et le partenariat : Sont encouragées la participation active des habitants et la collaboration étroite avec d'autres acteurs du territoire pour la mise en œuvre des actions.
- ❖ La démarche de renouvellement du projet social vise à établir une culture commune au sein du territoire. Le Centre Social souhaite que sa manière d'agir devienne un élément identitaire fort, permettant de démontrer la valeur ajoutée que le Centre social apporte à la Communauté de Communes du Briançonnais, au territoire lui-même et à la vie sociale locale.

Pour ce faire, sont mis en place les éléments suivants :

- ❖ Écoute active des besoins des habitants pour identifier de nouveaux besoins sociaux sur le territoire.
- ❖ Proximité géographique avec les publics pour assurer une visibilité accrue des actions et un accès élargi à celles-ci.
- ❖ Développement de partenariats avec d'autres acteurs locaux pour dynamiser le territoire et renforcer les réseaux.
- ❖ Implication de toutes les parties prenantes, de la co-construction à la réalisation des actions.
- ❖ Engagement dans les politiques publiques du territoire, telles que la convention territoriale globale et les schémas départementaux.
- ❖ Encouragement à l'expérimentation et à l'innovation dans la mise en œuvre des actions.
- ❖ Collaboration transversale au sein de l'équipe salariée.
- ❖ Développement d'une organisation socialement responsable.

Dans cet espace partagé avec le Conservatoire et le cinéma d'art et d'essai Eden Studio, les valeurs de mixité et de laïcité sont mises en avant, créant ainsi un environnement culturel diversifié et inclusif où chaque individu peut s'épanouir

## **E. Méthodologie d'élaboration du projet social**

Le projet social présenté repose sur une méthodologie rigoureuse qui assure sa pertinence et son efficacité. Cette approche vise à répondre aux besoins du territoire et à favoriser le développement social local. Voici les étapes clés de cette méthodologie :

### Diagnostic Social

Dans cette première étape, il a été réalisé une analyse approfondie de la situation sociale du territoire. Identification des besoins, des problèmes, des ressources disponibles, des acteurs locaux, et des tendances sociales. Cette phase repose sur la collecte de données quantitatives et qualitatives ainsi que sur la consultation des parties prenantes.

## Définition des Objectifs

Les objectifs du projet social ont été définis. Ces objectifs sont spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents et temporels (SMART). Ils constituent la base du plan d'action :

### **1 Analyse des parties prenantes**

Les parties prenantes impliquées dans le projet ont été identifiées, qu'il s'agisse des bénéficiaires, des partenaires, des acteurs locaux ou des institutions. Sont pris en compte leurs besoins, leurs attentes et leur niveau d'engagement potentiel dans le projet.

### **2 Élaboration de la stratégie**

Une stratégie globale pour atteindre les objectifs a été développée. Cette stratégie inclut les actions spécifiques à entreprendre, les ressources nécessaires, le calendrier, et les responsabilités de chaque acteur impliqué. Elle est en accord avec les valeurs et les principes du Centre social.

### **3 Planification opérationnelle**

La stratégie consiste en l'élaboration d'un plan d'action concret. Cela inclut l'identification des étapes, des activités, des ressources humaines et financières nécessaires, ainsi que des indicateurs suivis. Le plan doit être réalisable la limites des ressources à disposition.

### **4 Mobilisation des ressources**

Les ressources nécessaires pour mettre en œuvre le plan d'actions ont été définies. Cela peut impliquer la recherche de financements, le recrutement de personnel, la montée en compétences des agents, ou la mobilisation de bénévoles.

### **5 Mise en œuvre du projet**

Le plan d'actions défini a été décliné en actions. Toutes les activités sont menées conformément au calendrier établi, en suivant les indicateurs de suivi définis.

### **6 Suivi et évaluation**

Un système de suivi continu a été établi pour mesurer les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés ainsi que l'impact des activités sur la communauté. Si nécessaire, le plan d'actions est ajusté en fonction des résultats obtenus.

### **7 Communication et mobilisation**

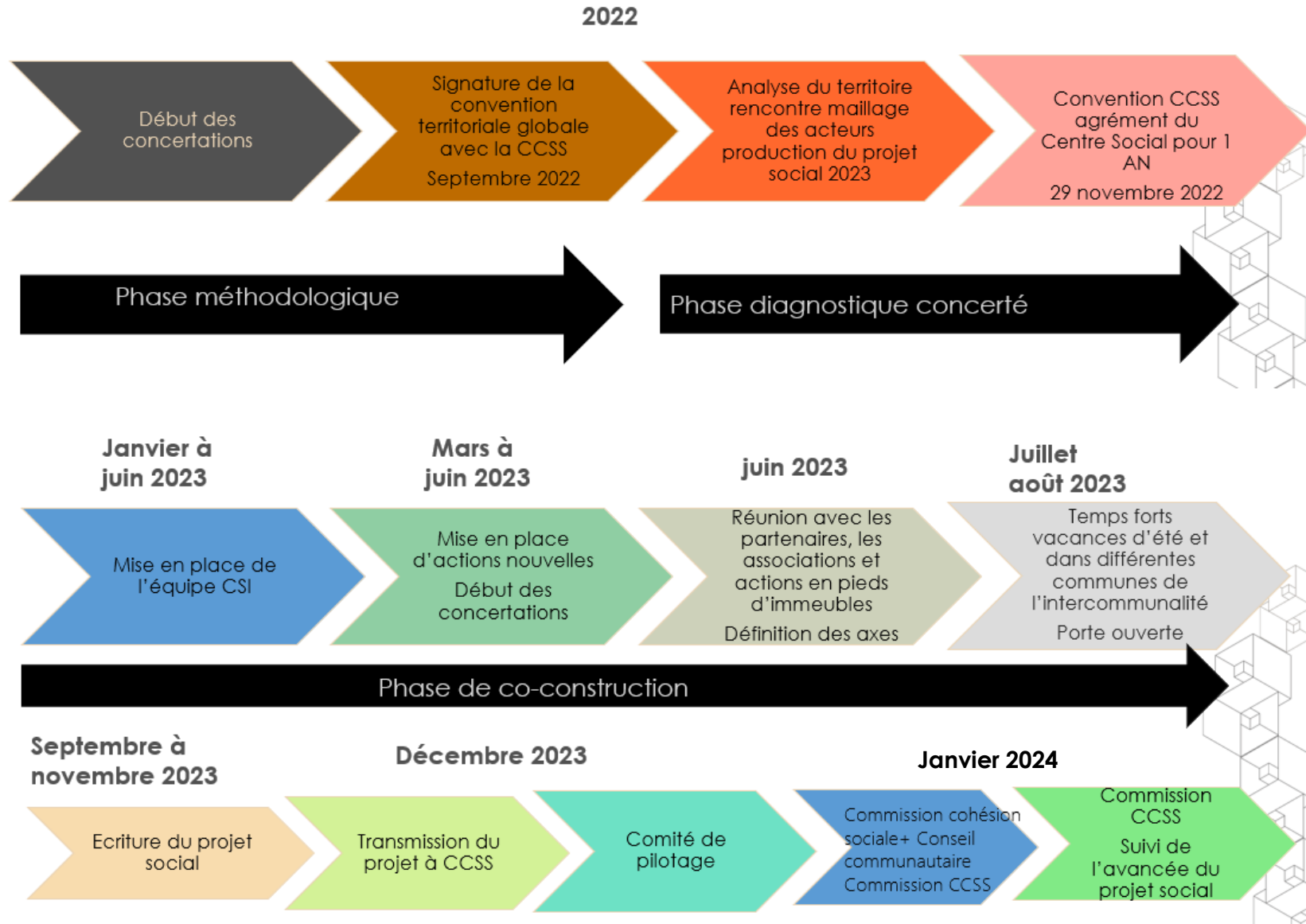
Le Centre social informe régulièrement les parties prenantes du déroulement du projet. Les habitants et les partenaires sont mobilisés pour renforcer leur engagement et leur soutien continu.

### **8 Capitalisation et diffusion**

Les enseignements sont illustrés afin de tirer du projet social les bonnes pratiques et les résultats obtenus. Ces informations sont partagées avec d'autres acteurs du domaine social pour contribuer à l'apprentissage collectif.

Cette méthodologie globale garantit la bonne planification et exécution du projet social et démontre qu'il crée un impact significatif sur le territoire. Elle permet de travailler de manière stratégique tout en restant en accord avec les valeurs et principes fondamentaux.

**F. Les grandes étapes de préfiguration du Centre Social Intercommunal du Briançonnais**



Pour l'élaboration du diagnostic du nouveau projet social, il est apparu important de mettre en place différents formes de rencontres (individuelles et collectives) et ce sur divers plans (politiques, techniques et usagers).

Cette façon de procéder a été proposée du fait du délai court de réalisation. Cette méthode permet de prélever un maximum de matière en peu de temps pour élaborer les orientations du projet social.

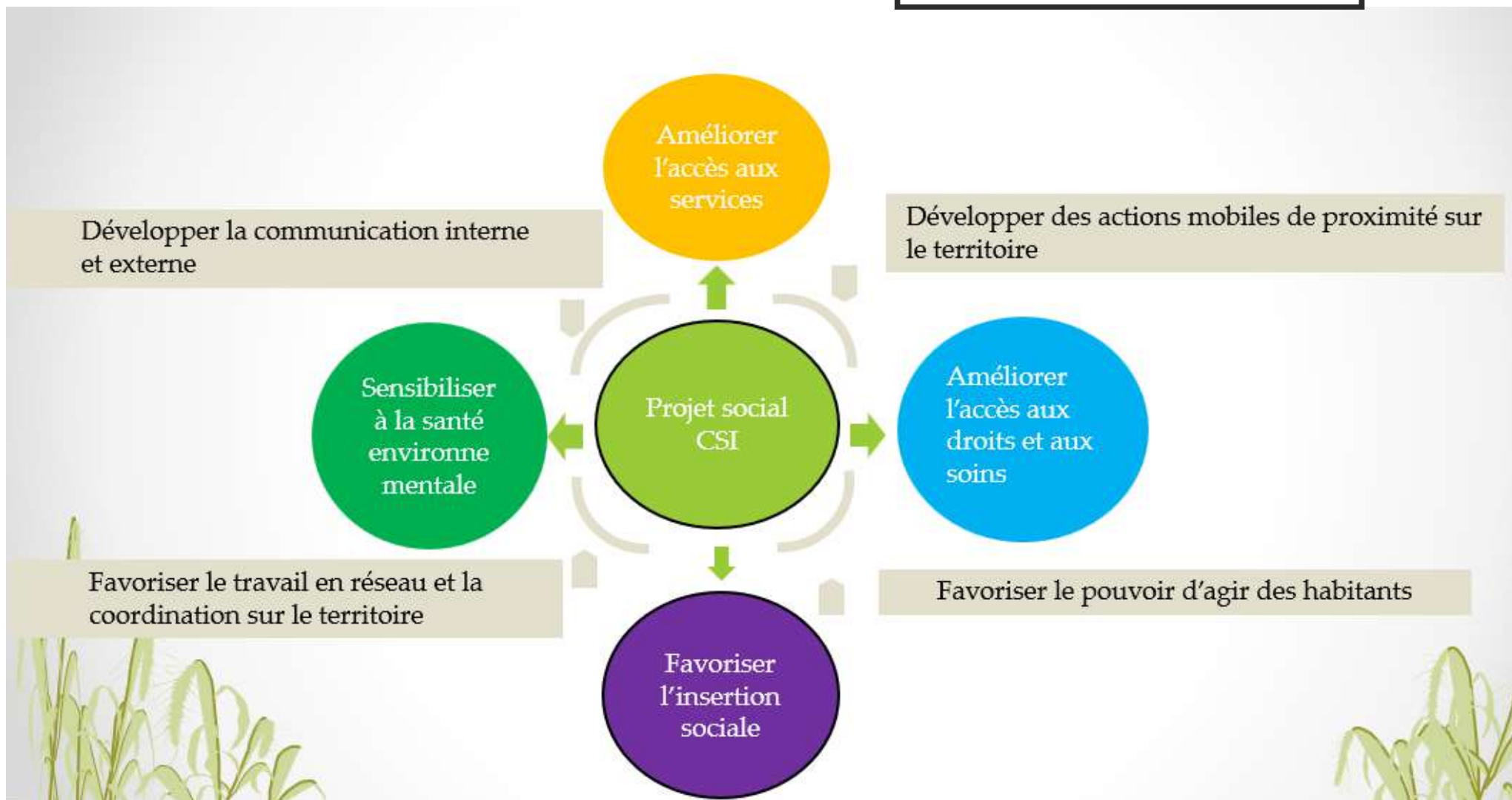
Ont été organisés, des temps de rencontre dans les communes durant l'été, un travail « d'aller vers » par le biais de boîtes de collectes de paroles d'habitants dans les Mairies et Bibliothèques et des animations en partenariat avec le contrat de lecture et la ludothèque les :

- 6 juillet de 18h à 20h à la bibliothèque Val des Prés
- 12 juillet de 19h à 21h à la bibliothèque St Chaffrey
- 26 juillet de 18h à 20h devant la mairie Puys Saint André
- 3 août de 10h à 12h à la bibliothèque à La Grave
- 11 août de 18h à 20h à Cervières
- 17 août de 17h à 19h Centre Social Intercommunal du Briançonnais

La journée porte ouverte du 16 septembre a été l'occasion d'un temps de restitution et de travail avec les associations et les habitants dans la continuité.



G. Identification des axes de travail



## II. Présentation du Centre Social Intercommunal du Briançonnais

### A. Les caractéristiques

Nom de l'équipement : Centre Social Intercommunal

Adresse : 35 rue Pasteur, 05100 Briançon

Tél : 04.92.21.25.76

Gestionnaire : Communauté de Communes du Briançonnais

1 rue Aspirant Jan BP 28 05105 Briançon cedex.

Locaux : 1 entité principale à Briançon

Identification du directeur : Jennifer TRANCHANT

Numéro de Siret : 24050043900080

Nom du représentant légal : Arnaud MURGIA

Fonction du représentant légal : Président de la Communauté de Communes du Briançonnais

### B. La gouvernance

Depuis le 1er janvier 2023, la Communauté de Communes du Briançonnais assure la gestion du centre social, suite à l'agrément, par la Caisse Commune de Sécurité Sociale des Hautes-Alpes, du projet social intercommunal. La Communauté de Communes du Briançonnais, constituée des treize communes présentes sur le territoire du Briançonnais, se réunit en séance publique chaque trimestre en conseil communautaire. Ce dernier est composé des conseillers municipaux des treize communes membres désignés dans les conditions prévues au titre V du livre 1<sup>er</sup> du code électoral. Chaque réunion du conseil communautaire est annoncée par affichage légal obligatoire dans chaque mairie du territoire, par voie de presse et sur le site internet de la Communauté de Communes.

Le conseil communautaire est l'organe délibérant de la Communauté de Communes. Il élit le Président pour la durée du mandat des conseillers communautaires. Il vote le budget et détermine toutes les orientations de la politique communautaire.

Le bureau exécutif est composé du Président, des vice-présidents et des conseillers délégués élus au sein du conseil communautaire. Il prépare les propositions à soumettre au conseil communautaire et règle les affaires pour lesquelles il a reçu délégation.

Les élus du conseil communautaire se portent également volontaires pour siéger dans les commissions de la Communauté de Communes, représentée par un élu référent communautaire. Ces commissions permettent de donner aux techniciens de la collectivité des orientations de travail et de présenter les projets pour validation au conseil communautaire. Ces commissions sont au nombre de quatre réparties comme suit :

- Commission Ressources ;
- Commission Compétitivité et Attractivité ;
- Commission Pôle Ingénierie et Gestion Technique ;
- Commission Cohésion Sociale et Territoriale

Le centre social est donc administré par la Commission Cohésion Sociale et Territoriale, instance d'échanges et de propositions. Cette dernière comprend 17 membres titulaires et 17 membres suppléants, soit un représentant par commune, avec au moins les deux tiers de conseillers communautaires. Elle est représentée par un élu référent désigné par les membres du conseil communautaire, à savoir Monsieur Jean-Pierre PIC. Les avis de la commission sont ainsi mieux défendus en conseil communautaire. Elle se réunit avant chaque conseil communautaire afin de discuter les projets en cours et décider des actions à mener.

La directrice du pôle Cohésion Sociale et Territoriale est également présente, à savoir, M<sup>me</sup> Marie VASSARD.

Les projets importants, actions et fonctionnement du Centre social sont présentés et validés auprès des membres élus de la commission Cohésion Sociale et Territoriale.

Pour appliquer les décisions et faire fonctionner la collectivité, les élus du conseil communautaire s'appuient sur des services représentés par environ 170 personnes. L'équipe du Centre social travaille en lien avec tous les services de la Communauté de Communes du Briançonnais pour assurer le bon fonctionnement du Centre Social Intercommunal :

- Fonctions supports
- Pôle ingénierie et Gestion Technique
- Pôle Compétitivité et Attractivité du Territoire
- Pôle Cohésion Sociale et Territoriale

### C. Management de la Communauté de Communes du Briançonnais

La Communauté de Communes du Briançonnais se distingue par sa structure d'organisation apprenante, où la transversalité entre les différents directeurs de pôle et chefs de service est primordiale. Au sein de cette entité, le centre social intercommunal, intégré au pôle de cohésion sociale et territoriale, a pour ambition d'être dans la facilitation des échanges et la coordination de l'animation global du territoire.

La structure organisationnelle est conçue pour favoriser la communication et la collaboration intersectorielles, permettant une meilleure intégration des services sociaux et culturels. Les liens fonctionnels entre les différents pôles sont renforcés par des mécanismes de gestion participative et des stratégies de partage des connaissances, essentiels pour une organisation apprenante.

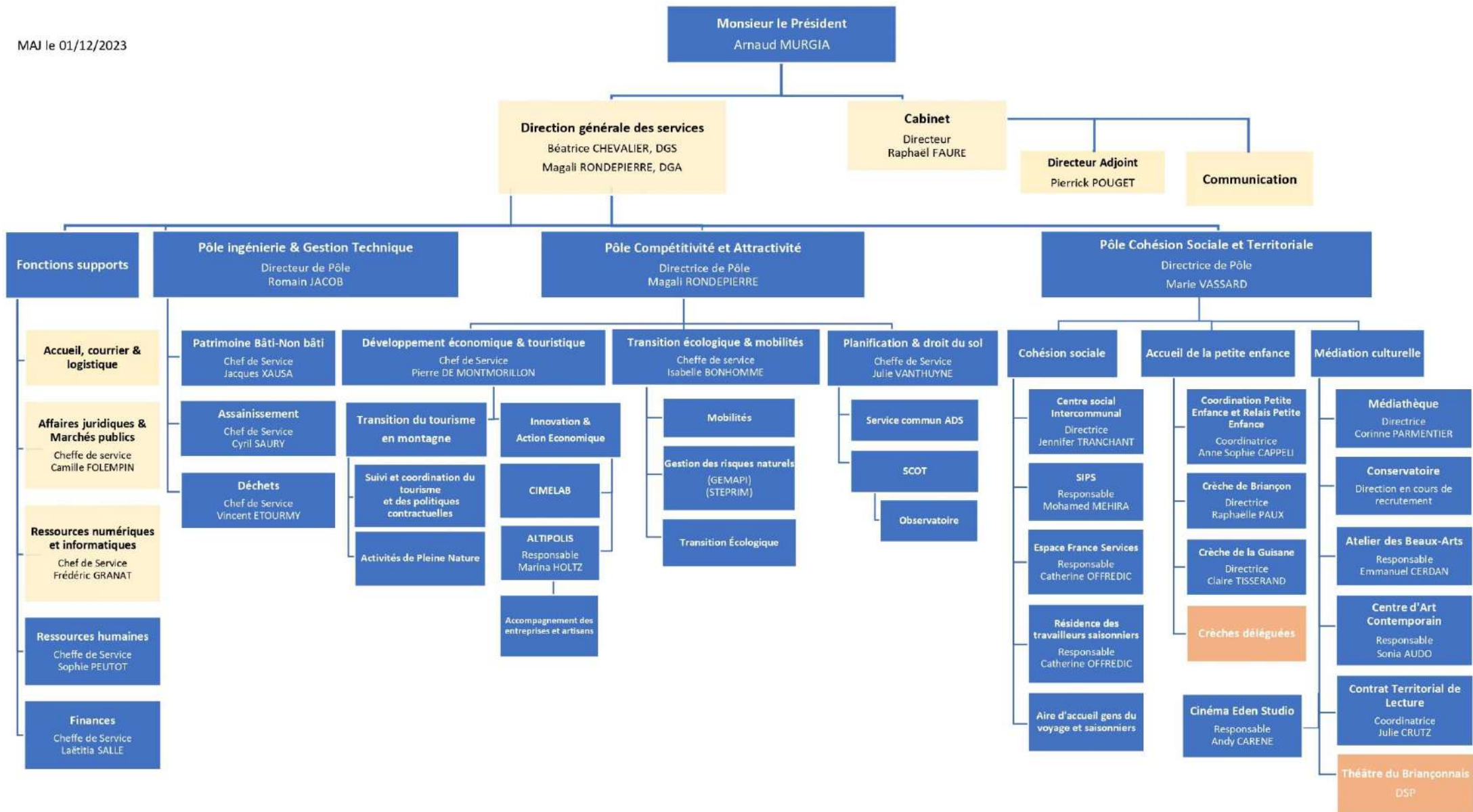
Les processus décisionnels sont inclusifs, impliquant une variété de parties prenantes à différents niveaux. Cela se traduit par une prise de décision éclairée et réactive aux besoins de la collectivité. Les directeurs de pôle et chefs de service adoptent une approche systémique, où l'analyse des interdépendances entre les différents secteurs est cruciale pour le développement et la mise en œuvre des projets transversaux.

Le centre social intercommunal se veut facilitateur dans l'intégration des services dans le projet social, permettant une réponse plus cohérente et holistique aux besoins des habitants de la collectivité. Ce modèle favorise également l'innovation sociale et culturelle, en s'appuyant sur les compétences et les connaissances collectives pour développer des solutions créatives aux défis locaux.

En résumé, la Communauté de Communes du Briançonnais fonctionne comme un écosystème apprenant, où la transversalité, la collaboration intersectorielle et une gestion participative sont les clés de sa capacité à répondre de manière dynamique et intégrée aux besoins de sa collectivité.

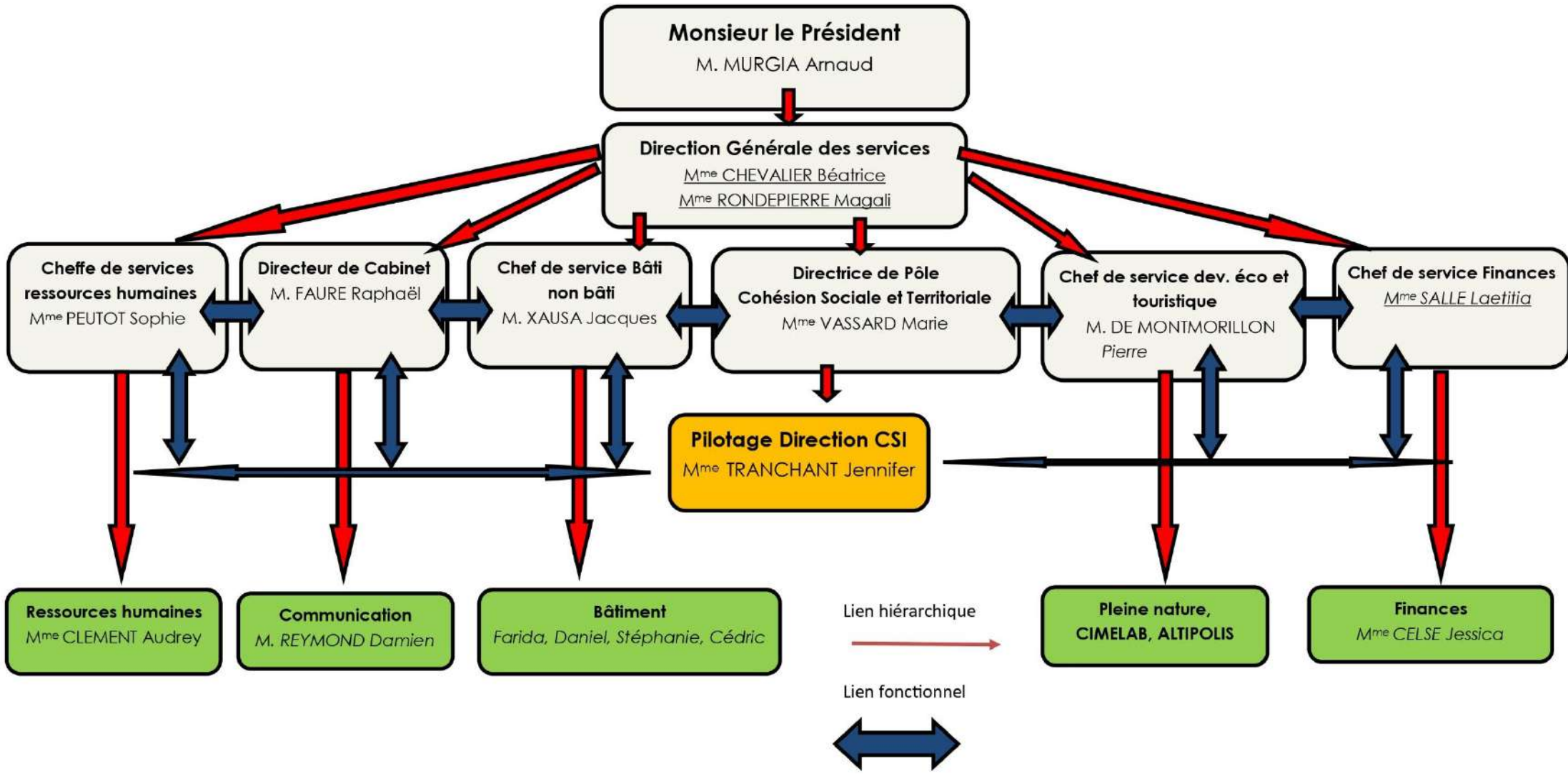
D. Organigrammes

MAJ le 01/12/2023



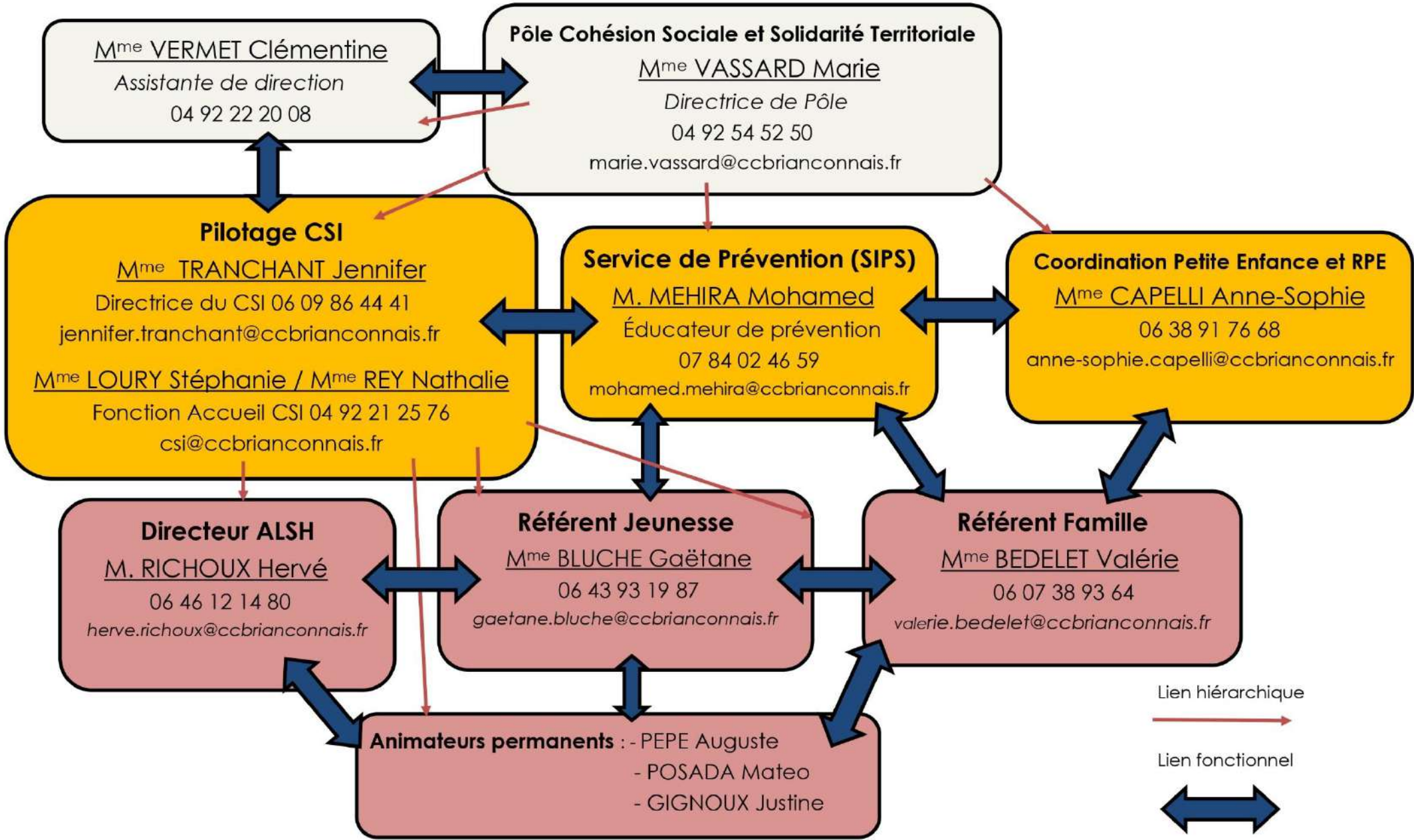
# Fonctions support

## Centre Social Intercommunal du Briançonnais



# Centre Social Intercommunal du Briangonnais

AR Prefecture  
 0921240500129-00240213-0024-05-DE  
 Reçu le 19/02/2024  
 Publié le 19/02/2024



Lien hiérarchique  
  
 Lien fonctionnel

## E. Personnel affecté au Projet Social

| Nom Prénom                             | Fonction   | ETP  | Date d'arrivée | Diplôme  | Répartition Activités              |
|--|--|------|----------------|--|------------------------------------|
| TRANCHANT Jennifer                     | Directeur  | 100% | 01/03/2023     | CAFERUIS-Master en science de l'éducation DCAIRP | Pilotage projet social             |
| LOURY Stéphanie                        | Agent d'accueil                                  | 100% | 01/04/2023     | Licence géographie                               | Pilotage – Accueil- veille sociale |
| CLEMENT Audrey                         | Assistante Ressources Humaines                   | 10%  | 01/01/2023     | Rédacteur  | Pilotage - Gestion administrative  |
| CELSE Jessica                          | Comptabilité                                     | 10%  | 01/01/2023     | Rédacteur  | Pilotage – Gestion comptable       |
| REY Nathalie                           | Agent d'accueil                                  | 75%  | 01/01/2023     | Rédacteur  | Pilotage – Accueil- veille sociale |
| BEDELET Valérie                        | Référent Famille                                 | 50%  | 01/06/2023     | DEJEPS VAE en cours                              | ACF- Accueil Collectif Famille     |
|  |  | 20%  |                |  | REAP                               |
|  |  | 10%  |                |  | CLAS primaire et secondaire        |
|  |  | 20%  |                |  | Projet Tiss'Age                    |
| BLUCHE Gaetane                         | Référent jeunesse                                | 100% | 01/04/2023     | BTS vente  | Coordination animation jeunesse    |
|  |  |      |                |  | PAEJ                               |
|  |  |      |                |  | CLAS Collège Lycée                 |
| RICHOUX Hervé                          | Référent enfance                                 | 90%  | 01/04/2023     | BAFD + Licence pro. en cours VAE                 | Direction ALSH Multisites          |
|  |  | 10%  |                |  | CLAS primaire                      |
| PEPE Auguste                           | Animateur jeunesse                               | 70%  | 01/01/2023     | BPJEPS   | Animation jeunesse                 |
|  |  | 30%  |                |  | CLAS collège                       |
| POSADA Mateo                           | Animateur enfance                                | 70%  | 01/05/2023     | BPEJES   | Animation ALSH                     |
|  |  | 30%  |                |  | CLAS élémentaire                   |
| GIGNOUX Justine                        | Animateur enfance                                | 70%  | 01/01/2023     | BPJEPS   | Animation ALSH                     |
|  |  | 30%  |                |  | CLAS élémentaire                   |
| MEHIRA Mohamed                         | Responsable service prévention                   | 100% | 01/01/2023     | CAFERUIS   |                                    |
| LARAICHE El hadi                       | Educateur de prévention                          | 100% | 01/01/2023     | Educateur spécialisé                             |                                    |
| CAPELLI Anne Sophie                    | Coordinatrice petite enfance (CTG)               | 100% | 01/01/2023     | Educatrice de jeunes enfants                     |                                    |
| Recrutement en cours                   | Référent santé accueil inclusif                  | 100% | 01/01/2023     | Infirmière puéricultrice                         |                                    |
| VASSARD Marie                          | Directrice Pôle Cohésion Sociale et Territoriale | 20%  | 01/01/2023     | Attaché catégorie A                              | Gestion administrative             |
| PEUTOT Sophie                          | Directrice Ressources Humaines                   | 10%  | 01/01/2023     | Attaché catégorie A                              | Gestion administrative             |
| VERMET Clémentine                      | Assistante de Direction                          | 10%  | 01/01/2023     | Rédacteur catégorie B                            | Gestion administrative             |
| REYMOND Damien                         | Communication                                    | 10%  | 01/01/2023     |  | Conception et diffusion de support |
| Mise à disposition d'agents municipaux | Agent d'entretien                                | 100% | 01/01/2023     |  | Entretien des locaux               |

## F. Missions du personnel du projet social

### 1. Missions du Directeur du Pôle Cohésion Sociale

#### Stratégie et planification

Développer et mettre en œuvre une stratégie de cohésion sociale alignée sur les objectifs globaux de la collectivité. Cela implique l'identification des besoins sociaux et l'élaboration de plans d'actions pour y répondre efficacement.

#### Gestion de l'équipe

Diriger et motiver une équipe multidisciplinaire, en veillant à une allocation efficace des ressources humaines et à la formation continue des collaborateurs pour garantir une prestation de service de haute qualité.

#### Coordination intersectorielle

Collaborer étroitement avec d'autres pôles et services (éducation, santé, culture, etc.) pour assurer une approche intégrée et cohérente de la cohésion sociale.

#### Suivi et évaluation

Mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des programmes et initiatives de cohésion sociale, et ajuster les stratégies en conséquence.

#### Partenariats et réseaux

Établir et entretenir des relations avec les acteurs locaux, régionaux et nationaux, y compris les ONG, les associations et les institutions publiques, pour renforcer l'efficacité des actions entreprises.

#### Gestion budgétaire

Superviser la gestion financière du pôle, y compris l'élaboration de budgets, le suivi des dépenses et la recherche de financements.

#### Communication

Assurer une communication efficace des initiatives et des réussites du pôle, tout en plaidant pour des politiques et des pratiques qui favorisent la cohésion sociale.

#### Innovation et développement

Encourager l'innovation dans les approches et les méthodologies pour répondre aux défis sociaux en constante évolution.

#### Gestion des risques et conformité

S'assurer que toutes les activités sont conformes aux réglementations légales et éthiques et mettre en place des stratégies de gestion des risques.

### 2. Missions du Directeur du Centre Social Intercommunal du Briançonnais

#### Pilotage et gestion stratégique

- Définir et mettre en œuvre la vision stratégique du centre social en alignement avec les objectifs du projet social intercommunal.
- Assurer une gestion efficace des ressources humaines, financières et matérielles du centre.
- Piloter les projets et les programmes du centre en veillant à leur cohérence avec les besoins de la communauté et les directives des instances dirigeantes.

#### **Développement et gestion des partenariats**

- Établir et entretenir des relations de travail constructives avec les partenaires locaux, les institutions publiques, les entreprises et les associations.
- Rechercher activement des opportunités de partenariats et de financements pour soutenir les activités du centre.

#### **Représentation et communication**

- Représenter le centre dans les événements locaux, les réunions officielles et les forums concernant le développement social.
- Communiquer efficacement les objectifs, les actions et les réalisations du centre à l'ensemble des parties prenantes, y compris les médias.

#### **Supervision et développement de l'équipe**

- Diriger et motiver l'équipe du centre social, en favorisant un environnement de travail positif et collaboratif.
- S'assurer du développement professionnel continu des membres de l'équipe et de leur capacité à répondre aux défis du secteur social.

#### **Suivi, évaluation et amélioration continue**

- Mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des programmes et des services du centre.
- Utiliser les données et les retours pour améliorer continuellement les activités et les services offerts.

#### **Gestion des risques et conformité**

- Veiller à ce que toutes les activités du centre soient conformes aux réglementations locales et nationales.
- Identifier et gérer les risques liés aux activités du centre.

#### **Engagement communautaire et inclusion**

- Promouvoir une approche inclusive et participative dans le développement et la mise en œuvre des programmes.
- Encourager et faciliter l'engagement actif des habitants dans les activités et la gouvernance du centre.

#### **Innovation et réponse aux évolutions sociales**

- Être à l'affût des tendances et évolutions dans le domaine social et adapter les stratégies du centre en conséquence.
- Encourager l'innovation dans la conception et la mise en œuvre des programmes sociaux.

### **3. Missions Élargies du Référent Famille du Centre Social Intercommunal du Briançonnais**

#### **Supervision du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)**

- Gestion et suivi des dispositifs d'accompagnement scolaire pour les niveaux élémentaire et collège.
- Collaboration étroite avec les écoles, enseignants et familles pour des plans d'accompagnement personnalisés.

#### **Coordination du Réseau d'accompagnement à la scolarité**

- Animation et coordination du réseau d'accompagnement à la scolarité dans la communauté.
- Organisation de réunions régulières avec les acteurs du réseau pour échanger et développer des stratégies communes.

**Gestion du Projet 'Tis'Âge'**

- Pilotage du projet "Tis'Âge", initiative intergénérationnelle visant à créer des liens entre les générations.
- Organisation d'activités et de rencontres qui réunissent jeunes et personnes âgées, favorisant ainsi le partage d'expériences et la compréhension mutuelle.

**Développement de partenariats et collaboration**

- Création et entretien de partenariats avec des entités éducatives et sociales.
- Collaboration pour développer des projets éducatifs innovants.

**Soutien et conseil aux familles**

- Apport de soutien et de conseils aux familles sur des questions éducatives.
- Organisation d'ateliers pour les parents sur des sujets éducatifs pertinents.

**Suivi et évaluation des programmes**

- Mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation pour les programmes d'accompagnement scolaire et le projet "Tis'Âge".
- Amélioration continue des services basés sur les retours d'information.

**Promotion de l'égalité des chances**

- Assurer l'accessibilité et la promotion de l'égalité des chances dans tous les programmes.
- Stratégies ciblées pour atteindre les enfants vulnérables ou issus de milieux défavorisés.

**Formation et encadrement des intervenants**

- Formation et encadrement des intervenants des programmes d'accompagnement scolaire et du projet "Tis'Âge".
- Assurer la compétence et l'efficacité des intervenants.

**Communication et sensibilisation**

- Communication active sur les programmes d'accompagnement scolaire et le projet "Tis'Âge".
- Sensibilisation aux enjeux de l'éducation et de l'interaction intergénérationnelle.

En intégrant le projet "Tis'Âge" dans les missions du référent famille, est soulignée l'importance de la connexion intergénérationnelle comme un élément clé du bien-être communautaire et de l'éducation. Ce projet enrichit le rôle du référent famille en ajoutant une dimension supplémentaire de cohésion sociale et de partage des savoirs entre les générations.

#### 4. Missions du Référent Jeunesse du Centre Social Intercommunal du Briançonnais

**Animation et développement des programmes jeunesse**

- Concevoir, développer et animer des programmes et des activités destinés aux jeunes (ateliers, projets culturels, sportifs, éducatifs, etc.).
- Adapter ces programmes en fonction des besoins et des intérêts des jeunes de la communauté.

**Gestion du point d'écoute et d'accueil Jeunesse**

- Assurer le bon fonctionnement du point d'écoute et d'accueil jeunesse, offrant un espace sûr et accueillant pour les jeunes.
- Écouter, conseiller et accompagner les jeunes dans leurs diverses préoccupations (scolarité, santé, orientation professionnelle, problèmes personnels, etc.).

**Soutien à l'insertion sociale et professionnelle**

- Aider les jeunes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, en proposant des conseils en orientation, des ateliers de préparation à l'emploi, et en facilitant les liens avec les entreprises locales et les institutions d'enseignement.

**Promotion de la participation des jeunes**

- Encourager la participation active des jeunes dans la vie du centre social et sur le territoire.
- Impliquer les jeunes dans la conception et la réalisation de projets qui les concernent.

**Collaboration avec les partenaires locaux**

- Collaborer avec les écoles, les associations, les services sociaux et d'autres partenaires locaux pour développer des initiatives conjointes en faveur des jeunes.
- Rechercher des partenariats pour étendre et enrichir l'offre de services et d'activités pour les jeunes.

**Suivi et évaluation des actions**

- Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des programmes jeunesse et du point d'écoute.
- Utiliser ces données pour améliorer continuellement l'offre de services.

**Sensibilisation et prévention**

- Organiser des campagnes de sensibilisation sur des thématiques pertinentes pour les jeunes (santé, bien-être, citoyenneté, etc.).
- Proposer des actions de prévention sur des sujets tels que les addictions, la violence, le décrochage scolaire.

**Communication et promotion des activités jeunesse**

- Assurer la communication efficace des activités et des services proposés aux jeunes.
- Utiliser divers canaux (réseaux sociaux, site web, affichage) pour atteindre et engager les jeunes.

Ces missions mettent en évidence le rôle central du référent jeunesse dans le soutien, l'accompagnement et l'engagement des jeunes du Briançonnais. Le référent jeunesse joue un rôle clé dans la création d'un environnement propice au développement, à l'épanouissement et à l'implication active des jeunes dans La collectivité.

## 5. Missions du responsable du service prévention

**Évaluation des risques**

Identifier et évaluer les risques sociaux et sanitaires au sein de la Communauté de Communes du Briançonnais, notamment les problèmes liés à la marginalisation, à la santé mentale, aux addictions, et à la violence.

**Planification et mise en œuvre de programmes de prévention**

Concevoir et mettre en œuvre des programmes et des initiatives ciblés pour prévenir les risques identifiés. Cela peut inclure des campagnes de sensibilisation, des ateliers éducatifs, et des programmes de soutien.

**Coordination avec les services locaux**

Travailler en étroite collaboration avec d'autres services du centre social, ainsi qu'avec des partenaires externes tels que les écoles, les services de santé, et les organisations non gouvernementales, pour une approche intégrée de la prévention.

**Formation et sensibilisation**

Organiser des sessions de formation et de sensibilisation pour le personnel du centre social, les bénévoles, et les membres de la communauté sur divers sujets liés à la prévention.

**Suivi et évaluation**

Assurer le suivi des programmes de prévention mis en place et évaluer leur efficacité. Adapter les stratégies en fonction des retours et des évolutions des besoins des usagers.

**Soutien et orientation**

Offrir un soutien direct aux individus et aux familles confrontés à des problématiques sociales ou de santé, et les orienter vers les services appropriés si nécessaire.

**Gestion de crise**

Intervenir en situation de crise pour apporter un soutien immédiat et coordonner avec les services d'urgence si nécessaire.

**Plaidoyer et politique publique**

Participer à des initiatives de plaidoyer pour influencer les politiques publiques en faveur d'une meilleure prévention au sein de la communauté.

**Recherche et Développement**

Se tenir informé des dernières recherches et tendances en matière de prévention, et intégrer ces connaissances dans la conception et l'amélioration des programmes.

Les missions du responsable de prévention dans le cadre du projet social sont essentielles pour anticiper, gérer et atténuer les divers risques sociaux et sanitaires, en travaillant activement à la création d'un environnement plus sûr et plus sain.

## 6. Missions de l'éducateur de prévention

**Intervention directe auprès des individus et groupes**

Travailler directement avec des individus et des groupes, en particulier les jeunes et les familles, pour les sensibiliser aux problématiques sociales telles que la drogue, l'alcool, la violence, et les comportements à risque.

**Programmes éducatifs et ateliers**

Concevoir et animer des programmes éducatifs et des ateliers visant à promouvoir des comportements sains et prévenir les comportements à risque. Cela peut inclure des sujets comme la santé sexuelle, la gestion du stress, et la résolution de conflits.

**Soutien et accompagnement**

Fournir un soutien et un accompagnement personnalisés aux individus en difficulté, en les aidant à surmonter leurs problèmes et en les guidant vers les ressources ou services appropriés.

**Collaboration et réseau**

Collaborer étroitement avec d'autres professionnels au sein du centre social et avec des partenaires externes (écoles, associations, services de santé) pour une approche cohérente et efficace de la prévention.

### **Suivi et Évaluation**

Suivre les progrès des individus et des groupes avec lesquels ils travaillent, et évaluer l'efficacité des programmes de prévention mis en place.

### **Intervention en milieu scolaire**

Intervenir dans les collèges et lycée pour mener des actions de prévention et sensibiliser les élèves aux différentes thématiques liées à la santé et au bien-être social.

### **Développement de compétences**

Aider les individus à développer des compétences sociales et personnelles, comme la communication, la prise de décision, et la résilience.

### **Sensibilisation communautaire**

Participer à des initiatives de plaidoyer et de sensibilisation au sein de la communauté pour promouvoir des environnements sains et sécuritaires.

### **Veille et formation continue**

Se tenir informé des dernières recherches et pratiques en matière de prévention et participer à des formations continues pour améliorer ses compétences et connaissances.

L'éducateur de prévention joue donc un rôle essentiel dans la promotion du bien-être et la prévention des problèmes sociaux au sein de la communauté, en agissant comme un facilitateur, un éducateur, et un soutien pour les individus et les groupes.

## **7. Missions d'un Animateur Jeunesse (12-18 Ans) au Centre Social Intercommunal du Briançonnais**

### **Animation de l'espace jeunesse**

- Créer et maintenir un espace d'accueil dynamique et sécurisant pour les adolescents au sein du Centre Social du Briançonnais.
- Organiser des activités variées (ateliers, jeux, projets culturels et sportifs) qui répondent aux intérêts des jeunes de cette tranche d'âge.

### **Gestion du Contrat d'Accompagnement à la Scolarité pour les Collégiens**

- Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'accompagnement scolaire personnalisés pour aider les collégiens dans leurs études et dans le développement de méthodes de travail efficaces.
- Fournir un soutien régulier pour les devoirs et l'apprentissage, en tenant compte des différents niveaux et besoins des élèves.

### **Intervention pendant les temps du midi au collège et lycée**

- Animer des activités ludiques et éducatives pendant la pause déjeuner, contribuant ainsi à un environnement enrichissant et divertissant pour les élèves.
- Faciliter des espaces de discussion et d'échange pour les jeunes, encourageant la communication et le partage d'expériences.

### **Développement personnel et social**

- Mettre en place des initiatives visant à promouvoir le développement personnel et social des adolescents, comme des ateliers sur la confiance en soi, la gestion du stress, et la communication.
- Accompagner les jeunes dans leur cheminement vers l'âge adulte, en abordant des thèmes pertinents pour cette tranche d'âge.

### **Collaboration avec les établissements scolaires et les familles**

- Établir une collaboration étroite avec les équipes pédagogiques des établissements scolaires pour garantir un accompagnement cohérent et efficace.
- Communiquer régulièrement avec les parents pour les tenir informés et les impliquer dans les programmes destinés aux jeunes.

**Promotion de l'Engagement et de la Citoyenneté**

- Encourager l'engagement civique et la participation des jeunes dans des projets communautaires ou des initiatives citoyennes.
- Soutenir les jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs propres projets, en leur fournissant les outils et les ressources nécessaires.

**Évaluation et adaptation des programmes**

- Suivre et évaluer l'efficacité des activités proposées, en recueillant les retours des jeunes et en adaptant les programmes en conséquence.
- Veiller à ce que les activités restent pertinentes, engageantes et adaptées aux besoins changeants des adolescents.

**Sensibilisation sur des questions clés**

- Organiser des campagnes de sensibilisation et des discussions sur des sujets d'intérêt pour les adolescents (santé mentale, sécurité sur internet, relations interpersonnelles)
- Fournir un espace sûr pour la discussion et l'apprentissage sur ces thèmes importants.

En tant qu'animateur jeunesse au Centre Social du Briançonnais, la mission principale est d'accompagner les adolescents dans une période de transition importante de leur vie, en offrant un soutien scolaire, personnel et social adapté à leurs besoins. L'objectif est de contribuer activement à leur épanouissement et à leur préparation à un avenir réussi.

**8. Missions de Coordination Petite Enfance CTG et RPE****Développement et mise en œuvre des politiques petite enfance :**

Élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes axés sur la petite enfance au sein de la communauté, en tenant compte des besoins locaux.

**Coordination des services de garde d'enfants :**

Assurer la coordination des différents modes de garde (crèches, assistantes maternelles, garderies, etc.), en veillant à leur accessibilité, à leur qualité et à leur conformité avec les normes réglementaires.

**Soutien aux professionnels de la petite enfance :**

Fournir un appui technique et professionnel aux différents acteurs de la petite enfance (éducateurs, assistantes maternelles, animateurs, etc.), notamment à travers le Relais Petite Enfance.

**Information et orientation des familles :**

Informier et orienter les familles sur les options de garde disponibles, les aider dans leurs démarches administratives et les soutenir dans le développement et l'éducation de leurs enfants.

**Actions de sensibilisation et événements éducatifs :**

Organiser des actions de sensibilisation et des événements éducatifs pour les parents et les enfants, en collaboration avec les services et les acteurs locaux.

**Suivi et évaluation :**

Effectuer un suivi régulier des services et programmes de petite enfance, en évaluant leur efficacité et en proposant des améliorations si nécessaire.

**Collaboration et partenariat :**

Développer et entretenir des partenariats avec les acteurs locaux, régionaux et nationaux impliqués dans le domaine de la petite enfance.

**Veille et mise à jour des connaissances :**

Se tenir informé des dernières recherches et des meilleures pratiques en matière de petite enfance, afin d'assurer une offre de services actualisée et efficace.

La mission de coordination petite enfance au sein d'une CTG, en intégrant les fonctions du RPE, vise à créer un environnement favorable au développement et au bien-être des jeunes enfants en assurant une offre de services de qualité, tout en accompagnant les familles et les professionnels de la petite enfance.

A ces missions s'ajoutent les missions du chargé de coopération au sein de la Communauté de Communes qui se concentrent sur trois axes principaux : le développement et la gestion des partenariats stratégiques, tant locaux qu'intercommunaux, la mise en œuvre et le suivi de projets collaboratifs et la coordination des actions entre les différentes entités et services pour optimiser l'efficacité et l'impact des initiatives communes.

## 9. Missions du Référent Enfance du Centre Social Intercommunal du Briançonnais

### Développement et coordination des programmes pour enfants

- Concevoir, développer et coordonner une gamme de programmes et d'activités éducatives, ludiques et culturelles destinées aux enfants.
- Veiller à ce que ces programmes soient adaptés à l'âge, aux besoins et aux intérêts des enfants, tout en favorisant leur développement global.

### Supervision des espaces enfants

- Gérer et superviser les espaces dédiés aux enfants au sein du centre, en s'assurant qu'ils sont sécurisés, accueillants et bien équipés.
- Veiller à l'application des normes de sécurité et de bien-être pour les enfants.

### Collaboration avec les familles

- Travailler en étroite collaboration avec les familles pour comprendre leurs besoins et attentes concernant l'éducation et le bien-être de leurs enfants.
- Organiser des réunions et des ateliers pour les parents, offrant conseils et soutien dans l'éducation de leurs enfants.

### Liaison avec les écoles et structures éducatives

- Établir et maintenir des relations de collaboration avec les écoles locales et autres structures éducatives.
- Coordonner avec ces institutions pour assurer une continuité et une complémentarité dans l'éducation des enfants.

### Soutien à l'éveil et à l'apprentissage

- Mettre en place des activités favorisant l'éveil, l'apprentissage et le développement des compétences des enfants.
- Assurer un suivi de l'évolution des enfants et adapter les activités en conséquence.

### Promotion de la santé et du bien-être des enfants

- Organiser des activités et des programmes axés sur la santé, la nutrition, l'hygiène et le bien-être physique et mental des enfants.
- Sensibiliser les enfants et leurs familles à l'importance d'un mode de vie sain.

### Encadrement et formation du personnel et des bénévoles

- Superviser, former et encadrer le personnel et les bénévoles travaillant avec les enfants.
- S'assurer que l'équipe possède les compétences et les connaissances nécessaires pour offrir un environnement sûr et stimulant pour les enfants.

### Suivi et évaluation des programmes enfance

- Mettre en œuvre des outils de suivi et d'évaluation pour mesurer l'efficacité et l'impact des programmes destinés aux enfants.
- Utiliser ces informations pour l'amélioration continue des services et activités.

**Communication et sensibilisation**

- Communiquer efficacement sur les programmes et services disponibles pour les enfants.
- Participer à des campagnes de sensibilisation sur des sujets importants relatifs à l'enfance.

Ces missions soulignent le rôle essentiel du référent enfance dans la création d'un environnement propice au développement sain et harmonieux des enfants. Elles mettent en évidence son engagement envers l'éducation, le bien-être et l'épanouissement des plus jeunes membres de la communauté du Briançonnais.

**10. Missions des animateurs enfant pour les temps périscolaires, extrascolaires et le contrat d'accompagnement à la scolarité****Animation des temps périscolaires**

- Planifier et animer des activités éducatives et ludiques adaptées aux enfants pour les temps périscolaires, notamment les mercredis.
- Veiller à créer un environnement sécurisant et stimulant qui favorise le développement personnel et social des enfants.

**Gestion des activités extrascolaires**

- Concevoir et organiser une gamme variée d'activités extrascolaires (sportives, culturelles, artistiques, etc.) répondant aux intérêts des enfants.
- Encourager la participation des enfants et développer leurs compétences à travers ces activités.

**Mise en œuvre du contrat d'accompagnement à la scolarité**

- Soutenir les élèves du primaire dans leur scolarité à travers des activités d'accompagnement scolaire structurées.
- Aider les enfants dans leurs devoirs et dans l'acquisition des compétences de base (lecture, écriture, mathématiques).

**Développement des compétences sociales et émotionnelles**

- Favoriser le développement des compétences sociales et émotionnelles des enfants à travers des jeux de groupe, des activités de coopération et des discussions.
- Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la gestion des émotions et la résolution des conflits.

**Collaboration avec les parents et l'équipe pédagogique**

- Maintenir une communication régulière et constructive avec les parents sur le développement et le bien-être de leurs enfants.
- Collaborer avec les enseignants et l'équipe pédagogique pour assurer une cohérence et un suivi efficace des enfants.

**Observation et suivi des enfants**

- Observer attentivement le comportement et les progrès des enfants pour identifier les besoins individuels et adapter les activités en conséquence.
- Tenir des dossiers à jour sur la participation et le développement des enfants.

**Respect des normes de sécurité et d'hygiène**

- Veiller au respect des normes de sécurité et d'hygiène dans toutes les activités.
- Intervenir de manière appropriée en cas d'accident ou de situation d'urgence.

**Participation à la vie du centre social**

- Contribuer activement à la vie et aux projets du centre social.
- Participer aux réunions d'équipe et aux formations professionnelles.

L'animateur enfant joue un rôle crucial dans le développement et l'épanouissement des enfants qu'il encadre. Il doit faire preuve de créativité, de patience, et avoir une bonne connaissance des techniques pédagogiques adaptées à la tranche d'âge des enfants. Son action contribue de manière significative à l'enrichissement de l'expérience éducative et sociale des enfants.

## 11. Missions des Agents d'Accueil et Veille Social du Centre Social Intercommunal

### Accueil et veille sociale

- Assurer l'accueil physique et téléphonique des visiteurs et des usagers du centre social, en fournissant informations, orientation et soutien selon les besoins.
- Participer à la veille sociale en recueillant et en traitant les informations relatives aux besoins et aux situations des usagers, et en les orientant vers les services appropriés.

### Facturation et encaissement pour l'accueil collectif de mineur

- Gérer la facturation des activités et services offerts par le centre de loisirs.
- Assurer l'encaissement des paiements et la tenue des registres financiers associés.
- Suivre les impayés et relancer les usagers en cas de retard de paiement.

### Suivi de l'engagement des dépenses

- Contrôler et suivre l'engagement des dépenses liées au fonctionnement du centre de loisirs et d'autres services du centre social.
- Préparer et vérifier les bons de commande et les factures, et s'assurer de leur conformité avec les budgets alloués.

### Gestion des salles et des ressources

- Organiser la mise à disposition des salles et des équipements du centre social aux associations et autres groupes.
- Gérer le planning des réservations, veiller à la bonne utilisation des espaces et coordonner avec les services techniques pour la maintenance et l'entretien.

### Communication et relation avec les associations

- Entretenir des relations de qualité avec les associations et les groupes utilisateurs des salles.
- Fournir les informations nécessaires sur les conditions d'utilisation des espaces et assurer le suivi des demandes et des besoins spécifiques.

### Tenue de documents

- Tenir à jour les documents administratifs et financiers relatifs à ses missions (registres de caisse, dossiers d'usagers, plannings de salle, etc.).
- Préparer des rapports périodiques sur les activités de facturation, d'encaissement et d'utilisation des salles.

### Collaboration avec l'équipe du Centre social intercommunal

- Travailler en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe du centre social pour une coordination efficace et un partage d'informations.
- Participer aux réunions d'équipe et contribuer aux projets transversaux du centre social.

### Respect des Procédures et Confidentialité

- Veiller au respect des procédures administratives et financières établies.
- Assurer la confidentialité des informations relatives aux usagers et aux activités financières.

L'agent d'accueil joue un rôle crucial dans le bon fonctionnement quotidien du centre social, en assurant une gestion efficace et organisée des activités administratives et financières, tout en fournissant un accueil et un soutien de qualité aux usagers et aux partenaires du centre social.

## G. Présentation des services du Centre Social Intercommunal

### 1. Pilotage territorial du projet du centre social intercommunal du Briançonnais

La mission de coordination territoriale du centre social, en lien étroit avec la coordination de la CTG et le service de prévention, peut être articulée autour de plusieurs axes principaux :

#### **Développement de Stratégies Intégrées**

Concevoir et mettre en œuvre des stratégies de développement social et de prévention qui soient intégrées à l'échelle territoriale, en cohérence avec les objectifs et les politiques de la CTG.

#### **Gestion de Partenariats**

Établir et entretenir des relations de collaboration et de partenariat avec divers acteurs locaux et régionaux, y compris les services publics, les organisations non gouvernementales, les institutions éducatives et les entreprises, afin de renforcer l'efficacité des actions de prévention et de développement social.

#### **Coordination des Services**

Assurer la coordination et l'intégration des services de prévention et de développement social offerts par le centre social et d'autres organismes au sein de la CTG. Cela implique la gestion des ressources, la planification des activités, et la mise en réseau des services pour une réponse holistique aux besoins du territoire.

#### **Suivi et Évaluation**

Mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des programmes et des initiatives de développement social et de prévention. Utiliser ces données pour ajuster les stratégies et améliorer continuellement les services.

#### **Sensibilisation et Communication**

Organiser des campagnes de sensibilisation et des initiatives de communication pour informer les habitants sur les enjeux sociaux et les services disponibles, en mettant l'accent sur la prévention et le développement social.

#### **Formation et Renforcement des Capacités**

Promouvoir la formation et le renforcement des capacités des professionnels et des bénévoles impliqués dans les services de prévention et de développement social, en assurant un partage continu des meilleures pratiques et des connaissances.

#### **Implication Communautaire**

Encourager la participation active des usagers dans les projets de développement social et de prévention, en reconnaissant et en valorisant le rôle des citoyens comme acteurs clés du changement social.

#### **Réponse aux besoins émergents**

Identifier et répondre de manière proactive aux besoins émergents des habitants du territoire, en adaptant les services et les programmes pour répondre de manière flexible aux défis sociaux changeants.

La coordination territoriale du centre social, en collaboration avec la CTG et le service de prévention, joue un rôle essentiel dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche intégrée et cohérente pour le bien-être social et la prévention au sein de la communauté.

## 2. Animation globale du Centre Social Intercommunal du Briançonnais

Le projet d'animation globale du Centre social intercommunal, enrichi par la présence du cinéma d'art et essai Eden Studio, le conservatoire, et son intégration au sein du pôle cohésion sociale et territoriale avec un contrat territoire-lecture, un théâtre en délégation de service public (DSP), une médiathèque et un centre d'art contemporain, une école des beaux-arts est un écosystème culturel et social riche.

### Centre multidisciplinaire de culture et de la cohésion sociale

Le Centre social, faisant partie intégrante du pôle cohésion sociale et territoriale, devient un lieu phare regroupant diverses entités culturelles et sociales. L'association Bruit Blanc enrichit le programme avec des concerts et des cours de musique actuelle, offrant ainsi une autre dimension à l'offre culturelle du centre. Cette configuration offre une synergie unique entre les différentes disciplines artistiques et les services sociaux.

### Programmation Cinématographique et Théâtrale

En plus de la programmation artistique habituelle, le Centre social intègre le cinéma Eden Studio pour proposer des projections de films d'art et essai, ainsi que des spectacles théâtraux, enrichissant ainsi son offre culturelle et éducative.

### Conservatoire et éducation artistique

Le conservatoire situé dans le même bâtiment permet de proposer des cours de musique, de danse et de théâtre, créant des opportunités d'apprentissage et de pratique artistique pour les habitants de tous âges.

### Interconnexion et collaboration

La proximité et la collaboration entre les différentes entités culturelles et sociales favorisent une approche holistique de la culture et du bien-être social, permettant des projets interdisciplinaires et des initiatives communes.

### Animation et événements

Des événements collectifs, tels que des festivals, des ateliers, des conférences et des rencontres, sont organisés pour favoriser l'engagement des habitants et renforcer les liens sociaux. Ces événements sont souvent le fruit de collaborations entre les associations hébergées et les artistes invités.

### Espaces de création et de répétition

Le Centre social offre des espaces dédiés à la création artistique et aux répétitions, permettant aux artistes et aux groupes culturels de développer leurs projets dans un environnement adapté et inspirant.

### Programmes éducatifs et ateliers

Des programmes éducatifs et des ateliers sont proposés pour tous les âges, visant à promouvoir l'apprentissage et l'appréciation des arts et de la culture, tout en développant des compétences sociales et créatives.

### Programmation artistique diversifiée

La présence de Bruit Blanc permet d'élargir la programmation musicale du centre, offrant une scène aux genres musicaux contemporains et alternatifs, en complément des projections cinématographiques, des spectacles théâtraux, et des cours de conservatoire.

### **Le Comptoir des Associations**

Cette association joue un rôle clé en facilitant la collaboration et le partage de ressources entre associations locales. Elle agit comme un catalyseur pour le renforcement des capacités associatives et la création de projets collaboratifs.

### **La Mappemonde et l'accueil des personnes étrangères**

La Mappemonde apporte une dimension internationale et d'inclusion, en accompagnant les personnes étrangères sur le territoire. Elle contribue à l'intégration sociale et culturelle des nouveaux arrivants et enrichit le tissu social du centre social.

### **Intégration et Accessibilité**

Le projet social veille à l'inclusion et à l'accessibilité, s'assurant que les activités et les espaces sont ouverts et accessibles à tous les habitants du territoire, quel que soit leur âge, leur capacité ou leur origine.

### **Partenariats et Réseaux**

Le centre social développe des partenariats avec des institutions culturelles, des écoles, des associations et d'autres acteurs locaux pour élargir sa portée et enrichir son offre.

### **Renforcement des Liens Communautaires**

À travers le Comptoir des Associations et la Mappemonde, le centre social intercommunal renforce son engagement envers la cohésion sociale et l'inclusion, en créant un espace où tous les collectifs peuvent se rencontrer, échanger et s'engager activement.

Le projet d'animation global transforme le Centre social en un véritable carrefour culturel et social, offrant une expérience enrichissante et diversifiée, et jouant un rôle central dans la promotion de la cohésion sociale et culturelle au sein de la collectivité.

Les objectifs du projet d'animation global du Centre social intercommunal, axé sur la culture et l'association, peuvent être structurés de la manière suivante :

#### **Favoriser la cohésion sociale**

Renforcer les liens communautaires en offrant un espace où les individus de diverses origines et intérêts peuvent se rencontrer, partager et collaborer.

#### **Promouvoir la culture et l'art**

Offrir une plateforme aux artistes et aux associations culturelles pour présenter leurs travaux, et encourager les habitants du territoire à participer activement à des activités culturelles.

#### **Soutenir le développement des associations**

Fournir un soutien logistique, administratif et stratégique aux associations hébergées pour les aider à maximiser leur impact et à réaliser leurs objectifs.

#### **Éducation et Formation**

Proposer des programmes éducatifs et des ateliers pour développer les compétences et connaissances culturelles et sociales des participants de tous âges.

#### **Inclusion et Accessibilité**

Assurer que les activités et les espaces sont inclusifs et accessibles à tous, favorisant ainsi l'intégration sociale.

#### **Innovation et Créativité**

Stimuler la créativité et l'innovation parmi les artistes, les associations et les habitants.

**Évaluation Globale et Adaptative**

L'évaluation des activités prend en compte l'impact de cette intégration multidisciplinaire, en mesurant l'effet synergique sur l'engagement collectif, l'éducation culturelle et le développement social.

**Collecte de données**

Réaliser des enquêtes, des interviews et des groupes de discussion auprès des participants, des associations, des artistes et des partenaires pour recueillir des retours sur les activités et services offerts.

**Indicateurs de Performance**

Mesurer la participation aux événements et ateliers, le nombre de projets menés par les associations, la fréquentation des expositions et spectacles, et l'engagement des bénévoles.

**3. Service Accueil et veille sociale du Centre Social du Briançonnais**

Horaires d'ouverture de l'accueil :

Lundi : 9h00 12h00 – 13h30 18h00

Mardi : 9h00 12h00 – 13h30 18h00

Mercredi : 9h00 12h30 – 14h00 18h00

Jeudi : 9h00 12h00 – 13h30 18h00

Vendredi : 9h 11h45 – 13h30 17h00

CONTACT

04 92 21 25 76

[csi@ccbrianconnais.fr](mailto:csi@ccbrianconnais.fr)

Les objectifs du service accueil veille sociale :

- ❖ Accueillir les usagers, gestion des appels et correspondances, fourniture d'informations et orientation vers les services appropriés.
- ❖ Écouter et évaluer les besoins individuels des usagers, orienter vers les ressources internes ou externes.
- ❖ Fournir les informations sur les services, activités, événements et programmes du centre.
- ❖ Organiser la gestion des dossiers, enregistrer les demandes, renseigner les bases de données et registres.
- ❖ Coordonner l'utilisation des salles du centre social par les associations hébergées.
- ❖ Gérer le planning des réservations, pour assurer une utilisation optimale des espaces disponibles.
- ❖ Assurer la liaison avec les associations pour comprendre leurs besoins spécifiques en termes d'espace et d'équipements.
- ❖ S'assurer que les salles sont préparées selon les exigences des différentes activités et événements organisés par les associations.
- ❖ Gérer les éventuelles demandes ou problèmes relatifs à l'utilisation des salles, en veillant à une résolution rapide et efficace.
- ❖ Travailler en collaboration avec les autres services du centre pour une réponse intégrée aux besoins des usagers, et organisation de réunions régulières d'équipe.
- ❖ Participer aux formations continues pour rester informé des évolutions dans le domaine de l'accueil social et administratif.
- ❖ Maintenir la confidentialité et respecter tous les usagers et partenaires du centre social.

Le service accueil et veille sociale du Centre Social du Briançonnais joue un rôle de soutien logistique, devenant un point de coordination crucial pour les activités du Centre social et la vie associative. Cela renforce sa fonction de facilitateur dans la vie communautaire et associative du Centre social.

Les objectifs du service accueil et animation globale :

#### **Aménagement thématique**

Redécorer l'espace d'accueil en utilisant des éléments artistiques ou de décoration en fonction des saisons pour créer une atmosphère accueillante et inspirante.

#### **Café des conversations**

Organiser des sessions hebdomadaires où les usagers peuvent se réunir pour discuter de sujets variés, favorisant ainsi la communication et la création de liens.

#### **Expositions artistiques**

Mettre en place des expositions d'œuvres d'art locales pour susciter la créativité et l'appréciation artistique.

#### **Ateliers d'expression**

Proposer des ateliers d'écriture, de peinture, de danse ou d'autres formes d'expression artistique pour permettre aux usagers de s'exprimer librement.

#### **Coin lecture et espace d'étude**

Mettre à disposition un coin lecture confortable avec une sélection de livres poétiques et littéraires, ainsi qu'un espace d'étude équipé de matériel pédagogique pour les jeunes et les familles qui souhaitent étudier sur place.

#### **Évaluation**

L'efficacité du projet est évaluée en surveillant la fréquentation de l'espace d'accueil, en recueillant les commentaires des usagers sur leur expérience, en mesurant la participation aux activités proposées, et en évaluant l'utilisation de l'espace d'étude par les jeunes et les familles.

### **4. Accueil collectif de mineurs 3-12ans**

Accueil de Loisirs sans hébergement (ALSH) : ouvert aux enfants, de 3 à 12 ans révolus.

Les animateurs organisent les activités permettant le développement harmonieux de l'enfant, dans le respect des règles fixées par la Direction Départementale de Cohésion Sociale (DDCS)

Les animateurs accueillent les enfants :

- En période scolaire les mercredis de 7h45 à 18h15
- Pendant les vacances scolaires tous les jours de 7h45 à 18h15 (sauf le week-end et les fériés)

Les inscriptions se font via le portail famille CSI Briançonnais, On y trouve également le programme des animations.

L'ALSH du Centre Social est un lieu dédié au bien-être, à l'épanouissement, et à l'éducation des enfants de 3 à 12 ans au cœur l'intercommunalité du Briançonnais. Le projet social intègre la promotion de la santé mentale, la sensibilisation à la santé environnementale en milieu montagnard, l'accès aux services essentiels, la mobilité intercommunale, ainsi que des actions autour du repas pour favoriser une éducation complète et une alimentation saine.

L'ALSH est ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires (à l'exception de l'été où deux sites supplémentaires seront ouverts pour répondre aux besoins des différentes vallées).

#### **Objectifs :**

- ❖ Promouvoir le bien-être mental et émotionnel des enfants.
- ❖ Sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement montagnard.

## AR Prefecture

005-240500439-20240213-2024\_25-DE  
Reçu le 19/02/2024  
Publié le 19/02/2024

- ❖ Sensibiliser les enfants et leurs familles aux droits de l'enfant.
- ❖ Encourager la mobilité intercommunale pour élargir les horizons des enfants.
- ❖ Offrir une éducation sur l'alimentation saine et équilibrée.
- ❖ Créer un environnement propice à la convivialité et à l'éducatifs.
- ❖

### Activités et Méthodes :

- Santé Mentale : Intègre des activités de relaxation, de méditation, et des ateliers d'expression émotionnelle pour favoriser le bien-être mental des enfants.
- Santé Environnementale : Organise des sorties éducatives en montagne, des ateliers sur la faune et la flore locales, ainsi que des actions de préservation de l'environnement pour sensibiliser les enfants à la nature.
- Accès aux Services : Collabore avec des professionnels de la santé pour mener des actions de prévention, ainsi que des informations sur les services sociaux et de santé accessibles aux familles.
- Mobilité Intercommunale : Met en place un service de navette intercommunale pour permettre aux enfants de différentes vallées de bénéficier de l'ALSH.
- Éducation Alimentaire : Introduit des ateliers et des activités éducatives autour de l'alimentation saine, en mettant l'accent sur l'équilibre nutritionnel, la provenance des aliments, et l'importance des repas équilibrés.
- Repas Conviviaux et Éducatifs : Favorise un environnement propice aux repas en encourageant les enfants à participer à la préparation des repas, à partager des moments conviviaux, et à apprendre sur les aliments qu'ils consomment.

### Évaluation

L'efficacité du projet sera évaluée en surveillant le bien-être des enfants, en mesurant leur sensibilisation à la santé environnementale, en recueillant les commentaires des familles sur l'accès aux services, en évaluant la mobilité intercommunale, en observant les connaissances des enfants en matière d'alimentation, et en encourageant des habitudes alimentaires saines.

ALSH du Centre Social vise à être un lieu où les enfants grandissent de manière équilibrée, développent leur bien-être mental, accèdent aux services essentiels, et élargissent leurs horizons tout en apprenant à apprécier une alimentation saine. Le référent enfance jouera un rôle clé dans la coordination de ce projet sur l'intercommunalité du Briançonnais. Le Centre Social est déterminé à offrir aux enfants une expérience enrichissante et éducative, y compris à travers les repas et les différents moments de la vie quotidienne.

- Actions éducatives et pédagogie ludique

Une équipe d'animateurs diplômés (BAFA, BPJEPS) est chargée de mettre en œuvre le projet éducatif et pédagogique de la structure. Celui-ci est orienté vers l'accompagnement personnalisé des enfants, afin de proposer un accueil ludique axé sur la découverte. Dans l'optique de favoriser le lien familial, l'ALSH implique également les parents dans la vie de la structure, notamment grâce à des échanges proposés au fil de l'année.

- « Vivre ensemble »

Apprendre à coopérer, à comprendre et à respecter les règles collectives, tout cela permet à l'enfant de trouver une place dans le groupe et de développer son autonomie. A l'ALSH, tous participent à la vie en collectivité ! L'équipe, constituée de cinq permanents, œuvre pour que chaque enfant se sente intégré, dans la tolérance et l'égalité. « Chacun est différent, cette différence est notre force » est l'une des expressions phares de l'ALSH.

## 5. Contrat local d'Accompagnement à la Scolarité « Chemin de la réussite »

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est un dispositif qui favorise le goût d'apprendre, l'autonomie, l'organisation des leçons et facilite le lien entre parents et enseignants.

Il est animé par des salariés et une équipe de bénévoles.

- Pour les primaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30
- Pour les collégiens et lycéens : mardi et jeudi de 16h30 à 18h30
- Au Centre Social Intercommunal - 35 rue Pasteur - Briançon — Gratuit

Le projet "Chemin de la Réussite" a pour ambition de soutenir le développement des compétences scolaire et personnel des élèves de l'élémentaire, du collège et du lycée au sein de notre Communauté de Communes du Briançonnais. L'importance de l'éducation pour l'insertion sociale et le développement des capacités d'apprentissage est primordiale. Ce projet allie une approche pratique des arts à une approche des sciences sociales pour éclairer le parcours éducatif de nos jeunes.

### Objectifs :

- Favoriser la réussite scolaire et le développement des compétences scolaires.
- Encourager la confiance en soi et l'épanouissement personnel des élèves.
- Faciliter l'accès aux ressources éducatives et culturelles.
- Créer un espace où l'apprentissage est associé à la créativité artistique.

### Activités et Méthodes :

- Soutien Scolaire Individualisé : Proposer des séances de soutien scolaire dispensées par des enseignants qualifiés, adaptées aux besoins spécifiques de chaque élève.
- Ateliers de Pratique Artistique : Organiser des ateliers d'arts visuels, de musique, de danse, de théâtre, etc., pour permettre aux élèves d'exprimer leur créativité et de développer leurs compétences artistiques.
- Accès aux Ressources : Mettre en place une bibliothèque et un espace informatique avec un accès à des ressources pédagogiques, des livres, des instruments de musique, et des matériaux artistiques.
- Excursions Éducatives : Organiser des sorties éducatives pour permettre aux élèves de découvrir de nouvelles perspectives et d'explorer le monde de l'art et de la culture.
- Expositions et Performances : Encourager les élèves à exposer leurs créations artistiques et à participer à des performances artistiques pour développer leur confiance en soi et leur sens de l'accomplissement.

### Évaluation :

L'efficacité du projet sera évaluée en surveillant les progrès des élèves, en recueillant les témoignages sur leur développement personnel, en mesurant la fréquentation des ressources éducatives, et en évaluant leur engagement dans les activités artistiques.

"Chemin de la Réussite : Accompagnement Scolaire par la Pratique Artistique" aspire à être le guide des élèves sur leur chemin vers l'éducation et la réussite, en intégrant la pratique artistique aux sciences sociales pour enrichir leur parcours éducatif.

## 6. Projet familles

Le Centre Social Intercommunal du Briançonnais souhaite à travers le projet familles, valoriser les initiatives locales existantes, imaginées par, avec, pour les parents. Parce qu'il n'est pas toujours facile d'être parent, en parler c'est déjà avancer. Pour se construire ensemble, pour échanger avec d'autres parents et des professionnels, pour y voir plus clair et ne pas rester seul face à ses interrogations.

Le projet « Familles Épanouies : Unis par la Créativité et l'Éducation » et « Tis' Ages » ont pour ambition de renforcer les liens familiaux au sein de la Communauté de Communes du Briançonnais en mettant en avant la créativité artistique, les interactions intergénérationnelles et le soutien à l'éducation. L'importance de la parentalité et de l'inclusion de toutes les générations dans la vie de collectivité est primordiale.

### Objectifs :

- Favoriser des relations familiales fortes et saines.
- Encourager la communication et la compréhension mutuelle entre les familles, les usagers et les générations.
- Promouvoir la créativité artistique comme outil d'expression et de renforcement des liens familiaux.
- Offrir des animations et des activités adaptées aux seniors et aux différentes générations.
- Soutenir l'accompagnement scolaire pour les enfants et les adolescents.

### Activités et Méthodes :

- Ateliers de parentalité : Organise des ateliers pour les parents visant à renforcer leurs compétences parentales, à aborder les défis de l'éducation, et à favoriser la communication avec leurs enfants.
- Ateliers artistiques en famille : Propose des ateliers artistiques où les familles peuvent créer ensemble, favorisant ainsi la créativité et le partage.
- Café des conversations intergénérationnelles : Organise des rencontres régulières où les familles, les seniors et les jeunes se réunissent pour discuter de sujets variés, renforçant ainsi les liens entre les générations.
- Animations seniors et intergénérationnelles : Planifie des activités spécifiques pour les seniors, telles que des séances de yoga, des ateliers de mémoire, et des sorties intergénérationnelles où les familles et les seniors peuvent participer ensemble.
- Soutien à l'éducation : Propose des séances d'accompagnement scolaire pour les enfants et les adolescents, tout en encourageant les parents à s'impliquer dans le suivi scolaire de leurs enfants.

### Évaluation :

L'efficacité du projet sera évaluée en surveillant l'amélioration des relations familiales, en recueillant les témoignages sur les bénéfices des activités artistiques et intergénérationnelles, en mesurant la participation aux animations seniors, et en suivant les progrès scolaires des enfants et des adolescents.

"Familles Épanouies : Unis par la Créativité et l'Éducation" aspire à créer un espace où les familles, les usagers de tous âges et les générations peuvent se rassembler pour apprendre, créer et grandir ensemble.

La référente famille propose une programmation chaque trimestre.

## 7. Service jeunesse

Le service jeunesse de la Communauté de Communes du Briançonnais, en étroite collaboration avec la Mission Locale jeunes, vise à instaurer un cadre inclusif et stimulant pour les adolescents. En intégrant des initiatives clés telles que le Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ), le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS), l'accueil jeunes et la Mission Locale jeunes, ce service s'engage à promouvoir le développement personnel, l'engagement social et le renforcement des liens familiaux des adolescents, les encourageant à devenir des citoyens actifs et responsables.

Le PAEJ et l'antenne territoriale de la Maison des Adolescents des Hautes-Alpes (MDA05) jouent un rôle crucial en offrant un espace d'accueil, d'écoute et d'orientation pour les jeunes en questionnement sur divers aspects de leur vie. Ils proposent des entretiens d'écoute, des séances d'expression artistique ou corporelle, et des entretiens avec les parents, afin d'aider les jeunes à mieux se comprendre et à progresser dans leur développement.

Le service Jeunesse propose également un large éventail d'activités sportives, culturelles et de loisirs, offrant ainsi aux jeunes de multiples opportunités pour découvrir et développer leurs intérêts et talents. En plus de ces activités, le service est dédié à l'écoute des jeunes, à la réponse à leurs interrogations, et à l'accompagnement de leurs projets, qu'ils soient sportifs, professionnels ou associatifs.

Des journées de prévention des conduites à risque sont organisées, contribuant à la responsabilisation des jeunes. Les objectifs principaux de ce service incluent la création d'un espace sûr et accueillant pour les adolescents, le renforcement de leurs compétences académiques et personnelles, la promotion de leur participation sociale et culturelle, l'implication des familles dans leur parcours de développement, et la promotion de la citoyenneté active.

Le service utilise diverses activités et méthodes, comme les séances d'écoute du PAEJ, les ateliers du CLAS, les sessions d'accueil jeunes, les projets familiaux, et les initiatives de citoyenneté en collaboration avec la Mission Locale. L'efficacité du projet sera évaluée à travers différents indicateurs, comme la participation des adolescents aux activités, les retours des familles, les progrès académiques et l'engagement dans des initiatives citoyennes.

Le service jeunesse, en partenariat avec le service de prévention et la Mission Locale jeunes, se positionne comme un projet complet et holistique, répondant aux besoins diversifiés des adolescents tout en les préparant à devenir des citoyens engagés et responsables de leur collectivité

De même, le service a d'autres missions importantes :

- Être à l'écoute des jeunes du territoire
- Répondre aux questions que les jeunes se posent
- Accompagner les jeunes dans leurs projets qu'ils soient sportifs, professionnels ou associatifs

Le service Jeunesse organise aussi des journées de prévention des conduites à risque afin d'aider les jeunes à se responsabiliser.

### Objectifs :

- Fournir un espace sûr et accueillant pour les adolescents.
- Faciliter l'accès à des ressources de soutien éducatif et psychologique grâce au PAEJ.
- Renforcer les compétences académiques et personnelles des adolescents grâce au CLAS.
- Encourager la participation sociale et culturelle des adolescents à travers l'accueil jeunes.
- Impliquer les familles dans le parcours de développement des adolescents.

- Promouvoir le développement de la citoyenneté active chez les adolescents en partenariat avec la Mission Locale

#### Activités et Méthodes :

- PAEJ : Collabore avec le PAEJ pour offrir des séances d'écoute et de soutien psychologique aux adolescents, les aidant ainsi à surmonter les défis personnels.
- CLAS Collège et Lycée : Propose des séances d'accompagnement scolaire et des ateliers de développement personnel pour renforcer les compétences scolaires et sociales des adolescents.
- Accueil Jeunes : Organise des sessions d'accueil jeunes les mercredis après-midi, vendredis soir, samedis après-midi (hors période de vacances scolaires) et pendant les vacances scolaires, avec des activités culturelles, artistiques, sportives et éducatives.
- Projets Familles : Intègre les familles en organisant des activités intergénérationnelles et des séances de sensibilisation sur la communication parent-adolescent.
- Développement de la citoyenneté en partenariat avec la Mission Locale : Collabore avec la Mission Locale pour encourager les adolescents à s'impliquer dans des projets de la collectivité, à participer à des discussions sur les enjeux locaux, et à développer un sens des responsabilités en tant que citoyens actifs.

#### Évaluation :

L'efficacité du projet sera évaluée en surveillant la participation des adolescents aux activités de l'accueil jeunes, en recueillant les retours des familles sur leur implication, en mesurant les progrès scolaires des adolescents grâce au CLAS, en observant l'engagement des adolescents dans des initiatives citoyennes en partenariat le service de prévention et la Mission Locale.

Le service jeunesse en partenariat avec la Mission Locale jeunes et le service de prévention aspire à être un projet complet qui répond aux besoins des adolescents à travers une approche holistique, tout en les préparant à devenir des citoyens engagés et responsables de la collectivité.

#### Les grands principes du service Jeunesse

- Mixité : L'équipe veille à répartir les filles et garçons quelle que soit l'activité proposée.
- Ecoute : Les animateurs se tiennent à disposition pour rencontrer les jeunes comme les parents !
- Sécurité : Les activités sont encadrées au minimum par deux animateurs gérant des groupes constitués de 14 jeunes. Le but est d'assurer leur sécurité morale et physique.
- Soutien : Ceux qui le souhaitent pourront être accompagnés à chaque étape de leur projet : telle une aide technique à la création d'association, etc.

## III. Bilan Projet social 2023

Un bilan détaillé est proposé en annexe 1

| Actions proposées   | Objectifs opérationnels  | Non atteint | En cours | Atteint | Points d'amélioration/<br>Commentaires                                   |
|---|--|-------------|----------|---------|--|
| Espace Accueil Convivial<br>Orientations 1 et 2   | 1 Répertoire le public qui vient au centre social intercommunal.   |             | X        |         | En cours : création d'une grille conforme aux exigences de l'outil Sénac |
|   | 2 Recenser les besoins et les demandes des habitants / Associations et les traiter.  |             |          | X       | A poursuivre dans le cadre de l'évaluation continue                      |
|   | Proposer des actions culturelles au sein du Centre Social intercommunal  |             |          | X       | A développer   |
| Veille Sociale<br>Orientation 3   | Intégrer les dispositifs existants qui contribuent à détecter les besoins sociaux du territoire  |             |          | X       | A poursuivre   |
|   | Identifier et créer des outils de veille sociale pouvant servir dans les structures  |             |          | X       | A poursuivre dans le cadre de l'évaluation continue                      |
|   | Mettre en place un COTEC, un comité d'élus et une possible réunion des 2 dispositifs   |             | X        |         | A poursuivre et à structurer   |
| Comité d'usagers / Réunions Publiques<br>Orientations 1 et 3  | Organiser des temps collectifs concertés de manière régulière en favorisant la participation des habitants. Répertoire les demandes et besoins de ces temps de concertation. Faire remonter aux élus les éléments recueillis sous forme de synthèse. |             | X        |         | A poursuivre et à structurer   |
| Partenariat et concertation avec les structures sociales, économiques et culturelles du territoire<br>Orientations 1 et 3 | Répertoire les partenaires sociaux, économiques et culturels   |             |          | X       |  |

**AR Prefecture**

005-240500439-20240213-2024\_25-DE  
 Reçu le 19/02/2024  
 Publié le 19/02/2024

| Actions proposées   | Objectifs opérationnels  | Non atteint | En cours | Atteint | Points d'amélioration/<br>Commentaires   |
|---|--|-------------|----------|---------|--|
| Partenariat et concertation avec les structures sociales, économiques et culturelles du territoire<br>Orientations 1 et 3 | Proposer des temps de réunion et de concertation   |             |          | X       | A poursuivre dans le cadre du projet social 2024-2025-2026   |
|   | Proposer un schéma d'organisation et d'orientation du public   | X           |          |         | Objectif qui pourra être développé dans le cadre du CST sur la partie « renforcer l'accès aux droits ».  |
|   | Accompagner les publics vers les actions culturelles et artistiques du territoire  |             |          | X       | A poursuivre en développant des actions dans le cadre des CTEAC et du pass culture avec les établissements scolaire du primaire de l'élémentaire et du secondaire. |
| Activités associatives<br>Orientations 1 et 3   | Permettre les initiatives associatives et contribuer au développement de leurs activités<br>Accompagner les associations dans leurs activités  |             |          | X       | A poursuivre   |
| Coordination Enfance/Jeunesse<br>Orientations 2 et 4  | Mettre en place une veille sociale et juridique pour les activités proposées aux 3/17 ans<br>Développer des pratiques professionnelles communes pour les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) 3/17 ans (Législation, Veille juridique, projet pédagogique, règlements, communication, programmation, etc.) |             |          | X       | A poursuivre et à développer dans le cadre du projet éducatif de territoire  |
|   | Coordination globale (Nouvelles offres proposées, besoins exprimés par les habitants, organisation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) 3/17 ans)  |             |          | X       | A poursuivre et à développer dans le cadre du projet éducatif de territoire  |

## AR Prefecture

| Actions proposées   | Objectifs opérationnels   | Non<br>attient | 005-240500439-20240213-2024_25-DE |                       | Points d'amélioration/<br>Commentaires   |
|---|---|----------------|-----------------------------------|-----------------------|--|
|   |   |                | Encours<br>Publié le              | Atteint<br>19/02/2024 |  |
| Coordination Enfance/Jeunesse<br>Orientations 2 et 4                    | Réaliser un bilan dans le cadre de la Convention territoriale   |                |                                   | X                     | Intégration des actions du projet social du centre social à la CTG.                              |
|   | Développer des Conseils avec les habitants pour les ACM 3/17 ans  |                | X                                 |                       | A poursuivre et à structurer   |
|   | Développer une activité culturelle et de loisirs cohérente et concertée sur l'ensemble du territoire.<br>Faciliter l'accès à la culture et aux sports-loisirs.<br>Décentraliser certaines animations et/ou accueils dans les autres communes du territoire. |                |                                   | X                     | A consolider dans le cadre du projet éducatif de territoire                                      |
| Maison de la Jeunesse 12/25 ans<br>Orientations 2,3 et 4                | Maison de la Jeunesse 12/25 ans<br>Orientations 2,3 et 4  |                |                                   | X                     | Obtention de la labellisation jeune, promeneur du net et rédaction du nouveau projet pédagogique |
| Coordination et accompagnement du vieillissement<br>Orientations 1 et 3 | Repérer, détecter la population isolée vieillissante ce en lien avec les communes et avec les services auxquels ils font appel  |                | X                                 |                       | Poursuivre en partenariat avec les communes du territoire et les partenaires                     |
|   | Organiser des temps de rencontres avec les partenaires et le comité d'usager sénior   |                | X                                 |                       | A poursuivre et développer sur l'ensemble du territoire  |
|   | Proposer des temps d'information et d'animation sur le territoire.  |                |                                   | X                     | A déployer sur l'ensemble du territoire  |
| Partenariat avec les services de préventions<br>Orientations 3 et 4     | Repérer les adolescents correspondants au public de la prévention spécialisée et les accompagner vers les professionnels adaptés<br>Aider les parents en difficulté.<br>Mettre en place des actions collectives de prévention en partenariat avec le SIPS.  |                |                                   | X                     | A poursuivre et à structurer dans le cadre du projet pédagogique de l'accueil jeune.             |

**AR Prefecture**

005-240500439-20240213-2024\_25-DE

Encours 19 Atteint 24  
Publié le 19/02/2024

| Actions proposées  | Objectifs opérationnelle  | Non<br>attent | Encours<br>Publié le | Atteint<br>19/02/2024 | Points d'amélioration/<br>Commentaires   |
|--|---|---------------|----------------------|-----------------------|--|
| Accompagnement à la<br>scolarité -<br>Collège<br>Orientations 2 et 4 | Prévenir les inégalités et soutenir l'élève et sa famille dans<br>la scolarité<br>Prévenir les risques de rupture scolaire<br>Favoriser l'accès à la culture  |               |                      | X                     | Développer des actions de médiation<br>culturel au sien du CLAS  |
| Initiatives des habitants<br>Orientations 2 et 4                     | Partager un moment de convivialité<br>S'appuyer sur les savoir-faire de chacun  |               |                      | X                     | A poursuivre et à déployer sur l'ensemble<br>du territoire   |
| Sortie et soirées familles<br>Orientation 2 et 4                     | Proposer une offre culturelle de qualité diversifiée et<br>adaptée au public favorisant le rapprochement au sein<br>de la famille<br>Construire avec les habitants une soirée qui permet la<br>mise en œuvre de leurs idées |               |                      | X                     | A poursuivre et à déployer sur l'ensemble<br>du territoire   |
| Informations collectives<br>Orientation 2 et 4                       | Recenser les besoins en informations des<br>élus/habitants/associations<br>Proposer un programme d'informations collectives qui<br>réponds aux besoins et demandes des<br>élus/habitants/associations                       |               | X                    |                       | A développer   |
| Groupe de parole de parents<br>Orientation 2 et 4                    | Mettre en place un groupe de parole régulier<br>Encourager la participation des familles<br>Repérer le public prioritaire   |               | X                    |                       | Mis en œuvre mais action peu connue des<br>habitant.<br>Développer le travail en réseau pour le<br>repérage en |

## IV. Analyse des besoins

### A. Etude démographique

#### 1. Situation et environnement géographique

##### Le département des Hautes Alpes

Le département des Hautes-Alpes est un département situé dans le sud des Alpes, il est réputé pour :

- son ensoleillement (300 jours par an permettant un tourisme été/hiver),
- être le département le plus montagneux et le plus haut de France en moyenne, (Plus du tiers de la surface dépasse 2 000 m).

Il s'étend sur 5 549 km<sup>2</sup> répartis sur 172 communes, 19 intercommunalités et ne comprend que cinq Agglomérations, Gap, Briançon, Embrun, Laragne et Veynes.

Son activité principale est le tourisme :

- l'hiver avec les stations de ski, la haute montagne et tous les sports associés ;
- l'été avec la fréquentation des hautes et moyennes montagnes pour les randonnées, l'escalade, l'alpinisme (etc.) et la pratique des activités d'eaux vives et le nautiques grâce au lac de Serre-Ponçon et des différentes rivières (Guisane, Durance, Guil, etc.).

Les Hautes-Alpes regroupent plusieurs régions naturelles : le Briançonnais, le Bochaine (ou le pays du Buëch), le Champsaur, le Dévoluy, l'Embrunais, le Gapençais, le Guillestrois, le Laragnais, le Queyras, le Serrois-Rosanaï, le Veynois, le Valgaudemar et le Pays des Ecrins.



## La Communauté de Communes du Briançonnais (CCB)

La Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) regroupe 13 communes pour 20 771 habitants (Insee 2020) : Briançon, Cervières, La Grave, La Salle-les-Alpes, Le Monêtier-les-Bains, Montgenèvre, Névache, Puy-Saint-André, Puy-Saint-Pierre, Saint-Chaffrey, Val-des-Prés, Villar-d'Arène, Villar-Saint-Pancrace.

Briançon compte près de 60% de la population permanente, au sein d'un territoire fortement structuré par l'activité touristique :

- Le Briançonnais offre environ 75.000 lits touristiques, composés à plus de 50% de résidences secondaires.
- Plus de 40 000 visiteurs peuvent être présents sur le Briançonnais en haute saison d'hiver, avec des pointes à plus de 60 000 personnes. La population de la vallée peut donc être multipliée par plus de 3 voire 4 en saison touristique.
- Le relief constitue un élément marquant du territoire, structuré par quatre vallées principales :
  - La Guisane, regroupant Saint-Chaffrey, La Salle-les-Alpes, Le Monêtier-les-Bains. L'ensemble des communes de la Guisane et Briançon compose la station de ski de Serre-Chevalier. L'axe Guisane se prolonge par la Haute-Romanche au-delà du Col du Lautaret avec Villar-d'Arène et La Grave qui accueillent le site emblématique de la Meije.
  - La Clarée, avec Val-des-Prés et Névache.

Montgenèvre, la plus ancienne station de ski de France, occupe une position spécifique sur cet axe, en haut de versant sur le col frontière.

Au-delà du Col de l'Echelle, la Vallée Etroite est rattachée à la commune de Névache, bien que géographiquement tournée sur Bardonecchia.

- La Cerveyrette, menant à Cervières et au Col de l'Izoard.
- La Durance, qui borde Villard-Saint-Pancrace, ainsi que Puy-Saint-André et Puy-Saint-Pierre.

Le relief, atout majeur du territoire, détermine la localisation de l'habitat, des équipements, des services, et oriente les différents axes de transport du territoire.

Son caractère accidenté expose cependant les infrastructures à des aléas importants : enneigement, avalanches, glissements de terrain, chutes de blocs, ravinement, inondations.

Le Briançonnais est situé en périphérie de plusieurs grands bassins (distances indicatives depuis Briançon), sans qu'on puisse réellement parler d'une situation d'isolement :

- La vallée de la Durance en constitue la principale voie d'accès côté français, avec un axe routier vers Embrun, Gap et la métropole d'Aix-Marseille-Provence, et un axe ferroviaire en direction d'Embrun, Gap, menant ensuite vers Marseille ou Valence.
- Au-delà du col du Lautaret, la RD1091 mène à l'Oisans puis à la métropole Grenobloise, alors que le Col du Galibier permet de rejoindre la Maurienne de juin à octobre.
- Le col de Montgenèvre permet d'accéder à la région italienne du Piémont, dont la capitale, Turin, est la métropole la plus proche pour la plupart des communes du territoire.
- Il s'agit également de l'accès le plus rapide au réseau autoroutier : Oulx (et Bardonecchia par le col de l'Echelle en dehors de la saison d'hiver) se situent à 30 km de Briançon et ouvrent via le tunnel du Fréjus sur le réseau autoroutier français.
- De plus, la gare d'Oulx est la gare TGV la plus proche, sur la ligne reliant Paris, Lyon, Modane, Turin et Milan.
- Enfin, l'aéroport de Turin est le plus proche du territoire.

## 2. Carte d'identité des habitants de la Communauté de Communes du Briançonnais

## Population

| Nom                          | Habitants     | Densité<br>Hab/km <sup>2</sup> | Nom                          | Habitants    | Hab/km <sup>2</sup><br>Densité |
|------------------------------|---------------|--------------------------------|------------------------------|--------------|--------------------------------|
| <u>Briançon</u>              | <u>11 625</u> | <u>394.9</u>                   | <u>Puy-Saint-Pierre</u>      | <u>538</u>   | <u>68.7</u>                    |
| <u>Cervièrès</u>             | <u>188</u>    | <u>1.8</u>                     | <u>Saint-Chaffrey</u>        | <u>1 604</u> | <u>60.5</u>                    |
| <u>La Grave</u>              | <u>482</u>    | <u>3.8</u>                     | <u>La Salle Les Alpes</u>    | <u>982</u>   | <u>27.1</u>                    |
| <u>Le Monêtier Les Bains</u> | <u>1 056</u>  | <u>10.8</u>                    | <u>Val des Prés</u>          | <u>641</u>   | <u>14.0</u>                    |
| <u>Montgenèvre</u>           | <u>456</u>    | <u>11.4</u>                    | <u>Villar-d'Arène</u>        | <u>311</u>   | <u>3.9</u>                     |
| <u>Névache</u>               | <u>359</u>    | <u>1.9</u>                     | <u>Villar-Saint-Pancrace</u> | <u>1 472</u> | <u>34.7</u>                    |
| <u>Puy-Saint-André</u>       | <u>462</u>    | <u>29.7</u>                    |                              |              |                                |

Sources : INSEE 2020 – Population municipale / INSEE RP 2018 – Densité de la population

| Densité                  |                          |                           |
|--------------------------|--------------------------|---------------------------|
| Briançonnais             | Hautes Ales              | France                    |
| 23.2 hab/km <sup>2</sup> | 25.4 hab/km <sup>2</sup> | 105,5 hab/km <sup>2</sup> |

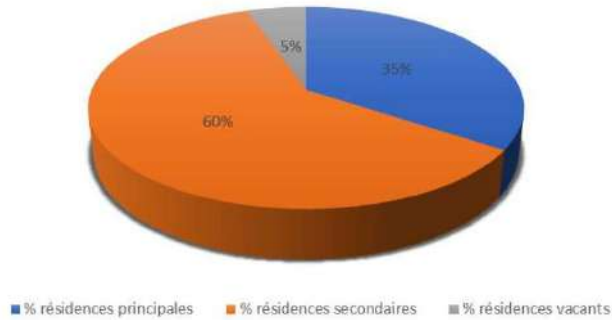
Source : INSEE RP 2018 – Densité de la population

## Habitat

|              | Nombre total de logements | Part des ménages propriétaires de leur résidence principale |
|--------------|---------------------------|---|
| Briançonnais | 56.5%                     | 26 427  |

Source INSEE – 2018

## Type d'habitation au regard des habitants



56% des résidences principales sont occupées par leur propriétaire.

La part des résidences secondaires dans le Briançonnais est largement supérieure à celle des Hautes-Alpes.

Cela témoigne de l'attraction touristique du territoire et d'une activité économique très marquée par la saisonnalité.

En 2019, le nombre total de logement était de 26 899 avec 34.4% de résidences principales et 60.4% pour le secondaire. Le nombre de logement a augmenté mais les proportions des logements principaux et des secondaires restent les mêmes.

Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Briançonnais prévoit une augmentation de 1 600 résidences principales de 2015 à 2030, dont 1 100 sur l'agglomération de Briançon. Sa révision est en cours

## Emploi & Catégories Socio-Professionnelles

POP T6 - Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2019

|   | Hommes       | Femmes       | Part en % de la population âgée de |              |              |
|---|--------------|--------------|------------------------------------|--------------|--------------|
|   |              |              | 15 à 24 ans                        | 25 à 54 ans  | 55 ans ou +  |
| <b>Ensemble</b>                                   | <b>7 762</b> | <b>8 459</b> | <b>100,0</b>                       | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> |
| Agriculteurs exploitants                          | 67           | 60           | 0,0                                | 0,9          | 0,8          |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise         | 704          | 295          | 0,1                                | 9,7          | 4,1          |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 449          | 478          | 0,8                                | 9,3          | 3,2          |
| Professions intermédiaires                        | 1 206        | 1 354        | 5,7                                | 27,1         | 5,9          |
| Employés  | 833          | 2 190        | 20,2                               | 28,9         | 7,5          |
| Ouvriers  | 1 350        | 351          | 12,6                               | 16,5         | 3,8          |
| Retraités   | 2 217        | 2 666        | 0,0                                | 0,4          | 68,0         |
| Autres personnes sans activité professionnelle    | 935          | 1 066        | 60,6                               | 7,2          | 6,7          |

Source : Insee, RP2019 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2022.



Extrait du DTSP :

Un territoire jeune mais en vieillissement.

La population du Briançonnais augmente régulièrement depuis 1968. Mais le taux de croissance ralentit. La Communauté de Communes du Briançonnais est un territoire qui attire les jeunes ménages avec enfants en bas âges. Mais c'est aussi un territoire soumis à la tendance nationale du vieillissement de sa population.

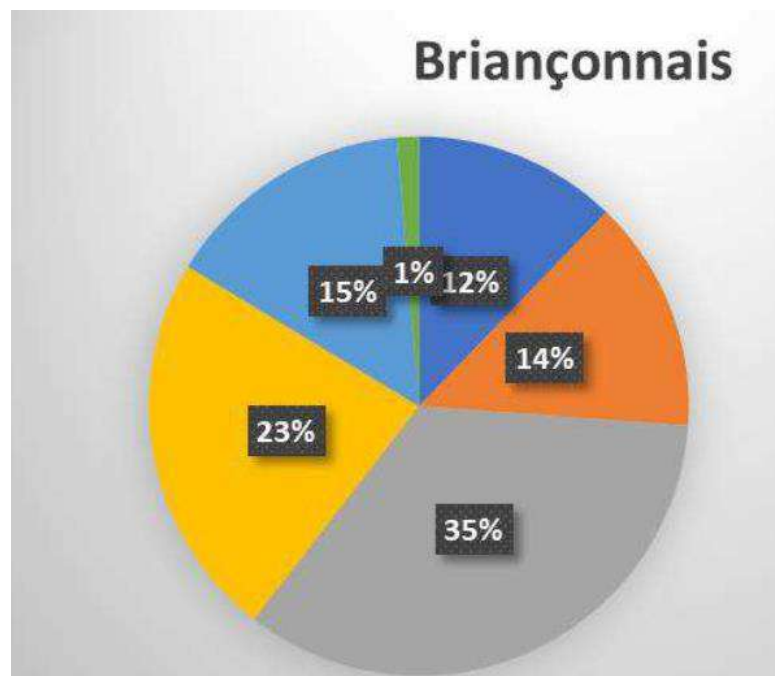
Les profils urbains de Briançon et de la vallée de la Guisane sont vieillissants, malgré l'importance de petits logements, généralement attractifs pour les jeunes.

La population âgée migre vers la ville centre, où se trouvent les équipements adaptés à ses besoins. Les personnes âgées sont généralement propriétaires mais avec de faibles revenus, entraînant des difficultés d'adaptations de leur logement.

Des migrations résidentielles internes et à destination et en provenance du grand Sud Est. Bien que le solde migratoire soit positif sur la période 1990-2010 il est intéressant de s'attarder sur la période 2003-2008 marquée par un solde négatif. Sur cette période 3 574 personnes quittent la Communauté de Communes du Briançonnais et seulement 2 717 personnes s'y installent.

En interne, 870 personnes ont déménagé : 40% des départs et des installations se font à Briançon.

Les enfants (allocataires CAF) âgés de 0 – 25 ans révolus et comparaison départementale.



La composition des tranches d'âges sur le territoire du Briançonnais est identique à celle relevée sur le département.

L'effectif des enfants âgés de plus de 6 ans est plus important que celui des jeunes enfants, constat identique à celui que nous observons sur le département des Hautes-Alpes.

Ce constat se confirme au regard de la proportion par tranche d'âge : celles des 6-12 ans est supérieure à celle des 0-6 ans.

La proportion des jeunes de 16-25 ans sur le Briançonnais est semblable à celle observée sur le département des Hautes-Alpes.

**La structure familiale :**

Le nombre de familles sur le Briançonnais est très légèrement au-dessous de la moyenne départementale. 1/3 des familles sont des familles monoparentales (même constat sur les Hautes-Alpes).

La part de familles nombreuses monoparentales est quasiment identique à la part départementale.

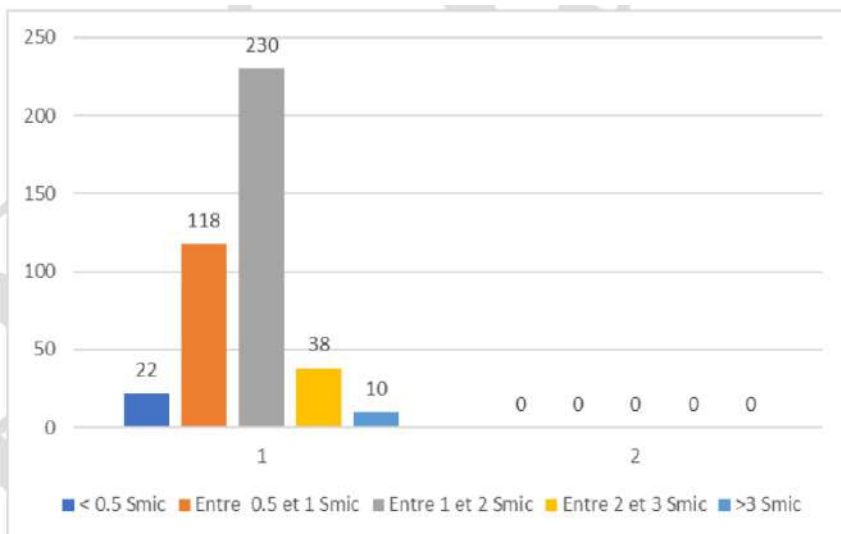
**L'activité professionnelle :**

| Taux d'activité des 15-64 ans |              | Taux de chômage 15-64 ans |              |
|-------------------------------|--------------|---------------------------|--------------|
| Briançonnais                  | Hautes-Alpes | Briançonnais              | Hautes-Alpes |
| 76.5%                         | 75.80%       | 7.00%                     | 10.30%       |

Globalement, un taux d'activité sur le Briançonnais supérieur à la moyenne départementale.

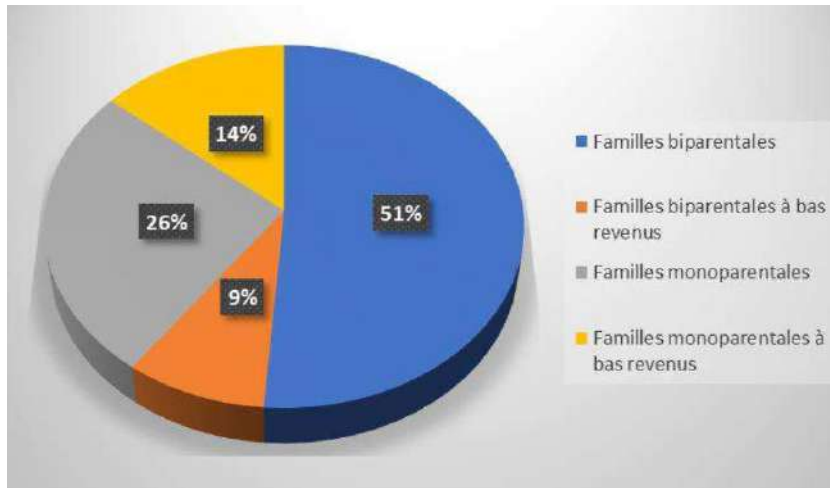
**Le niveau de ressources :**

Nombre de familles (CAF et MSA) avec enfants de moins de 6 ans dont les ressources brutes mensuelles sont :



Le niveau de ressources des familles du Briançonnais est inférieur au niveau de ressources observé au niveau départemental.

Les mêmes proportions entre le Briançonnais et le département des Hautes-Alpes sont observés avec une moyenne de 30% de foyers allocataires avec des bas revenus.



Source : Fiches territoire\_CAF2020

De manière générale, la part des familles monoparentales à bas revenus est supérieure à la part des familles biparentales à bas revenus : trois fois plus de familles monoparentales à bas revenus.

La moitié des familles monoparentales sont à bas revenus.

La répartition des enfants à bas revenus par tranche d'âges est identique entre le Briançonnais et le département des Hautes-Alpes.

## B. Les services à la population

### 1. Transports

La mobilité dans le Briançonnais est un point essentiel pour les habitants du territoire.

Grâce à la délégation de service publique signée en septembre 2022 par la Communauté de Communes du Briançonnais, l'offre est assurée par un seul prestataire avec un tarification par zone et des tarifs attractifs pour les abonnements et ce, sur les 13 communes.

L'offre de services a été améliorée et étendue dans le temps. Depuis mai 2023, les dessertes de Fontchristiane, Clos du Vas et Pont le Lame sont assurées. Depuis juillet 2023, les dessertes saisonnières sont mises en place pour le Col du Lautaret, Villar d'Arène, La Grave ainsi qu'entre Briançon et Névache.

Depuis septembre 2023, les transports scolaires sont ouverts au public et Saint Chaffrey est desservi par le réseau urbain.

Il est aussi prévu le déploiement de 240 points de stationnement vélos sur l'ensemble du territoire sur 3 ans.

Les Via Guisane et Via Clarée restent des sujets essentiels pour le territoire, tant pour les déplacements du quotidien qu'en itinéraires touristiques.

## 2. Services administratifs

- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : Briançon, Le Monétier les Bains, La Salle les Alpes, St Chaffrey, Villard St Pancrace, Montgenèvre,
- Maison des solidarités du Département avec le service de PMI : Briançon
- La France Services : Briançon et itinérance des permanences sur le territoire
- Antenne CPAM, CAF : Briançon
- Sous-préfecture : Briançon
- Maison de la Justice et du Droit : Briançon
- Service des Finances Publiques : Briançon
- Pôle Emploi

## 3. Equipements culturels

- Cinéma : Briançon, Montgenèvre, La Salle les Alpes, Le Monétier les Bains
- Bibliothèques : St Chaffrey, La Salle les Alpes, Le Monétier les Bains, la Grave, Villard d'Arène, Villard St Pancrace, Cervières, Val des Prés
- Médiathèque : Briançon
- Théâtre : Briançon
- Centre d'art contemporain : Briançon
- Conservatoire à rayonnement intercommunal du Briançonnais : théâtre danse musique : Briançon
- Atelier des Beaux-Arts : Briançon
- Musées : Briançon, Le Monétier les Bains, La Salle les Alpes, Villard St Pancrace,
- Maison de la Géologie : Puy St André

## 4. Services de santé

- Hôpital (avec IRM) : Briançon
- Laboratoire : Briançon
- Centre d'imagerie médical : Briançon
- CMPP/CAMPS : Briançon
- Pas de pédiatre en libéral
- Centres de santé existant (Saint Chaffrey et Le Monétier les Bains) et à venir (Villard d'Arène et La Salle les Alpes)
- Professions paramédicales sur le territoire

## 5. Complexes sportifs

- Piscines : centre aquatique Briançon, La Salle les Alpes, et 2 piscines baignades biologiques
- Centres Bien-être : Les Grands Bains au Monétier les Bains et Durancia à Montgenèvre

- Terrain multisport et city stade : La Salle les Alpes, La Grave, Villard d'Arène, Montgenèvre, Val des Prés, Saint Chaffrey
- Bike parc espace VTT : La Salle les Alpes, Montgenèvre, Villard St Pancrace
- Patinoire : Briançon (intérieur), en extérieur l'hiver : Montgenèvre, La Salle les Alpes
- Terrain de football : Briançon, Villard St Pancrace, La Salle les Alpes/ le Monétier les Bains
- Terrain tennis : Briançon (indoor et outdoor), outdoor : Monétier, La Grave, Villard d'Arène, Névache, Montgenèvre
- Gymnase : Briançon (3)
- Skate parc : Briançon (indoor), outdoor : la Salle les Alpes, Saint Chaffrey et le Monétier les Bains,
- Pumptrack : Saint Chaffrey et Le Monétier les Bains
- Mur d'escalade : outdoor : Briançon, La Salle les Alpes et le Monétier les Bains, indoor : Briançon (dans Gymnase)
- Stade de rugby : Briançon
- Golf : Montgenèvre
- Piste d'athlétisme : Briançon
- Stations de ski : Serre Chevalier et Montgenèvre, Le Chazelet, La Grave (Domaine Freeride et nordique)

## 6. Bailleurs sociaux

| Commune   | Nombre de logements sociaux |
|---|-----------------------------|
| Briançon  | 1 383                       |
| Montgenèvre   | 66                          |
| Saint Chaffrey                                      | 95                          |
| La Salle les Alpes                                  | 63                          |
| Le Monétier les Bains                               | 29                          |
| Val des près  | 66                          |
| Névache   | 29                          |
| Villar d'Arène                                      | 6                           |
| <b>Total Communauté de Communes du Briançonnais</b> | <b>1737</b>                 |

Logements sociaux : sources :  
ERILIA, OPH05, UNICIL, Immobilier  
Méditerranée

Autres logements :

- 2 résidences meublées, équipées à Briançon pour des personnes en situation de précarité : 34 appartements
- Résidence des travailleurs saisonniers : Briançon
- Aire d'accueil des gens du voyage

## 7. Petite Enfance

## Accueils collectifs

|                                   | <b>MAC<sup>3</sup> Les P'tites Boucles</b><br>Briançon     | <b>MAC Les Loustics de la Durance</b><br>Briançon          | <b>MAC La Guisane</b><br>St Chaffrey                       | <b>MC<sup>4</sup> Les Marmots du Mélézin</b><br>Villard-St-Pancrace | <b>MC Le Château des Enfants</b><br>La Grave               | <b>MAC Les Sourires</b><br>Montgenèvre                     | <b>MC Les Eterlous</b><br>Le Monétier-Les-Bains                  |
|-----------------------------------|--|--|--|---|--|--|--|
| Gestionnaire                      | CCB  | Association Les Loustics                                   | CCB  | Association Les Loustics  | Association Les Château des Enfants                        | Mairie de Montgenèvre                                      | Association Trait-Union  |
| Places                            | 85 places<br>0 – 4 ans                                     | 20 places<br>0 – 6 ans                                     | 39 places<br>0 – 4 ans                                     | 10 places<br>0 – 6 ans  | 10 places<br>0 – 6 ans                                     | 20 places<br>0 - 6 ans                                     | 10 places<br>0 – 3 ans   |
| Amplitude d'ouverture journalière | 11 h/j<br>Du lundi au vendredi                             | 11 h/jour<br>Du lundi au vendredi                          | 10 h/jour<br>Du lundi au vendredi                          | 11h/jour<br>Du lundi au vendredi                                    | 10 h/jour<br>Du lundi au vendredi                          | 10 h/jour<br>Du lundi au vendredi                          | 10h/j<br>Lundi au vendredi                                       |
| Type de financement               | PSU<br>Prestation de service unique versée au gestionnaire | PSU<br>Prestation de service unique versée au gestionnaire | PSU<br>Prestation de service unique versée au gestionnaire | PSU<br>Prestation de service unique versée au gestionnaire          | PSU<br>Prestation de service unique versée au gestionnaire | PSU<br>Prestation de service unique versée au gestionnaire | PAJE<br>Prestation d'accueil du jeune enfant versée à la famille |

<sup>3</sup> MAC = multi-accueil collectif<sup>4</sup> MC = micro crèche

Focus sur certaines structures :

Plusieurs structures d'accueil petite enfance sont ouvertes sur des horaires élargis.

|                  |   |
|------------------|---|
| MAC Les Sourires | Ouverture les samedis, dimanche et jours fériés en saison d'hiver (décembre – avril)<br>15 places<br>8h – 18h |
| MC Les Eterlous  | Ouverture les samedis, dimanche et jours fériés en saison d'hiver et d'été<br>10 places                       |

Au total, pour 2021, 204 places d'accueil collectif sont proposées pour 436 enfants (Allocataires Caf) de moins de 3 ans. (0.47 place par enfant)

Pour les Hautes-Alpes, 1 093 places d'accueil collectif sont offertes aux 3 197 enfants (Allocataires Caf) de moins de 3 ans. (0.34 place par enfant).

**AR Prefecture**

005-240500439-20240213-2024\_25-DE  
 Publié le 19/02/2024  
 Publié le 19/02/2024

|                     | <b>Nbre place accueil collectif</b> | <b>Nbre enfants allocataires CAF</b> | <b>Place par enfant</b> |
|---------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------|
| <b>Briançonnais</b> | 194                                 | 436                                  | 0,47                    |
| <b>Hautes Alpes</b> | 1083                                | 3197                                 | 0,34                    |

Cette offre d'accueil collective est complétée par des structures saisonnières :

- Les Poussins/ESF à Saint-Chaffrey (Chantemerle) accordent des tarifs préférentiels aux habitants du Briançonnais selon les places disponibles. Elle accueille des enfants de 8 mois à 6 ans.
- Crèche de l'ESF à Montgenèvre ; Les Eterlous au Monétier-Les-Bains : structure mixte avec 14 places halte-garderie, couplée avec la micro-crèche (structure permanent, Cf. ci-dessus).

Ces structures peuvent parfois accueillir les enfants de familles de résidents permanents sur demande.

**La scolarisation des enfants** : Effectifs de rentrée par école

| <b>Nb enfants rentrée :</b> | <b>2018</b>  | <b>2019</b>  | <b>2020</b>  | <b>2021</b>  |
|-----------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Briançon                    | 1 199        | 1 164        | 1 184        | 1 101        |
| Montgenèvre                 | 27           | 31           | 40           | 45           |
| Montgenèvre les Alberts     | 22           | 15           | 16           | 14           |
| Névache                     | 34           | 31           | 32           | 28           |
| Val des Prés,               | 43           | 29           | 25           | 24           |
| Monetier                    | 88           | 83           | 80           | 80           |
| La Salle les Alpes          | 83           | 82           | 82           | 73           |
| St Chaffrey                 | 109          | 120          | 112          | 100          |
| Puy St pierre               | 53           | 52           | 61           | 50           |
| Villard St Pancrace         | 116          | 121          | 115          | 121          |
| La Grave                    | 53           | 62           | 57           | 49           |
| Villard d'Arène             | 15           |              |              |              |
| <b>TOTAL CCB</b>            | <b>1 842</b> | <b>1 790</b> | <b>1 804</b> | <b>1 685</b> |

➤ Source Education Nationale

**L'accueil individuel**

Sources : IMAJE, Coordinatrice Petite Enfance BRIANÇONNAIS et Service PMI – Département des Hautes-Alpes

L'accueil individuel concerne l'accueil des enfants :

- au domicile d'un assistant maternel (AM) agréé, par le service PMI du Département,
- au domicile de la famille, par une garde à domicile,
- au sein d'une Maison d'Assistant Maternel.

Eléments de contexte issu de IMAJE

**Assistants maternels (ASM) agréés en activité :**

|                 | Au 31/12/2019 | Au 31/12/2020 | Au 31/12/2021 |
|-----------------|---------------|---------------|---------------|
| CC Briançonnais | 40            | 39            | 29            |

Evolution annuelle moyenne sur 3 ans : -14.9%

Assistants maternels (ASM) en activité selon le nombre d'enfants accueillis

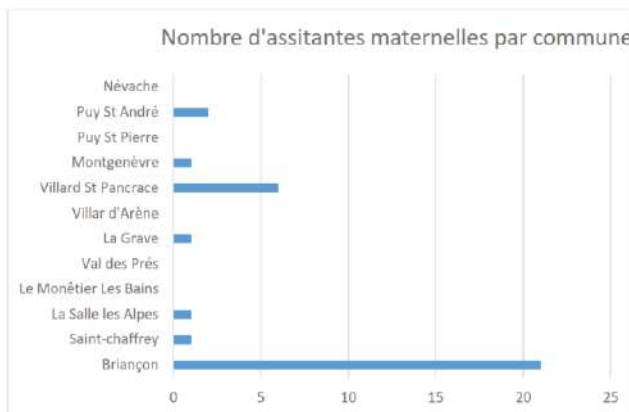
ASM en activité pour 100 enfants Caf et Msa de – 3 ans :

| Au 30/12/2020    | Au 30/12/2021      |
|------------------|--------------------|
| Briançonnais : 7 | Briançonnais : 6.5 |
|                  | HA : 9.2           |

Part des ASM en activité de 55 ans et + :

| Au 30/12/2020        | Au 30/12/2021        |
|----------------------|----------------------|
| Briançonnais : 19.4% | Briançonnais : 24.1% |
|                      | HA : 26.8%           |

24% des AM cesseront leur activité à court terme.



Les communes sans assistantes maternelles sont Cervières, Villard D'Arène, Névache, Puy St Pierre, Val des Prés, Monferrat, La vallée de la Clarée (Val des Prés et Névache), ne compte plus d'assistantes maternelles. Les crèches les plus proches sont à 1/2h en voiture (Montgenevre ou Briançon). Il y a peu de kilomètre en distance, mais il s'agit de routes de montagne.

Au 1 juin 2022, 33 assistantes maternelles sont sur la liste de diffusion au public, émise par la PMI des Hautes-Alpes pour un total de 108 places d'accueil.

La CCSS des Hautes-Alpes accompagne également l'installation des nouveaux assistants maternels en octroyant une prime.

Entre 2020 et 2021, aucune assistante maternelle n'a bénéficié de cette prime à l'installation.

### **Les Maison d'Assistants Maternels (Mam)**

Une Mam est un lieu où 2 à 6 assistantes maternelles peuvent se regrouper, dont 4 exerçant simultanément. Le nombre total d'enfants simultanément accueillis dans une Mam ne peut pas excéder 20.

Le fonctionnement de la Mam est déterminé selon un règlement précisant les modalités d'organisation et de fonctionnement commun aux assistants maternels. Aucune MAM n'est ouverte sur le territoire du Briançonnais.

### **La garde à domicile**

Une association, basée à La Roche de Rame, propose un service de garde à domicile pour les enfants du territoire et des Hautes-Alpes.

### **Le Relais petite enfance (RPE)**

Les Relais petite enfance (RPE) sont des lieux d'information sur l'ensemble des modes d'accueil (collectifs et individuels). Ce sont aussi des lieux de rencontre et d'échange pour les futurs parents, les parents, les assistantes maternelles et les autres professionnels de la petite enfance.

Les missions des RPE sont déclinées en 5 points :

1. Participer à l'information des candidats potentiels au métier d'assistant maternel selon les orientations définies par le comité départemental des services aux familles
2. Offrir aux assistants maternels et, le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile, un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnelles ainsi que les conseiller pour mettre en œuvre les principes applicables à l'accueil du jeune enfant prévus par la charte nationale mentionnée à l'article L. 214-1-1, notamment en organisant des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants qu'ils accueillent
3. Faciliter l'accès à la formation continue des assistants maternels et, le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile, et les informer sur leurs possibilités d'évolution professionnelle
4. Assister les assistants maternels dans les démarches à accomplir en application des articles L. 421-3 et L. 421-4;
5. Informer les parents, ou les représentants légaux, sur les modes d'accueil du jeune enfant définis à l'article L. 214-1, individuels et collectifs, présents sur leur territoire et les accompagner dans le choix de l'accueil sur le mieux adapté à leurs besoins.

Sur le Briançonnais, 1 RPE est agréé par la CCSS des Hautes-Alpes.

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Gestionnaire              | Communauté de Communes du Briançonnais   |
| Territoire d'intervention | La CC Briançonnais, 13 communes.<br>Le Rpe bénéficie d'un local à Briançon.<br>Il se déplace sur d'autres lieux pour des temps d'activité. |
| ETP animatrice            | 0.60 Etp   |
| Public                    | Les assistants maternels et les garde à domicile accompagnés des enfants dont ils ont la garde.  |
| Mission renforcée         | Le Ram Briançonnais est engagé dans la mission « promotion renforcée de l'accueil individuel ».  |

➤ Source : CCSS Hautes-Alpes.

## 8. Enfance Jeunesse

### Effectifs scolaires – Structures Education Nationale

|   | Nombre de structures       | Effectifs scolaires 2021 |
|---|----------------------------|--------------------------|
| Briançon  | 8 publiques et 1 privée    | 1 101                    |
| Montgenèvre   | 1 primaire et 1 maternelle | 45                       |
| Montgenèvre les Alberts                             |                            | 14                       |
| Névache   | 1 primaire                 | 28                       |
| Val des Prés  | 1 primaire                 | 24                       |
| Le Monétier les Bains                               | 1 primaire                 | 80                       |
| La Salle les Alpes                                  | 1 primaire                 | 73                       |
| St Chaffrey   | 1 primaire                 | 100                      |
| Puy St Pierre                                       | 1 primaire                 | 50                       |
| Villard St Pancrace                                 | 1 primaire                 | 121                      |
| La Grave  |                            | 49                       |
| Villard d'Arène                                     | 1 primaire                 |                          |
| <b>TOTAL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANÇONNAIS</b> |                            | <b>1 685</b>             |

Source Education Nationale

## Accueil collectif de mineurs

|                             | Centre de loisirs de Briançon | Eclaireurs de France de Briançon | ACM Du Briançonnais                  | ACM Villard St Pancrace | ACM La Clarée           | ACM Le Pied du Col      | Petits Aigles Saint-Chaffrey | Monétier La Salle Les Alpes |
|-----------------------------|-------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| Compétences                 | Communale                     | Intérêt intercommunal            | Intérêt intercommunal                | Intérêt intercommunal   | Communale               | Communale               | Communale                    | Communale                   |
|                             | Mairie de Briançon            | Association                      | CSI du Briançonnais                  | CSI du Briançonnais     |                         |                         | Mairie                       | Mairie                      |
| Places maxi                 | 127                           | 19                               | 48                                   | 24                      | 16                      | 16                      | 40                           | 40                          |
| Tranches d'âges accueillies | 3 – 6 ans<br>6 – 13 ans       | 6 – 12 ans<br>12 – 17 ans        | 3 – 6 ans<br>6 – 13 ans<br>14-17 ans | 3 – 6 ans               | 3 – 6 ans<br>6 – 13 ans | 3 – 6 ans<br>6 – 13 ans | 3 – 6 ans<br>6 – 13 ans      | 3 – 6 ans<br>6 – 13 ans     |
| Périodes d'ouverture        |                               |                                  |                                      |                         |                         |                         |                              |                             |
| Hiver                       | X                             | X                                | X                                    |                         |                         |                         | x                            |                             |
| Printemps                   | X                             | X                                | X                                    |                         |                         |                         | x                            |                             |
| Été                         | X                             | X                                | X                                    | X                       | X                       | X                       | x                            | X                           |
| Automne                     | X                             | X                                | X                                    |                         |                         |                         | x                            |                             |
| Noël                        | X                             | X                                | X                                    |                         |                         |                         | x                            |                             |
| Péri Matin                  | X                             |                                  |                                      |                         |                         |                         | x                            |                             |
| Péri midi                   | X                             |                                  |                                      |                         |                         |                         |                              |                             |
| Péri soir                   | X                             |                                  |                                      |                         |                         |                         | x                            |                             |
| Mercredi                    | X                             |                                  | X                                    |                         |                         |                         | x                            |                             |

L'offre d'accueil pour les 12-17 ans en ACM reste limitée sur le territoire. Des actions pour ce public sont mises en œuvre par le centre social intercommunal du Briançonnais. L'accueil périscolaire classique, déclaré en ACM, est peu développé. Seule la commune de Saint-Chaffrey propose ce service.

**L'accessibilité du service :**

La tarification en accueil de loisirs est libre. Le gestionnaire décide seul des modalités de tarification.

Cependant, la convention qui le lie à la Caf impose la mise en place de tranches tarifaires qui tiennent compte des ressources des familles. Par ailleurs, une participation financière supplémentaire peut être demandée si l'enfant accueilli n'est pas domicilié sur la commune d'implantation du centre de loisirs. 2 gestionnaires ont mis en place cette tarification supplémentaire.

Par ailleurs, la CCSS 05 délivre des Aides aux Temps Libres aux allocataires en fonction de leurs ressources.

Cette aide, considérée comme un moyen de paiement, leur permet de payer les centres loisirs.

Elle est versée à la structure d'accueil. L'allocataire ne fait pas l'avance du montant de l'aide allouée par la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes Alpes. L'organisme de vacances déduit cette somme du coût total du séjour

### La Réforme des Rythmes Educatifs / Le Plan mercredi

Depuis 2013, date de mise en œuvre de la Réforme des Rythmes Educatifs, 5 Projets Educatifs De Territoire ont été signés avec :

- Briançon, Montgenèvre, Saint-Chaffrey, La Grave / Villar d'Arène, Monêtier-Les-Bains / Névache / Val des Prés.

5 collectivités ont bénéficié d'une subvention nommée Aide Spécifique Rythmes Educatifs (Asre) versée par la Caf pour la mise en œuvre des Temps d'activités périscolaires (Tap).

Cela représente : 39 698.64 € en 2017 et 20 680.92 € en 2018.

En septembre 2019, l'ensemble des écoles du territoire sont repassées à une organisation du temps scolaire sur 4 jours.

En septembre 2018 et pour encourager les collectivités à mettre en place ou à développer une offre d'accueil sur le temps du mercredi, les ministres de l'Education Nationale, de la Culture et des Sports, ont lancé la mise en œuvre du Plan mercredi.

Pour que tous les enfants puissent bénéficier d'activités et de projets propices à leur épanouissement et à leur réussite, le Plan mercredi vise à soutenir la structuration et le développement d'activités de loisirs de qualité sur le temps du mercredi, tout en recherchant une meilleure articulation des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Les principaux objectifs poursuivis par le Plan sont les suivants :

- Renforcer la qualité des offres périscolaires ;
- Promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi ;
- Favoriser l'accès à la culture et au sport ;
- Réduire les fractures sociales et territoriales.

La branche Famille accompagne la mise en place des Plans mercredi, notamment par l'attribution d'une bonification de la prestation de service Alsh, permettant de porter le financement de la Caf à 1 € par heure et par enfant. Le Plan de relance du plan mercredi n'a pas été activé sur le territoire du Briançonnais. Il est conditionné à l'écriture d'un projet éducatif de territoire.

### La Prestation de service Jeunes – 2023

Cette prestation de service vise à soutenir les structures jeunesse dans l'accompagnement des jeunes âgés de 12 à 25 ans en finançant des postes d'animateurs qualifiés. Ce financement est conditionné à la mise en œuvre et au développement de projets innovants, adaptés aux attentes des adolescents et agréés par les conseils d'administration des Caf. Ainsi, les objectifs opérationnels de la Ps jeunes sont les suivants :

- Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative ;
- Développer les partenariats locaux autour de la jeunesse avec d'autres acteurs et formaliser ces partenariats au sein des CTG et des Schémas départementaux de services aux familles (Sdsf) ;
- Consolider la fonction éducative ;
- Mobiliser les jeunes dans des projets de mobilisation citoyenne.

Le service jeunesse du centre social en intégrant le service de prévention spécialisé et en lien avec les éducateurs de préventions de la Communauté de Communes du Briançonnais peut prétendre à cette labellisation jeunes dans la limite de deux ETP financés à hauteur de 20 000 euros par ETP.

**Le réseau Promeneurs du Net**

Un réseau de promeneurs du Net (professionnels de la jeunesse assurant leur mission éducative sur le Net) est mis en place sur le Département depuis 2017. On compte actuellement 8 PDN dont 1 sur le territoire du Briançonnais, en tant que Conseillère mobile pour la Mission locale Briançon.

**Présence de l'association 4 3 2 A**

Le projet a été initié en 2009. Il s'inscrit toujours dans une logique de développement des potentialités et de travail de proximité, en tenant compte d'un territoire spécifique (milieu rural, vallées enclavées de montagnes). Partant du constat des atouts et faiblesses du milieu montagnard, ce projet a deux impératifs qui ont montré leur efficacité :

- Partir du Collège, périmètre d'action indispensable pour identifier le jeune et l'inscrire dans un dispositif d'ouverture à la qualification et à la formation professionnelle,
- Travailler dans la transversalité avec nos partenaires afin de dépasser le morcellement de l'accompagnement.

**L'appel à projet Jeunes Hauts Alps**

Dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles les services de l'État, du Département et de la Caisse d'Allocations Familiales ont lancé un appel à projets Jeunes commun. L'objectif est :

- d'améliorer le taux de couverture dans le département de l'offre visant les 11-17ans,
- de favoriser l'autonomie des jeunes,
- d'harmoniser les démarches pour les jeunes ;
- de structurer et animer un réseau d'acteurs de la jeunesse dans le département des Hautes-Alpes.

**L'appel à projet Terre de jeux**

Terre de Jeux 2024 est un label destiné aux collectivités territoriales et aux acteurs du mouvement sportif (fédérations, CROS-CDOS, CTOS...) qui souhaitent, quels que soient leur taille et leurs moyens, s'engager dans l'aventure des Jeux de Paris 2024.

**Le Point Accueil Ecoute Jeunes (Paej)**

Les Points accueil écoute jeunes (Paej) sont des structures de proximité mettant en œuvre des missions d'accueil et d'écoute généralistes auprès des jeunes en situation de mal-être et leur entourage, en particulier leurs parents. Ils jouent un rôle de prévention de ces situations sur les territoires.

Dans ce cadre, les Paej contribuent à :

- prévenir les situations à risques pour éviter les décrochages et les ruptures des adolescents et jeunes adultes ;
- rétablir le dialogue et restaurer des liens de confiance entre ces jeunes et leur famille, les adultes, les institutions et la société dans son ensemble ;
- participer au « bien-être » des adolescents et jeunes adultes et concourir de fait à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle ;
- favoriser l'autonomie des jeunes et leur capacité d'initiative et d'action.

Pour ce faire, l'action des Paej s'organise autour de cinq missions principales :

- l'accueil et l'écoute inconditionnels et immédiats des jeunes en présentiel et à distance (permanence d'écoute téléphonique) ;
- l'accompagnement personnalisé et/ou l'orientation des jeunes vers les dispositifs de droit commun ;
- « l'aller-vers » les jeunes qui ne souhaitent pas solliciter de l'aide ;
- la prévention auprès du public accueilli et en population générale de tous types de ruptures (mal-être, emprise, radicalisation, suicide,) ;
- la médiation avec l'entourage des jeunes et les institutions ainsi que les dispositifs d'insertion sociale et professionnelle.

Un Paej est ouvert sur Briançon. Il est géré par le centre social intercommunal. Un animateur-médiateur a

## 9. Parentalité

### Le Lieu Accueil Enfant Parent (LAEP)

Le LAEP est un espace convivial qui accueille, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.

Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. Elle est ouverte sur des temps déterminés par des accueillants (professionnels et/ou bénévoles) formés à l'écoute et garants des règles de vie spécifiques à ce lieu.

Le LAEP est souvent un premier lieu de sociabilité pour l'enfant. Il lui permet de développer sa créativité, son rapport à lui-même, aux autres et au monde. Il constitue de ce fait un espace d'épanouissement pour l'enfant et le prépare à la séparation avec son parent, ce qui facilitera ensuite une meilleure conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale pour les parents.

Le LAEP favorise également les échanges entre adultes. Il a pour objectif de prévenir ou de rompre l'isolement d'un certain nombre de familles, isolement qui peut être géographique, intergénérationnel ou culturel.

Structure souple, le LAEP se crée et se développe autour de projets visant à favoriser et à conforter la relation entre les enfants et les parents.

Dans chaque LAEP, l'action menée s'adapte en fonction de la population accueillie, des locaux, de la composition de l'équipe d'accueillants, de l'intégration avec d'autres activités portées éventuellement par le gestionnaire.

La CCSS des Hautes-Alpes soutient 5 LAEP. Toutefois, aucun n'est présent sur le territoire de la Communauté de Communes du Briançonnais.

Un projet LAEP est en cours d'élaboration en partenariat avec les réseaux parentalité du Briançonnais.

### Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Le CLAS est un dispositif complémentaire et spécifique qui vise à offrir, aux côtés de l'école, du collège et/ou du lycée, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Il s'adresse aussi aux parents de façon à les accompagner dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Ce dispositif est porté par le Centre Social Intercommunal du Briançonnais, sur le territoire du Briançonnais, pour des écoliers et des collégiens.

### La Médiation Familiale (MF)

La médiation familiale vise à prévenir la rupture des liens familiaux et à valoriser les compétences parentales. Elle s'appuie sur les compétences des personnes pour les aider à trouver par elles-mêmes des solutions au conflit qui les oppose.

Il s'agit d'un temps d'écoute, d'échanges et de négociation, qui permet :

- d'aborder les problèmes liés à un conflit familial
- de prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants.

Sur le département des Hautes-Alpes, 2 accueils sont ouverts par le service de médiation familiale : un sur Gap et un sur Briançon.

### Les Réseaux, d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (Reaap)

Le Reaap est un réseau d'institutions et de structures qui promeut des actions, des activités pour, par et avec les parents.

Il s'adresse à toutes les familles, et tous les bénévoles et professionnels associatifs ou institutionnels désireux d'accompagner les parents dans leur rôle éducatif auprès de leurs enfants.

Entre 2016 et 2021, la CCSS des Hautes-Alpes, en partenariat avec la MSA Alpes Vaucluse, ont financé, en moyenne, 25 actions par an. Cela concerne pour le Briançonnais, 3 à 4 actions par an, comme le Café parentalité et les actions portées par l'association du quartier Les Toulouzannes.

L'animation du réseau parentalité du Briançonnais est porté par la référente famille du Centre Sociale Intercommunal.

### **Les aides aux départs en vacances des familles – le dispositif « VACAF»**

La CCSS des Hautes-Alpes adhère au service commun des Caisses d'Allocations Familiales appelé VACAF, lequel verse une aide financière aux familles qui séjournent dans des centres familiaux ou des campings labellisés VACAF.

Ce service propose différentes formules de vacances :

- en Centre Familial de Vacances labellisé VACAF (pension complète, demi-pension, gîte, location),
- en camping labellisé VACAF (emplacement, mobil-home).

Tout allocataire auprès de la CCSS 05, peut s'adresser au service VACAF afin de s'informer des différents séjours proposés et de l'aide éventuellement allouée par notre organisme. Le Conseil d'Administration de la CCSS des Hautes-Alpes arrête chaque année une enveloppe budgétaire limitative affectée à VACAF, pour l'Aide aux Vacances des Familles. L'aide est calculée par référence au quotient familial de l'allocataire, en pourcentage du coût du séjour (entre 20 et 80%), dans la limite des durées maximales de 8 jours et de 7 nuits, quelle que soit la durée du séjour.

Elle est versée par le service VACAF directement à l'établissement de vacances auprès duquel l'allocataire a procédé à la réservation du séjour.

Pour les allocataires ayant des enfants scolarisés, le séjour doit intervenir impérativement durant les vacances scolaires.

L'aide est versée pour un seul séjour d'une durée minimum de sept jours, au titre de la personne allocataire, de son conjoint et des personnes à charge au sens des prestations familiales au 31 octobre N-1.

### **L'aide et l'accompagnement à domicile (Aad)**

L'aide et l'accompagnement à domicile (Aad) est un autre dispositif d'accompagnement à la parentalité, financé par la branche Famille. Elle doit soutenir les parents, en les valorisant dans leur rôle, et contribuer à prévenir l'aggravation des difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants.

L'Aad se trouve au cœur des 4 missions emblématiques de la branche famille :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ;
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle ;
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.

L'intervention en aide et accompagnement à domicile financée par la branche Famille est :

- Préventive : son objectif est de préserver l'équilibre familial d'une famille et de renforcer son autonomie par une action éducative, basée sur l'accompagnement des parents, à des moments clé de la vie familiale.
- Temporaire : c'est-à-dire limitée dans le temps. Il s'agit de travailler avec la famille, sur des objectifs courts et réalistes, permettant de trouver des solutions durables.

- Ponctuelle : elle répond à des difficultés momentanées et très clairement identifiées.
- Subsidaire : le financement par la Caf d'un professionnel à domicile intervient à défaut de tout autre dispositif de droit commun.

Depuis le 01/01/2021, les modalités d'intervention des service d'Aad sont regroupées autour de 4 thématiques d'intervention :

- La périnatalité /Arrivée d'un enfant : elle vise la période à partir de la grossesse jusqu'au deuxième anniversaire de l'enfant, en conformité avec les recommandations du rapport sur « les 1000 premiers jours » ; elle regroupe les motifs : grossesse, naissance, adoption ;
- La dynamique familiale : elle concerne l'ensemble des évènements ou accidents de la vie nécessitant un réajustement ou une nouvelle organisation familiale ;
- La rupture familiale : elle regroupe les situations de séparation, de décès d'un enfant ou d'un des parents et aussi celui d'un proche parent œuvrant habituellement à la stabilité de l'équilibre familial ; 'inclusion : elle concerne l'insertion socio-professionnelle du mono-parent, l'inclusion dans son environnement d'un enfant porteur d'un handicap, reconnu ou non par la Maison Départementale des Personnes handicapées (MDPH).

La CCSS des Hautes-Alpes finance un service d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad) géré par la Fédération ADMR des Hautes-Alpes. La Fédération, via ses antennes locales, intervient sur tout le territoire départemental.

## 10. L'animation et la vie sociale

Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, les centres sociaux développent un projet d'animation globale. Ils ont pour objectifs généraux de favoriser les solidarités entre les personnes, notamment en créant les conditions de leur participation dans des projets collectifs qui leur permettent de devenir acteurs du changement et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif et sur un territoire donné. Ils mettent en œuvre pour se faire un projet social et des actions visant la lutte contre l'isolement, la prévention et la réduction des exclusions et participent à la construction du lien social de proximité et de la cohésion sociale sur un territoire.

Le Centre Social Intercommunal au travers de son projet social vise à développer des actions sur l'ensemble du territoire du Briançonnais. Un référent famille est en poste depuis juin 2023. Il a aussi la charge de l'animation du réseau Parentalité.

La ludothèque « Au coin du jeu » est très active sur le territoire du Briançonnais une convention est signée annuellement pour 32 000€ de prestations dédiées à l'animation et la vie sociale.

## V. Diagnostic

Le diagnostic a été construit en compilant les données de la CTGI et celles du projet social 2023. A ces éléments des temps de rencontre individuels ou collectifs ont été organisés afin de compléter ces données. Le bilan des actions réalisées sont par ailleurs un tremplin à de nouvelles réflexions.

## A. Coordination Petite Enfance

## Coordination Petite Enfance

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Forces :</b></p> <p>L'augmentation de l'offre d'accueil sur le territoire depuis 2013 a fourni à la population un large panel de modes d'accueil.<br/>Cela a permis aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale. La construction de nouvelles crèches permet une couverture territoriale plus importante.<br/>L'ouverture de ces nouvelles structures a fait baisser le délai d'attente pour avoir une place en crèche, mais les demandes restent importantes.<br/>Recrutement d'un référent santé accueil inclusif début 2024<br/>Un taux couverture territoriale en mode d'accueil des jeunes enfants (60.4% en 2019) supérieur à la moyenne départementale et nationale =&gt; un enjeu de maintien de la couverture territoriale, de la qualité de l'accueil.<br/>Éducatifs : Présence d'une coordination Intercommunale sur la Petite enfance</p> | <p><b>Faiblesses :</b></p> <p>Professionnels de la petite enfance / difficultés de recrutement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rémunération non attractive</li> <li>- difficultés pour se loger (coûts trop élevés) et donc pour s'installer</li> <li>- volonté de travailler à temps partiel</li> </ul> <p>Travailleurs saisonniers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- difficultés de « remplissage » des structures (4 mois d'accueil)</li> <li>- difficultés pour octroyer le reste des disponibilités aux enfants de locaux</li> </ul> <p>Offre sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Environ 47 familles sans solution d'accueil (CCB).</li> <li>- Enfants de 3-5 ans : problématique de l'accueil, ALSH ?</li> </ul> <p>Accueil petite enfance et parentalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- besoin d'accompagnement des parents, notamment les saisonniers, par des actions de soutien à la parentalité</li> <li>- un accompagnement renforcé au moment de la naissance, mais de continuité.</li> </ul> |
| <p><b>Opportunités :</b></p> <p>Synergies intercommunales : Possibilité de développer des synergies entre les communes pour partager les ressources et les meilleures pratiques.<br/>Formation : Le personnel expérimenté peut jouer un rôle clé dans la formation des nouveaux employés.<br/>Innovation dans les Programmes : Utiliser l'expérience et les compétences du personnel pour développer des programmes éducatifs innovants et attrayants.<br/>Optimisation des Ressources : Utiliser l'expérience en gestion pour optimiser les ressources et les financements disponibles.</p>   | <p><b>Menaces :</b></p> <p>Changements politiques et réglementaires : Impact des changements politiques au niveau local ou national pouvant affecter le financement ou les opérations.<br/>Disparités locales : Différences dans les besoins et les ressources entre les communes pouvant entraîner des inégalités dans la qualité des services offerts.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 30% d'enfants accueillis en EAJE sont en situation de pauvreté =&gt; un enjeu de maintien de l'accès au service, d'inclusion, de sociabilisation des enfants</li> </ul>  |
| <p><b>Propositions :</b></p> <p>Revalorisation des métiers de la petite enfance en partenariat avec les services enfance et jeunesse.<br/>Développer des actions de soutien à la parentalité dans le cadre du centre social centre social intercommunal sur l'ensemble du territoire du Briançonnais.<br/>Avoir un lieu dédié à la parentalité.<br/>Un profil des familles en évolution =&gt; un enjeu de prise en compte des besoins des familles notamment celles en situation de vulnérabilité (monoparent, saisonnier, précaire)</p>   |  |

**B. Enfance****Enfance 3-6 ans****Forces :**

Développement adapté à l'âge : Activités et programmes spécifiquement conçus pour stimuler le développement physique, intellectuel et social des enfants de 3 à 6 ans.

Environnement sécurisé : un cadre sécurisé et bienveillant qui favorise le bien-être et la sécurité des enfants.

Partenariats avec les familles : collaboration étroite avec les familles pour un suivi personnalisé de chaque enfant. innovation pédagogique : utilisation de méthodes pédagogiques innovantes et adaptées à cette tranche d'âge.

Mise en place d'un contrat territorial globale sur le territoire.

Agents expérimentés : une expérience significative dans la gestion de CLAS, d'ALSH sur plusieurs territoires, et plus de 30 ans d'expérience sur le territoire actuel.

Personnel qualifié : animateurs permanents diplômés d'un BPJEPS, garantissant un niveau élevé de compétence professionnelle.

Maîtrise des financements : Expertise dans la gestion des dispositifs de financement (CAF, DRAC, ARS, DDCS, MSA).

Approche intercommunale : Capacité à tirer parti des ressources et de l'expertise de plusieurs communes.

Expérience dans le développement de projets éducatifs : Capacité avérée à piloter la création de projets éducatifs de territoire.

Déploiement de centres de loisirs l'été sur des Vallées non pourvues d'ACM communaux par le centre social en 2023.

Deux ACM d'intérêt intercommunal (Villard Saint Pancrace et Briançon centre social.

**Faiblesses :**

Capacité d'accueil : Nombre limité de places, ce qui peut restreindre l'accès à certains enfants.

Dépendance aux subventions : Forte dépendance aux financements publics ou privés.

Dépendance à des figures clés : Forte dépendance à l'expertise d'agent sur des postes clefs.

Difficultés de recrutement : Manque d'animateurs qualifiés, impactant potentiellement la qualité des services.

Complexité administrative : Défis liés à la navigation entre les compétences communales et intercommunales.

Un accueil périscolaire déclaré sur le territoire en ACM sur les temps du matin et du soir.

Pas de lieu dédié exclusivement à l'accueil des enfants sur le centre social intercommunal.

**Propositions :**

Mise en œuvre d'un diagnostic dédié à la petite enfance jeunesse pour projeter un projet éducatif de territoire permettant la mise en place du plan mercredi sur l'ensemble des communes.

Développer la coordination, mutualisation des ressources et des actions sur les ACM du territoire.

Retravailler l'accueil des enfants en fonction des besoins de chaque tranches âges en réécrivant le projet pédagogique.

Prendre en compte les spécificités du territoire montagnard (accessibilité et projet pédagogique).

Poursuivre le travail de valorisation des métiers de l'animation en lien avec les services de formation du territoire et des services petit enfance, jeunesse.

Travailler les tarifs en harmonie avec l'ensemble des communes pour s'adapter aux besoins des familles.

## C. Jeunesse

| <b>Jeunesse</b>   |  |
|---|--|
| <p><b>Forces :</b></p> <p>Programmes complets et diversifiés : Un large éventail d'activités, incluant le PAEJ, le CLAS, l'accueil jeunes, et des initiatives de citoyenneté, offrant une approche complète au développement des adolescents.</p> <p>Collaboration avec la Mission Locale et autres services : Partenariats solides renforçant la capacité d'offrir un soutien complet aux jeunes, notamment en matière d'éducation, de santé mentale, et d'engagement social.</p> <p>Soutien à la parentalité et intergénérationnel : Projets Familles et initiatives intergénérationnelles pour renforcer les liens familiaux et communautaires.</p> <p>Approche holistique du bien-être des jeunes : Attention portée à la fois aux aspects éducatifs, sociaux, culturels et personnels du développement des jeunes.</p> <p>Mobilisation des ressources communales : Utilisation efficace des ressources communales, telles que les financements et infrastructures.</p> | <p><b>Faiblesses :</b></p> <p>Dépendance aux financements externes : Dépendance aux subventions et aux financements conditionnés, pouvant impacter la continuité des programmes.</p> <p>Complexité de la coordination : Gestion complexe des nombreux partenaires et programmes divers.</p> <p>Engagement variable des adolescents : Difficultés potentielles à maintenir l'engagement constant des adolescents dans les programmes.</p> <p>Limitations des ressources humaines : Contraintes liées aux ressources humaines, Notamment en termes de nombre d'animateurs et de professionnels qualifiés pour rayonner sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Il n'y a pas de locaux dédiés aux jeunes sur les communes et sur le centre social intercommunal.</p> |
| <p><b>Opportunités :</b></p> <p>Partenariats élargis et réseaux : Possibilités d'étendre les collaborations avec des écoles, des organismes de santé mentale, des associations culturelles et sportives.</p> <p>Innovations et adaptation aux besoins actuels : Innover et adapter les programmes aux besoins et intérêts changeants des adolescents.</p> <p>Utilisation des technologies numériques : Opportunité d'intégrer les technologies numériques pour améliorer l'engagement et la portée des programmes.</p> <p>Projets de mobilisation citoyenne et environnementale : Développer des projets axés sur la citoyenneté active et la sensibilisation environnementale.</p>   | <p><b>Menaces :</b></p> <p>Changements dans les politiques de financement : Risques liés aux changements de politiques gouvernementales et aux critères de financement.</p> <p>Concurrence avec d'autres programmes pour jeunes : Concurrence pour attirer l'attention et la participation des jeunes face à d'autres offres locales.</p> <p>Évolutions des besoins et attentes des adolescents : Nécessité de s'adapter rapidement aux tendances et préférences changeantes des adolescents.</p> <p>Défis liés aux problématiques sociales et familiales : Augmentation potentielle des problématiques sociales et familiales complexes impactant les jeunes.</p>   |
| <p><b>Propositions :</b></p> <p>Réécrire le projet éducatif du service jeunesse en intégrant les éducateurs de préventions de la Communauté de Communes du Briançonnais et l'association 432A.</p> <p>Demander la labellisation jeunesse.</p> <p>Intégrer le dispositif promeneur du net.</p> <p>Prendre en compte les spécificités du territoire montagnard (accessibilité et projet pédagogique).</p> <p>Poursuivre le travail de valorisation des métiers de l'animation en lien avec les services de formation du territoire et des services petite enfance, jeunesse.</p> <p>Mise en œuvre d'un diagnostic dédié à la petite enfance jeunesse pour projeter un projet éducatif de territoire permettant la mise en place du plan mercredi sur l'ensemble des communes.</p> <p>Poursuivre et développer la coordination, mutualisation des ressources des partenaires de la jeunesse.</p>   |  |

## D. Parentalité

## Parentalité

**Forces :**

Approche holistique de la famille : valorisation de la famille dans toutes ses dimensions, en mettant l'accent sur la communication, la créativité et l'éducation.  
 Diversité des activités : ateliers de parentalité, activités artistiques en famille, conversations intergénérationnelles, animations pour seniors, soutien scolaire, offrant une gamme étendue d'opportunités pour les familles.  
 Renforcement des liens familiaux et intergénérationnels : promotion des interactions entre différentes générations, renforçant les liens familiaux et communautaires.  
 Programmation adaptée et régulière : des activités programmées chaque trimestre, répondant aux besoins variés des familles et des usagers de tous âges.  
 5 collectifs de CLAS depuis septembre

**Faiblesses :**

Ressources et financement : Dépendance éventuelle à des financements limités pour soutenir l'ensemble des activités proposées.  
 Sensibilisation et participation : Difficultés potentielles à attirer et à maintenir l'engagement des familles sur le long terme.  
 Défis logistiques : Gestion des différentes activités et des espaces nécessaires, en particulier pour les ateliers et les animations intergénérationnelles.  
 Évaluation des résultats : Mesure de l'impact réel du projet sur les relations familiales et la réussite scolaire.  
 Manque de lieux dédiés sur les communes et sur le centre social  
 Ressources humaines limitées sur ces fonctions sur un grand territoire  
 0, 5 ETP financé par la CCSS.  
 Pas de LAEP

**Opportunités :**

Partenariats et collaborations : possibilités d'étendre les partenariats avec des écoles, des organismes culturels et des institutions de santé pour enrichir le projet.  
 Innovation dans les programmes familiaux : Développer des programmes innovants répondant aux besoins émergents des familles modernes.  
 Financements et soutiens alternatifs : exploration de nouvelles sources de financement, telles que des subventions privées, des dons ou des sponsorisations d'entreprises.  
 Sensibilisation et communication digitale : Utilisation des médias sociaux et d'autres plateformes numériques pour atteindre et engager plus efficacement les familles.

**Menaces :**

Changements socio-économiques : Impact des fluctuations économiques et des changements sociaux sur la capacité des familles à participer.  
 Concurrence avec d'autres programmes : Concurrence pour l'attention des familles avec d'autres offres culturelles et éducatives sur le territoire.  
 Évolutions des attentes familiales : Nécessité de s'adapter continuellement aux changements dans les structures et les besoins familiaux.  
 Défis en matière de politiques publiques : Dépendance aux politiques publiques en matière de financement et de soutien aux initiatives familiales.

**Proposition :**

Maintien et développement de l'offre soutien à la parentalité.  
 Création d'un LAEP.  
 Développer des activités de prévention, de sensibilisation dans le cadre de la santé physique, mentale et de valorisation du patrimoine montagnard.  
 Développer des actions autour de l'illectronisme et illettrisme à destination des parents.  
 Poursuivre le développement d'actions intergénérationnelle.  
 Mettre en œuvre une communication offensive à destination des publics cibles et des partenaires.

## E. Animation globale

## Animation globale

**Forces :**

Diversité des programmes et activités : Un large éventail d'activités artistiques, culturelles et sociales, enrichi par des associations hébergées comme Bruit Blanc, le Comptoir des Associations, et la Mappemonde.

Collaborations et partenariats : Des liens forts avec des institutions culturelles, les conservatoires, le cinéma Eden Studio, et d'autres partenaires locaux et régionaux.

Accueil de structures du champ du social du sanitaire et du médico-social (médiation familiale (UDAF, Fondation Edith Seltzer, hôpital...).

Infrastructures et équipements : Des installations polyvalentes permettant une variété d'activités et d'événements.

Engagement communautaire : Une forte implication communautaire, avec des programmes qui répondent aux besoins locaux et encouragent la participation citoyenne.

Inclusion et accessibilité : Un accent mis sur l'inclusion et l'accessibilité, garantissant que les activités soient ouvertes à tous les segments de la population.

**Faiblesses :**

Ressources limitées : Des contraintes budgétaires ou de personnel peuvent limiter la capacité d'expansion ou d'amélioration des services.

Communication et visibilité : Des défis en matière de communication pour atteindre une audience plus large et diversifiée.

Dépendance aux subventions et financements : Une forte dépendance aux financements publics ou privés, qui peut impacter la stabilité et la durabilité des programmes.

Coordination des acteurs multiples : La gestion et la coordination des nombreuses associations et partenaires peuvent être complexes.

Le bâtiment est occupé à 85 % de sa capacité et limite l'accueil de nouvelles initiatives.

Le bâtiment du centre social est vieillissant.

**Opportunités :**

Nouveaux partenariats et réseaux : Possibilité de développer de nouveaux partenariats, y compris avec des acteurs internationaux.

Développement de programmes innovants : Potentiel pour créer des programmes uniques et innovants, tirant parti de la diversité culturelle et artistique.

Technologies et médias numériques : Utiliser les technologies numériques pour étendre la portée des programmes et engager un public plus jeune.

Subventions et financements alternatifs : Explorer de nouvelles sources de financement, comme le crowdfunding ou des partenariats avec le secteur privé

**Menaces :**

Changements politiques et économiques : Les changements dans les politiques publiques ou les conditions économiques peuvent affecter le financement et le soutien aux activités culturelles.

Évolution des besoins et intérêts communautaires : Nécessité d'adapter continuellement les programmes aux évolutions des intérêts et besoins des usagers.

Défis Logistiques et de Sécurité : Gérer les défis logistiques et de sécurité, en particulier lors de grands événements ou activités.

**Propositions :**

Poursuivre le travail de collaboration avec les associations hébergées et les habitants.

Sensibiliser l'équipe et les partenaires aux objectifs d'un centre social.

Poursuivre l'organisation d'événements de manière régulière et participative.

Faire connaître le centre social intercommunal sur l'ensemble du territoire et y proposer des actions.

## F. Accès aux soins et aux droits

## Accès aux soins et aux droits

**Forces :**

Stratégies intégrées : Capacité à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies de développement social et de prévention intégrées à l'échelle territoriale.

Gestion efficace des partenariats : Établissement de relations solides avec une variété d'acteurs locaux et régionaux pour renforcer les actions de prévention et de développement social.

Suivi et évaluation rigoureux : Systèmes de suivi et d'évaluation bien établis pour mesurer l'impact des programmes et ajuster les stratégies en conséquence.

Implication communautaire : Promotion active de la participation communautaire dans les initiatives de développement social et de prévention.

**Faiblesses :**

Manque de lisibilité de la coordination.

Complexité de la gestion des partenariats : Gestion complexe des nombreux partenaires et programmes divers.

Coordination territoriale non identifiée (CLS-Chargé de coopération).

Le poste de coordinatrice petite enfance de la CTG n'est pas financé à hauteur du travail demandé.

Communication Intersectorielle limitée : Défis dans la communication efficace entre les différents secteurs et partenaires impliqués.

Ressources limitées : Contraintes budgétaires et de personnel affectant la capacité à répondre à tous les besoins de la collectivité.

**Opportunités :**

Amélioration de la coordination : Améliorer la coordination entre les services pour une approche plus holistique.

Développement de partenariats stratégiques : Possibilité de créer de nouveaux partenariats, y compris avec des acteurs non traditionnels.

Innovations et adaptations aux besoins communautaires : Innovation et adaptation des services pour répondre aux besoins changeants de la collectivité.

**Menaces :**

Changements politiques et législatifs : Risques liés aux changements dans les politiques de santé et les lois qui peuvent affecter les programmes.

Augmentation des besoins du territoire : Défis liés à l'augmentation des demandes de services de santé et de soutien social.

**Propositions :**

Définir et formaliser les rôles de chacun dans l'accès aux droits et aux soins.

Définir et formaliser les rôles de chacun dans la coordination territoriale (les CPTS n'ont pas les mêmes missions qu'un contrat local de santé)

Clarifier le financement de la CTG au-delà de sa fonction de coordinateur petite enfance.

## VI. Plan d'actions synthétique du projet social du Centre Social Intercommunal du Briançonnais

| AXE : Accès aux services   |  |                |
|--|--|----------------|
| Objectifs généraux   | Objectifs opérationnelles  | Echéances      |
| <b>Accueil et animation de l'espace</b>  |  |                |
| Améliorer le recensement des données, des demandes, besoins  | Rendre compte des données sénac  | 2024           |
|  | Favoriser les échanges avec les associations   | 2024           |
|  | Créer un lieu convivial au sein du centre social intercommunal   | 2024           |
| Améliorer la convivialité  | Proposer des actions culturelles au sein du centre social et des cafés de conversation<br>Améliorer les espaces d'accueil des publics. | 2024           |
| <b>Enfance</b>   |  |                |
| Favoriser l'équité géographique des services sociaux, éducatifs, sportifs et culturels par la formalisation d'un projet commun à l'échelle intercommunale. | Poursuivre la restructuration de l'organisation de l'ACM multisites du centre social en fonction des besoins des habitants             | 2024           |
|  | Améliorer la communication interne et externe  | 2024           |
| <b>Jeunesse</b>  |  |                |
| Poursuivre le développement de l'accueil jeunes sur le territoire  | Obtenir la labélisation jeune  | 2024           |
| Favoriser l'insertion socio professionnelle des jeunes   | Poursuivre et mise en œuvre de la convention avec la mission locale  | 2024           |
|  | Poursuivre l'accompagnement dans le cadre du PAEJ  | 2024           |
|  | Accueillir des stagiaires en formation professionnelle sur le centre social  | 2024           |
| <b>Petite- enfance-jeunesse</b>  |  |                |
| Favoriser l'équité géographique des services sociaux, éducatifs, sportifs et culturels par la formalisation d'un projet commun à l'échelle intercommunale. | Créer de groupes de travail thématiques enfance, sport, culture  | 2024           |
|  | Piloter un projet éducatif de territoire   | 2024-2025-2026 |

**AXE : Améliorer l'accès aux services****Animation Globale-Famille-Parentalife**

| Objectifs généraux   | Objectifs opérationnels  | Echéances      |
|--|--|----------------|
| Favoriser l'équité géographique des services sociaux, éducatifs, sportifs et culturels par la formalisation d'un projet commun à l'échelle intercommunale. | Créer un groupe de travail adulte, sénior  | 2024-2025-2026 |
|  | Mettre en œuvre d'actions de prévention de l'autonomie sur plusieurs communes dans le cadre du projet Tis' Ages  | 2024-2025-2026 |
|  | Proposer un programme trimestriel intégrant : actions de loisirs, culturelles et sportives à destination des familles  | 2024-2025-2026 |
|  | Encourager la participation des familles au groupe de parole mis en œuvre  | 2024-2025-2026 |
|  | Animer le réseau d'acteurs Reaap du Briançonnais   | 2024-2025-2026 |
| Poursuivre et développer l'accompagnement à la scolarité - Collège   | Prévenir les inégalités et soutenir l'élève et sa famille dans la scolarité<br>Prévenir les risques de rupture scolaire<br>Favoriser l'accès à la culture  | 2024-2025-2026 |
| Poursuivre et développer l'accompagnement à la scolarité – Primaire  | Proposer un encadrement méthodologique pour amener les enfants vers l'autonomie.<br>Elargir les centres d'intérêt des enfants et favoriser leur apprentissage à la citoyenneté.<br>Renforcer l'implication des parents dans le projet collectif. | 2024-2025-2026 |

**AXE : Favoriser l'insertion sociale****Animation Globale-Famille-Parentalité**

| Objectifs généraux  | Objectifs opérationnels  | Echéance       |
|---|--|----------------|
| Sensibiliser les habitants et participer à l'amélioration des parcours de santé et de vie des personnes en souffrance physique et psychique | Participer à renforcer les liens entre les acteurs sur le champ de la santé mentale. | 2024-2025-2026 |

**AXE : Améliorer à l'accès aux droits et aux soins****Animation Globale-Famille-Parentalité**

| Objectifs généraux   | Objectifs opérationnels   | Echéances      |
|--|---|----------------|
| Participer à réduire la fracture numérique   | Coanimer avec la France services le COPIL sur la stratégie numérique  | 2024           |
|  | Poursuivre la mise en œuvre d'atelier numérique à destination des seniors et les déployer sur l'ensemble du territoire          | 2025           |
| Développer une information de proximité avec les différents partenaires                          | Renforcer les liens avec les partenaires de l'action sociale  | 2024-2025-2026 |
| Favoriser la prévention et la lutte contre le non-recours aux soins et aux droits                | Repérer les adolescents correspondants aux publics de la prévention spécialisée et les accompagner vers le professionnel adapté | 2025-2026      |
|  | Participer la création d'un groupe de travail sur l'accès aux droits et soin à l'échelle du territoire                          | 2025-2026      |
|  | Développer le partenariat avec la CPTS, la mutualité française, le SIPS<br>.....  | 2024-2025-2026 |
| Participer à la coordination et l'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap | Renforcer les liens avec les acteurs de la gérontologie sur le territoire   | 2024-2025-2026 |
| Participer aux projets de santé du territoire  | Intégrer les actions de la CPTS dans le projet social du centre social  | 2025-2026      |
|  | Accompagner les publics aux bilans de santé organisés par la CCSS   | 2024-2025-2026 |

**AXE : Sensibiliser à la santé environnementale****Animation Globale-Famille-Parentalité**

| Objectifs généraux  | Objectifs opérationnels  | Echéance       |
|---|--|----------------|
| Sensibiliser les habitants et participer à l'amélioration des parcours de santé et de vie de personnes en souffrances physique et psychique | Développer des actions collectives thématiques sur la santé environnementale   | 2025-2026      |
| Développer des actions liées aux risques de santé environnementale à destination de la petite enfance/enfance/jeunesse                      | Développer un partenariat entre le centre social et le CPIE.   | 2025-2026      |
| Participer à la valorisation du milieu montagnard comme atout de santé.   | Intégrer dans les projets pédagogiques des services du centre social des actions fléchées sur la valorisation du milieu montagnard comme atout de santé. | 2024-2025-2026 |

| AXES TRANSVERSAUX  |  |                |
|--|--|----------------|
| Objectifs généraux   | Objectifs  | Echéance       |
| Développer la communication interne et externe   | Améliorer la communication externe   | 2024-2025-2026 |
|  | Diffuser largement et communiquer sur le projet social 2023-2026                                       | 2024           |
| Favoriser le travail en réseau et la coordination sur le territoire  | Participer au bilan annuel dans le cadre de la CTG   | 2024-2025-2026 |
|  | Participer à la construction du Contrat Social de Territoire entre la CCB et le Conseil départemental. | 2024           |
|  | Participer aux différents dispositifs d'animation du territoire et à l'échelle du département          | 2024-2025-2026 |
|  | Associer les habitants et l'ensemble des partenaires dans l'analyse des besoins sociaux                | Fin 2025       |
| Favoriser le pouvoir d'agir des habitants  | Créer un comité d'usagers sur l'ensemble des projets de services du centre social                      | 2024-2025-2026 |
|  | Faire le lien entre les habitants et les élus de la Communauté de Communes du Briançonnais             | 2024-2025-2026 |
| Favoriser le pouvoir d'agir des habitants  | Mettre en place des budgets participatifs dans les services.   | 2024-2025-2026 |
| Développer des actions mobiles et de proximité sur le territoire   | Favoriser la décentralisation des actions du centre social sur le territoire                           | 2024-2025-2026 |
| Favoriser l'animation de la vie sociale locale par la mise en œuvre de projets intergénérationnels favorisant l'accès à la culture et aux sports | Développer le projet Tis' Ages à l'échelle intercommunale.   | 2025-2026      |

Ce plan d'action à vocation à évoluer en fonctions des temps de concertation organisés avec les élus, les partenaires, les habitants et les demandes individualisées de ceux-ci.

## VII. Evaluation continue du projet social

### Mise en place de groupes de travail

- Formation des groupes : Constituer des groupes de travail composés de partenaires, d'élus, et d'habitants pour refléter une diversité d'opinions et d'expériences.
- Rôles et objectifs : Définir clairement les rôles et les objectifs de chaque groupe, en s'assurant qu'ils contribuent à l'évaluation du projet.

### Utilisation de questionnaires de satisfaction

- Conception des questionnaires : Développer des questionnaires de satisfaction adaptés pour recueillir des retours sur divers aspects du projet.
- Distribution et collecte : Distribuer les questionnaires à un échantillon représentatif de la Communauté de Communes du Briançonnais, incluant les bénéficiaires des services, et collecter les réponses.

### Collecte et analyse des données

- Données quantitatives et qualitatives : Recueillir à la fois des données quantitatives (scores de satisfaction) et qualitatives (commentaires et suggestions).
- Analyse régulière : Analyser les données recueillies lors des réunions des groupes de travail, en identifiant les tendances, les points forts et les domaines d'amélioration.

### Réunions et révisions

- Réunions de feedback : Organiser des réunions régulières avec les groupes de travail pour discuter des résultats des questionnaires.
- Révisions basées sur les retours : Utiliser les retours pour réviser et améliorer continuellement le projet. Cela peut impliquer l'ajustement des services, des activités ou des stratégies de communication.

### Implication des partenaires et des usagers

- Rencontre collective : Tenir des sessions ouvertes où les partenaires, les élus et les habitants peuvent discuter autour des résultats et partager leurs perspectives.
- Incorporation des suggestions : Intégrer activement les suggestions des partenaires, des élus et des habitants dans la planification et la mise en œuvre du projet.

### Rapports et transparence

- Rapports d'évaluation : Produire des rapports d'évaluation périodiques, y compris les résultats des questionnaires de satisfaction et les conclusions des groupes de travail.
- Transparence et communication : Assurer la transparence en communiquant les résultats des évaluations et les actions prises en réponse à la communauté.

Il sera rendu compte du travail mis en œuvre dans le cadre du comité de pilotage que se tiendra une fois par an. Celui-ci sera de valider de nouvelles orientations si besoin.

## VIII. Annexe 1 Bilan du projet social 2023 et plan d'action détaillé du projet social 2024-2025-2026

## ANNEXE 1

AR Prefecture

005-240500439-20240213-2024\_25-DE

Reçu le 19/02/2024

Publié le 19/02/2024

| Actions proposées                            | Objectifs opérationnels   | Indicateurs d'évaluations  | Actions réalisées ou en cours  |
|--|---|--|--|
| Espace Accueil Convivial Orientations 1 et 2 | 1.Répertorier le public qui vient au centre social intercommunal.<br>2.Recenser les besoins et les demandes des habitants et associations et les traiter. | Type de renseignements / demandes faites (aide, Conseil, mise à disposition, prestation, etc.) | <p>Mise en place d'un cahier de liaison</p> <p>En cours : création d'une grille conforme aux exigences de l'outil senac</p> <p>Recensement des besoins des associations hébergées via un questionnaire en mai et des rencontres individuelles par la direction.</p> <p>22 associations</p> <p>1 établissement public (hôpital)</p> <p>1 établissement privé sans but de prestations de services</p> <p>1 mutuelle</p> <p>1 réalisateur de cinéma</p> <p>3 demandes individuelles habitants</p> <p>Signatures de conventions de mise à disposition des salles et ou de boîtes à lettres aux associations.</p> <p>Nombres de demandes : 37</p> <p>Nombres d'heures de mise à disposition : 5 220 heures</p> <p>Nombres de conventions 30 convention de mise à disposition.</p> <p>Mise en place d'une charte d'utilisation des salles et d'un règlement de fonctionnement.</p> <p>Mise en place de 7 conventions de partenariat avec des structures hébergées.</p> <p>Orientation de premier niveau : France Services, CCAS, accueil d'urgence, hôpital psychiatrique, CCAS, Mappemonde.</p> |
| Espace Accueil Convivial Orientations 1 et 2 | Proposer des actions culturelles au sein du Centre Social intercommunal   | Nombre et nature des actions proposées (expositions, concert, vernissage, etc....)             | <p>10 concerts en partenariat avec l'association Bruit Blanc à La Face B.</p> <p>Mai : accueil d'une veillée dans le cadre du contrat territoire- lecture.</p> <p>Juin : 1 soirée concert avec l'association des Toulouzanes.</p> <p>Organisation rencontre intergénérationnel dans le cadre de la fête de la musique (hip hop et chant).</p> <p>Restitution des ateliers Théâtre et clown de la compagnie « Le Chat Berton » 3 représentations 200 spectateurs.</p> <p>Une journée jeux, repas partagé-cinéma en pleine avec l'association les Toulouzanes.</p> <p>Une après-midi grand jeux en bois au mois d'Août.</p> <p>Une journée porte ouverte avec concert en soirée (30 associations partenaires).</p> <p>2 semaines thématiques</p> <p>Semaine de la solidarité intergénérationnelle du 4 au 8 octobre.</p> <p>Semaine de la santé mentale du 16 au 19 octobre.</p> <p>Le 16 décembre fête de solidarité solidaire.</p>   |
| Espace Accueil Convivial Orientations 1 et 2 | Proposer des actions culturelles au sein du Centre Social intercommunal   | Nombre et nature des actions proposées (expositions, concert, vernissage, etc....)             | <p>4 vernissages</p> <p>Expositions :</p> <p>Mai : expositions de patchwork avec l'association patchwork en Briançonnais.</p> <p>Juin : exposition « Textile Ethique » avec l'association artisan du monde.</p> <p>Septembre : « Exposition sur le patrimoine mondial de l'UNESCO » en partenariat avec le service patrimoine de la ville de Briançon.</p> <p>Actions de médiation à destination de 5 écoles</p> <p>Novembre : « Lumière sur le grand Age » de Didier Carluccio.</p> <p>Décembre : Décorations pour les fêtes de fin d'année.</p>  |

|  |  |   |   |
|--|--|---|---|
| <p>Veille Sociale<br/>Orientation 3</p>                                  | <p>Intégrer les dispositifs existants qui contribuent à détecter les besoins sociaux du territoire. Identifier et créer des outils de veille sociale pouvant servir dans les structures.</p> | <p>Nombre de réunions,<br/>Nombre d'acteurs<br/>Type et nature des outils créés<br/>Grille d'entretien individuel par thématique :<br/>Améliorer l'accès aux droits et aux soins<br/>Favoriser l'insertion social<br/>Sensibiliser à la santé environnementale<br/>Accès aux services<br/>Publics :<br/>Famille<br/>Enfance<br/>Jeunesse<br/>Sénior<br/>L outils créé a permis d'alimenter le projet social</p> | <p style="text-align: center;"><b>AR Prefecture</b></p> <p>Participation aux réunions du groupe l'ensemble des professionnelles sociaux du territoire.<br/>005-240500439-20240213-2024_25-DE<br/>Copil de France Service, 02/2024<br/>Participation aux bureaux, CA et assemblée générale de l'Union Départementale des Centres Sociaux<br/>Rencontre individuelle avec différents partenaires : MDA, Mission locale, CCAS de Briançon, CSAPA, UDAF, directeur du pôle CST, Association 4 3 2 A, comptoir des associations, France service, SIPS, coordinatrice petite enfance, Collège Vauban, Collège des Garcin, Lycée d'Altitude, établissement scolaire primaires, Gréta, association Au coin du jeu, Fablab, DSDEN, affaires solaires de Briançon, service jeunesse du département, plateforme d'aide aux aidants, contrat de lecture, CPTS ....<br/>Participation aux assises de la jeunesse.<br/>Participation aux groupes de travail de SDUS etc...<br/>Participation aux comités de suivi et Copil CTG.<br/>Participation aux réunions du collectifs des vieilles roulettes.<br/>Participation réunion sur la thématique de la santé mentale<br/>Relevés de besoins thématique par axe et par publique :<br/>Type de problématiques en émergence :<br/>Améliorer l'accès aux droits et aux soins<br/>Favoriser l'insertion social<br/>Sensibiliser à la santé environnementale<br/>Accès aux services<br/>Public : Famille Enfance Jeunesse Sénior.</p> |
| <p>Veille Sociale<br/>Orientation 3</p>                                  | <p>Mettre en place un COTEC, un comité d'élus et une possible réunion des 2 dispositifs</p>  | <p>Types de problématique en émergences<br/>Type de solution proposée</p>   | <p>Présentation des problématiques émergeantes en commission cohésion sociale et territoriale le 4 juillet 2023<br/>Type de problématiques en émergence :<br/>Améliorer l'accès aux droits et aux soins<br/>Favoriser l'insertion sociale<br/>Sensibiliser à la santé environnementale<br/>Accès aux services<br/>Publics : Famille, Enfance, Jeunesse et Sénior<br/>Démission de l' élu référent en juillet 2023<br/>Création d'un comité d'élus en cours<br/>Création d'un groupe de travail sur la mise en place d'un LAEP sur le territoire :<br/>Association synergie santé<br/>Association Pousse pouce<br/>Référente famille<br/>ADMR<br/>Coordinatrice petite enfance/enfance/jeunesse<br/>Association Au coin du Jeux</p>  |
| <p>Comité d'usagers /<br/>Réunions Publiques<br/>Orientations 1 et 3</p> | <p>Organiser des temps collectifs concertés de manière régulière en favorisant la participation des habitants.<br/>Répertorier les demandes et besoins de ces temps de concertation.</p>     | <p>Nombre et nature des temps collectifs mis en place par année<br/>Suivi de la fréquentation et de son évolution<br/>Nature des demandes et nombre d'actions mises au regard des demandes.</p>   | <p>Création d'un comité d'usagers en cours<br/>Réunion avec les associations hébergées le 27 juin 2023 40 personnes présentes.<br/>Proposition de 6 projets collectifs.<br/>Organiser des temps collectage public de paroles d'habitants<br/>-Jeudi 6 juillet de 18h à 20h : bibliothèque Val des Prés<br/>-Mardi 12 juillet de 19h à 21h : bibliothèque St Chaffrey<br/>-Mercredi 26 juillet de 18h à 20h devant la mairie de Puy St André<br/>-Jeudi 3 août à la bibliothèque de La Grave de 10h à 12h</p>  |

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
|  | Faire remonter aux élus les éléments recueillis sous forme de synthèse.   | Type des éléments recueillis (rencontre avec l'élu référent, courrier, etc.)   | <p style="text-align: center;"><b>AR - Prefecture</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Cervières (au 1<sup>er</sup> trimestre en cas de pluie) - DE</b></p> <p>· Vendredi 11 août de 18h à 20h devant la salle du foyer de ski de fond à Cervières (au 1<sup>er</sup> trimestre en cas de pluie) - DE<br/> · Jeudi 17 août de 17h à 19h 00 Centre Social Intercommunal du Briançonnais<br/> Le 7 septembre, réunion avec les associations hébergées pour organiser la porte ouverte.<br/> Le 8 septembre, réunion avec les associations hébergées pour organiser la semaine de l'intergénération.<br/> Le 16 septembre, porte ouverte restitution des réunions de travail collectif pour le projet social.<br/> Le 18 septembre réunion de travail sur le projet bien être à destination des personnes isolées.</p>  |
| Partenariat et concertation avec les structures sociales, économiques et culturelles du territoire.<br><br>Orientations 1 et 3 | Répertorier les partenaires sociaux, économiques et culturels<br>Proposer des temps de réunion et de concertation<br>Proposer un schéma d'organisation et d'orientation du public<br>Accompagner les publics vers les actions culturelles et artistiques du territoire. | Nature et spécificité des partenaires sociaux et culturels<br>Nombre et qualité des réunions et concertations proposées  | Liste alimentée par les entretiens individuels avec les partenaires sociaux, économiques et culturels<br>Participation aux réunions de Pôle CST<br>Participation à l'étude sur les publics organisée par TDB<br>Participation aux comités de suivis et de pilotages du CTS avec le conseil départemental<br>Participation aux comités de suivi et de pilotage de la CTG.<br>Travail en partenariat avec le réseau de lecture publique du Briançonnais.<br>Réunion avec les services du TDB afin de faire participer les usagers du centre social à certain parcours du spectateur.<br>Objectif qui pourra être développé dans le cadre du CST sur la partie « renforcer l'accès aux droits ».<br>Trois résidences d'artistes dans le cadre du dispositif : « Rouvrir le monde de la DRAC. »<br>Sortie famille au TDB<br>Echange avec la DRAC pour la mise en place d'EAC dans le cadre du contrat culturel de territoire.<br>Le centre social est recensé comme structure pouvant développer la mise en œuvre du pass culture à destination des établissements scolaires. |
| Activités associatives<br>Orientations 1 et 3  | Permettre les initiatives associatives et contribuer au développement de leurs activités<br>Accompagner les associations dans leurs activités   | Types et nombre d'accompagnements effectués (aide, conseil, mise à disposition, prestation).<br>Nombre et types de mises à disposition.  | Participation aux projets de l'association Les Toulouzanes en mai et juin 2023<br>Accompagnement individuel des associations qui le souhaitent par la direction.<br>Mise à disposition de salles<br>Convention de partenariats avec les associations.<br>Mise en place d'un guide en ligne du centre social intégrant les activités des associations hébergées.   |
| Coordination Enfance/Jeunesse<br>Orientations 2 et 4   | Mettre en place une veille sociale et juridique pour les activités proposées aux 3/17 ans<br>Développer des pratiques professionnelles communes pour les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) 3/17 ans (Législation, Veille juridique, projet pédagogique, règlements,  | Nombre de réunions mises en place/an<br>Nature des échanges.<br>Type de pratiques professionnelles communes mises en place (formation, accompagnement équipe)<br>Type d'outils mis en place (veille juridique et sociale)<br>Copil CTG | Nouveau projet pédagogique multisite.<br>Accompagnement d'équipes commun sur l'ensemble des antennes.<br>Mise en place de temps en commun avec l'ACM de Briançon.<br>Respect de la réglementation DSDEN.<br>Accompagnement de deux stagiaires BPJEPS et de 3 animateurs en formation BAFA.<br>La directrice du CSI et le directeur de l'ACM participent au jury et la formation BPJEPS organisé par le Greta.<br>Création sur le même numéro d'agrément d'un accueil 12/17 ans  |

|  |  |   |   |
|--|--|---|---|
|  | <p>communication, programmation, etc.) Globale (Nouvelles offres proposées, besoins exprimés par les habitants, organisation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) 3/17 ans) Réaliser un bilan dans le cadre de la Convention territoriale</p>                              |   | <p>Accompagnement social (orientation) des familles qui le souhaitent par l'accueil, la référence à la famille ou la direction en fonction des situations.<br/>     Les habitants ont demandé aux élus des communes la mise en œuvre d'ACM sur les communes de Névache, Val des Prés, la Grave, Villar d'Arènes, Villard Saint Pancrace.<br/>     Création d'antenne de l'ACM sur les communes de Névache Val Des Prés, Villard d'Arène La Grave, Briançon, Villard Saint Pancrace.<br/>     Réalisation d'un bilan dans le cadre de la CTG</p>   |
| <p>Coordination Enfance/Jeunesse Orientations 2 et 4</p>           | <p>Développer des Conseils avec les habitants pour les ACM 3/17 ans</p>  | <p>Développer des Conseils avec les habitants pour les ACM 3/17 ans</p>   | <p>Réunion avec les parents de Névache et de Val des Prés.<br/>     Organisation d'un temps dédié aux familles sur la journée porte ouverte du centre social (restitution des actions de l'été).<br/>     Réunion bilan pour chaque site avec l'ensemble des parents d'ici la fin d'année.</p>  |
| <p>Accueils Collectifs de Mineurs 3/17 ans Orientations 2 et 3</p> | <p>Développer une activité culturelle et de loisirs cohérente et concertée sur l'ensemble du territoire.<br/>     Faciliter l'accès à la culture et aux sports-loisirs.<br/>     Décentraliser certaines animations et/ou accueils dans les autres communes du territoire.</p> | <p>Nombre et type d'activités proposées dans le cadre de la culture, des loisirs et du sport. Programmes d'animation<br/>     Lieux, type et nombre d'animations mises en place sur le territoire.</p>  | <p>Réponses positive à l'appel à projet terre de jeux 2024 :<br/>     Organisation d'initiation VTT,<br/>     Course d'orientation et découverte du patrimoine local,<br/>     Deux stages de break dance,<br/>     Initiation canyoning,<br/>     Rafting.,<br/>     Organisation d'olympiade multisite et l'ACM de Briançon.<br/>     Restitution la pièce de théâtre « La mousse au chocolat » suite à une résidence d'artiste de la compagnie El Pudù;<br/>     Réponse positive à l'appel à projet « Rouvrir le monde »<br/>     Résidence d'artiste et fabrication d'un four à Puy Saint André avec l'artiste Quentin Gilbert.<br/>     Résidence et réalisation d'un court métrage avec Sophie Kahn et Lola Dur Laborde.<br/>     Résidence et création d'un cinéma concert avec la compagnie du vivant dans nos cordes</p>  |
| <p>Maison de la Jeunesse 12/25 ans Orientations 2,3 et 4</p>       | <p>Organiser des Accueils de Loisirs 12/17 ans adaptés aux besoins<br/>     Développer des actions pour la jeunesse en partenariat avec les acteurs locaux<br/>     Proposer des activités dans différents lieux identifiés de type Fablab et studio de musique</p>            | <p>Nombre et types d'activités proposées pour les 12/17 ans<br/>     Programme d'animation 12/17<br/>     Types, nombre et qualité des partenariats réalisés<br/>     Lieux, types et nombre d'animations mises en place sur le territoire.</p> | <p>Déploiement cet été ALSH 12-17 ans<br/>     Convention de partenariat avec la mission locale signée : création d'un club d'entreprise jeunes,<br/>     Organisation d'un forum de l'emploi jeune.<br/>     Organisation d'un bilan de santé jeune en partenariat avec la mutualité française, le codes, la CPTS, le planning familial 05 etc...<br/>     Présentation des formations Greta à destination des jeunes en octobre.<br/>     Création d'un programme d'animations 12/17 ans :<br/>     Les vacances d'été,<br/>     Les vendredis soir,<br/>     Les samedis, les mercredis durant les périodes scolaires,<br/>     Les vacances de la toussaint,<br/>     Les vacances de Noël.<br/>     Mise en place de 2 stages de Break Dance.<br/>     Mise en place d'une formation à destination des acteurs de la jeunesse sur la thématique la prévention en santé mentale des jeunes en partenariat avec l'ARS. 16 professionnels ont suivi la formation.<br/>     Organisation d'un CLAS 12/17 ans en partenariat avec les collèges et le lycée.</p> |

|  |  |  |   |
|--|--|--|---|
|  |  |  | Mise en place de permanence sur le temps de la pause méridienne au Lycée et dans les collèges<br>40500439-20240213-2024_25-DE<br>Reçu le 19/02/2024<br>Publié le 19/02/2024   |
| Coordination et accompagnement du Vieillessement Orientations 1 et 3 | Repérer, détecter la population isolée vieillissante ce en lien avec les communes et avec les services auxquels ils font appel   | Typologie des personnes et liste des services utilisés par des personnes<br>Nombre et type d'informations et animation proposées   | Identification des partenaires potentiels avec la typologie des personnes.  |
|  | Organiser des temps de rencontres avec les partenaires et le comité d'usager sénior  | Nombre de rencontre<br>Compte rendu des échanges   | Organiser deux temps de rencontre avec le comité d'usager sénior (recensement des besoins)<br>Participation aux réunions et l'organisation du collectif des vieilles roulettes.   |
|  | Proposer des temps d'information et d'animation sur le territoire.   | Liste des actions<br>Nombres de participants   | Projet Chanter ensemble<br>30 usagers 3 représentations sur mai juin juillet<br>150 spectateurs touchés<br>Semaine de l'intergénération<br>300 personnes  |
| Partenariat avec les services de préventions Orientations 3 et 4     | Repérer les adolescents correspondants au public de la Prévention spécialisée et les accompagner vers les Professionnels adaptés<br>Aider les parents en difficulté.<br>Mettre en place des actions collectives de prévention en partenariat avec le SIPS. | Nombre de jeunes identifiés<br>Nombre de jeunes accompagnés<br>Nombre de parents identifiés<br>Actions spécifiques collectives   | Mise en place du PAEJ en lien avec la MDA participation aux réunions de synthèse avec les partenaires.<br>Mise en place le 24 mai d'un bilan de santé jeune en partenariat avec : la mutualité française, CSAPA, la mission locale, le planning familial ....<br>17 professionnels de santé présents<br>35 jeunes (12 femmes 23 hommes).<br>Intégration du SIPS au projet social 2024-2025-2026 |
| Accompagnement à la scolarité - Collège Orientations 2 et 4          | Prévenir les inégalités et soutenir l'élève et sa famille dans la Scolarité<br>Prévenir les risques de rupture scolaire<br>Favoriser l'accès à la culture  | Bilan CAF<br>Projet d'accompagnement personnalisés des jeunes.<br>Nombres et types d'actions culturelles et sportive.  | Poursuite d'un CLAS au sein en partenariat avec le service de prévention et l'association 432 A des collèges et du lycée.<br>Mise en œuvre de projet individualisé<br>Accueil 5 collectifs depuis septembre.  |
| Initiatives des habitants Orientations 2 et 4                        | Partager un moment de convivialité<br>S'appuyer sur les savoir-faire de chacun   | Type, quantité et qualité des activités proposées<br>Effets produits sur les comportements individuels et collectifs<br>Nature de l'implication de chaque membre du groupe | 6 projets initiés avec les associations le 27 juin<br>Sortie famille à Turin en novembre<br>Fête de fin d'année solidaire<br>2 projets en partenariat avec association les Toulouzanes<br>Réponse individuelle : stage se sophrologie, accueil de stagiaire.  |
| Sortie Familles Orientation 2 et 4                                   | Découvrir et partager des pratiques culturelles en famille<br>Encourager les familles à être force de proposition et d'organisation  | Nombre de sorties organisées<br>Nombres et Typologie des familles touchées<br>Nature et la participation des familles dans l'organisation et le déroulement des évènements | 3 sorties familles dont une sortie au TDB<br>Proposition de sortie à Turin<br>Réalisation de deux programmes famille septembre –octobre et novembre décembre<br>Recueil des besoins réaliser dans le cadre de rencontres  |

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <p>Soirées familles<br/>Orientation 2 et 4</p>            | <p>Proposer une offre culturelle de qualité diversifiée et adaptée au public favorisant le rapprochement au sein de la famille<br/>Construire avec les habitants une soirée qui permet la mise en œuvre de leurs idées</p> | <p>Type de programme proposé<br/>Description et évolution des relations au sein de la famille<br/>Nombre d'initiatives individuelles et collectives réalisées et réalisables</p>       | <p>2 évènements dans le quartier des Toulouzaines ou au centre social<br/>1 soirée bibliothèque avec l'association des Toulouzaines en novembre<br/>1 journées organisées dans le cadre des fêtes de fin d'année solidaire.<br/>Participé à l'organisation : décoration, installation, fabrication des repas, propositions d'animation et participation active aux évènements.</p> |
| <p>Informations collectives<br/>Orientation 2 et 4</p>    | <p>Recenser les besoins en informations des élus/habitants/associations<br/>Proposer un programme d'informations collectives qui réponds aux besoins et demandes des élus/habitants/associations</p>                       | <p>Nombre de personnes exprimant un besoin<br/>Type /origine/nombre de besoin initié<br/>Nombre et type d'information collectives et pertinence<br/>Nombre et type de participants</p> | <p>Mis en œuvre d'outils pour renseigner senac pour 2023<br/>Mise en place d'une journée dédiée à la santé mentale en partenariat avec UNAFAM, ISATIS, codes...<br/>Animation à destination des enfants du CLAS<br/>Diffusion d'un film « Humeur Liquide »<br/>50 personnes</p>  |
| <p>Groupe de parole de parents<br/>Orientation 2 et 4</p> | <p>Mettre en place un groupe de parole régulier<br/>Encourager la participation des familles<br/>Repérer le public prioritaire</p>   | <p>Nombres de séance effectuées<br/>Taux de participation par séance<br/>Nombre de personnes et fréquentation<br/>Assiduité<br/>Taux de participation du public cible</p>              | <p>Un temps dédié est mis en œuvre depuis septembre 2023, il est encore mal connu sur le territoire</p>  |

**ANNEXE 2 Projet Social intercommunal 2024-2026 détaillé**

**AR Prefecture**

005-240500439-20240213-2024\_25-DE

Reçu le 19/02/2024

Publié le 19/02/2024

| <b>Axe : accès aux services</b>                             |  |           |  |   |   |
|---|--|-----------|--|---|---|
| Objectifs généraux  | Objectifs opérationnels  | Echéances | Action   | Critères  | Indicateurs   |
| <b>Accueil et animation de l'espace</b>                     |  |           |  |   |   |
| Améliorer le recensement des données, des demandes, besoins | Rendre compte des données sénac  | 2024      | Établir un recueil de données  | Remplissage de la grille Sénac pour 2023 et les années à venir  | L'ensemble des données ont été renseignées dans le respect des échéances                                |
|   | Favoriser les échanges avec les associations   | 2024      | Organiser 2 réunions annuelles avec les associations   | 2 réunions sont organisées où une majorité d'association sont présentes                                 | Nombre de réunions<br>Comptes rendus des réunions   |
|   | Créer un lieu convivial au sein du centre social intercommunal                         | 2024      | Aménagement des espaces en fonction de leurs utilités (espace aide aux devoirs-espaces détente etc...).  | Questionnaire de satisfaction 2024  | Résultats du questionnaire<br>Respect de l'échéance   |
| Améliorer la convivialité                                   | Proposer des actions culturelles au sein du centre social et des cafés de conversation | 2024      | Mise en place d'un programme annuel d'exposition   | Questionnaire de satisfaction un programme annuel d'exposition est établi tous les ans à partir de 2024 | Résultats du questionnaire<br>Nombres d'expositions et de vernissage et participants                    |
|   |  |           | Mise en place d'un programme d'évènements culturelles, sportifs, éducatif et de loisirs à rayonnement intercommunal :<br>Janvier/ forum sur les neurosciences et apprentissage Mai/Chantons à tous âges<br>Juin/clôture de saison du 35<br>Septembre/ Porte ouverte<br>Novembre/ semaine de de l'intergénération<br>Novembre/ semaine de la santé mentale<br>Décembre/ Fête de fin d'année solidaire | Questionnaire de satisfaction annuel<br>Programme annuel : 2024-2025-2026                               | Résultats du questionnaire<br>Nombres d'évènements et de participants<br>Nombres de communes concernées |
|   | Améliorer l'accueil des usagers  | 2024-2025 | Faire l'acquisition de mobiliers et de matériel permettant d'améliorer l'accueil des usagers.  | Questionnaire de satisfaction concernant l'accueil.   | Résultats du questionnaire  |

| Enfance  |  |      |  |  |  |
|--|--|------|--|--|--|
| Favoriser l'équité géographique des services sociaux, éducatifs, sportifs et culturels par la formalisation d'un projet commun à l'échelle intercommunale. | Poursuivre la restructuration de l'organisation de ACM multisites du centre social en fonction des besoins des habitants | 2024 | Organiser des réunions avec les habitants pour retravailler l'organisation 2023.<br>Définir un plan d'action 2024.<br>Mise en œuvre du nouveau plan d'action en 2024.<br>Mise en œuvre d'un bilan partagé avec les habitants fin 2024. | Respect des échéances<br>2024<br>Le plan d'actions mis en œuvre répond aux besoins des habitants.                  | Comptes rendus de réunion<br>Bilan<br>Questionnaire satisfaction.  |
|  | Améliorer la communication interne et externe  | 2024 | Retravailler le projet pédagogique avec les habitants.<br>Retravailler le règlement de fonctionnement de l'ACM 3/12 ans du CSI   | 2024<br>Le projet pédagogique a été travaillé avec les habitants   | Projet pédagogique<br>Règlement de fonctionnement<br>Compte rendu de réunions  |
| Jeunesse   |  |      |  |  |  |
| Poursuivre le développement de l'accueil jeune sur le territoire   | Obtenir la labélisation jeune  | 2024 | Aménagement d'un lieu dédié au sein du CSI   | Un lieu a été aménagé avec les jeunes 2024   | Nombre de participants<br>Inauguration du lieu   |
|  |  | 2024 | Poursuivre la programmation d'activité jeune en extra et périscolaire.   | Les programmations sont adaptées aux besoins des jeunes.<br>2024   | Questionnaires de satisfaction<br>Nombre de participants   |
|  |  | 2024 | Poursuivre la mise en œuvre de stages ou activités dans le cadre des dispositifs sportifs et culturels (rouvrir le monde, EAC, culture en stock, JO 2024 etc.....)   | Des activités d'intérêt social, sportives et culturelles sont intégrées au programme d'activité.<br>2024-2025-2026 | Projet pédagogique<br>Programmes d'animations<br>Nombre de participants  |
|  |  | 2024 | Ecriture du projet pédagogique de l'accueil jeune  | Le projet pédagogique a été écrit avec les jeunes et les partenaires<br>2024                                       | Projet pédagogique<br>Nombre de réunion avec les partenaires et nombre de réunion avec les jeunes<br>Compte rendu de réunion |
|  |  |      | Déploiement du dispositif promeneur du net   | Un animateur promeneur du net est identifié sur le CSI<br>2024   | Respect de l'échéance  |
|  |  |      | Mise en place d'un séjour 1 fois par an avec les jeunes  | 2024-2025-2026<br>Des actions d'autofinancement sont mises en place<br>Un séjour est organisé une fois par an      | Compte rendu des réunions avec les jeunes<br>Bilan des séjours   |
| Favoriser l'insertion socio professionnelle des jeunes   | Poursuivre et mise en œuvre de la  |      | Mise en place d'un club d'entreprise jeune   | Le club d'entreprise jeune est mis en œuvre en 2024  | Un groupe de jeunes est constitué  |

AR Prefecture

005-240500439-20240213-2024\_25-DE

Publié le 2024/02/2024

|  |  |                |   |   |  |
|--|--|----------------|---|---|--|
|  | convention avec la mission locale  |                |   | <b>AR Prefecture</b>  |  |
|  | Poursuite de l'accompagnement dans le cadre du PAEJ                          |                | Mise en place d'action de promotion des offres de formation et d'emploi à destination des jeunes est réalisé en partenariat avec le CSI | 005-240500439-20240213-2024_25-DE<br>Reçu le 19/02/2024<br>Publié le 19/02/2024<br>Des actions de promotion des offres de formation et d'emploi à destination des jeunes est réalisé en partenariat avec le CSI au moins une fois par an. | Bilan des actions  |
|  |  |                | Participation aux réunions de synthèse  | 2024-2025-2026<br>Le référent en charge du PAEJ participe à l'ensemble des réunions   | Compte rendu   |
|  |  |                | Accueil et accompagnement des jeunes et de leurs familles   | 2024-2025-2026<br>Les jeunes sont orientés par les partenaires.<br>Le référent oriente vers les partenaires   | Grille de suivi de l'activité  |
|  | Accueillir des stagiaires de la formation professionnel sur le centre social |                | Mise en œuvre de partenariat avec les structures de formation professionnelles  | Des jeunes sont accueillis en formation au sein du CSI  | Nombre de formation et bilan avec les partenaires sur la qualité de l'accompagnement                 |
| <b>Petite- enfance-jeunesse</b>  |  |                |   |   |  |
| Favoriser l'équité géographique des services sociaux, éducatifs, sportifs et culturels par la formalisation d'un projet commun à l'échelle intercommunale. | Création de groupe de travail thématiques enfance, sport, culture            | 2024           | Réalisation de projet de coéducation ex: (conférence sur les neurosciences dans l'apprentissage)  | La mise en œuvre d'actions 2024   | Le nombre d'actions réalisées<br>Le nombre de participants   |
|  |  |                | Organiser des réunions thématiques  | Réalisation de projet de coéducation ex : (forum sur les neurosciences dans l'apprentissage) 2024.  | Nombre d'évènements<br>Nombres de participants<br>Nombre de réunions<br>Comptes rendus               |
|  | Pilotage du projet éducatif de territoire                                    | 2024-2025-2026 | Diagnostic de territoire enfance jeunesse   | Réalisation du diagnostic sur 2024 2025   | Respect de l'échéance pour la mise en œuvre du diagnostic  |
|  |  |                | Créer un comité de pilotage   | Le comité de pilotage regroupe des acteurs des champs du social, de l'éducation, du sport et de la culture.<br>2025   | Le membres du comité de pilotage regroupent l'ensemble des champs prévus et l'échéance est respectée |
|  |  |                | Définir un plan d'action  | Un plan d'action a été défini en 2025   | Respect de l'échéance de définition du plan d'actions  |
|  |  |                | Mise en œuvre du PEDT   | Mise en œuvre du plan d'actions du PEDT 2026  | Respect de la réalisation des actions 2026 du PEDT   |

**Axe : Améliorer l'accès aux services**

AR Prefecture

**Animation Globale-Famille-Parentalité**

005-240500439-20240213-2024\_25-DE

Reçu le 19/02/2024

Publié le 19/02/2024

| Objectifs généraux   | Objectifs opérationnelles   | Echéances      | Action  | Critères  | Indicateurs   |
|--|---|----------------|---|---|---|
| Favoriser l'équité géographique des services sociaux, éducatifs, sportifs et culturels par la formalisation d'un projet commun à l'échelle intercommunale. | Création d'un groupe de travail adulte, sénior  | 2024-2025-2026 | Constituer le groupe de travail   | Un groupe de travail est constitué.<br>Des représentants de toutes les communes sont représentés.<br>2024             | Respecter l'échéance<br>La constitution du groupe de travail  |
|  |   |                | Organiser des réunions thématiques adulte, sénior Intercommunales avec les partenaires et les élus  | Le groupe de travail se réunit une à deux fois par an   | Le nombres de réunions<br>Les comptes rendus  |
|  | Mise en œuvre d'actions de prévention de l'autonomie sur plusieurs communes dans le cadre du projet Tis' Ages         | 2024-2025-2026 | Projet :<br>Chanter ensemble<br>Il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent jamais<br>Yoga sur chaise (Puy Saint André)<br>Hip hop connexion | Les projets sont mis en œuvre sur plusieurs communes de l'intercommunalité<br>2024<br>Questionnaires de satisfactions | Les projets sont mis en œuvre en 2024<br>Des actions perdurent sur 2025-2026<br>La participation et la satisfaction des usagers |
|  | Mise en œuvre d'actions de prévention de l'autonomie sur plusieurs communes dans le cadre du projet Tis' Ages         | 2024-2025-2026 | Animer le comité d'Usagers séniors –adultes   | Rassembler le comité d'usagers séniors au moins deux fois par an<br>2024  | Nombre de réunions<br>Respect des échéances<br>Nombre de participants   |
|  | Proposer un programme trimestriel intégrant : actions de loisirs, culturelles et sportives à destination des familles | 2024-2025-2026 | Mettre en œuvre un programme trimestriel intégrant : des actions de loisirs, culturelles et sportives à destination des familles                  | A partir de 2024-2025-2026  | Questionnaire de satisfaction   |
|  | Encourager la participation des familles au groupe de parole mis en œuvre   | 2024-2025-2026 | Faire connaître le dispositif aux partenaires : MDS, CMP, école primaire, collège, lycée resto du cœur....  | 2024-2025-2026<br>Les partenaires orientent des familles.   | Nombre de parents orientés sur 2024-2025-2026   |
|  |   |                | Mettre en œuvre un programme trimestriel intégrant : des actions de loisirs, culturelles et sportives à destination des familles                  | A partir de 2024-2025-2026  | Questionnaire de satisfaction   |
|  |   |                | Faire connaître le dispositif aux partenaires : MDS, CMP, école   | 2024-2025-2026<br>Les partenaires orientent des familles.   | Nombre de parents orientés sur 2024-2025-2026   |

|   |  |                |  |  |   |
|---|--|----------------|--|--|---|
|   |  |                | primaire, collège, lycée resto du cœur...  | AR Prefecture<br>005-240500439-20240213-2024_25-DE<br>Reçu le 19/02/2024<br>Publié le 19/02/2024   |   |
|   |  |                | Faire participer les enfants du CLAS aux parcours du TDB et proposer plus d'actions culturelles  | A partir de 2024-2025-2026   | Nombre de projets associés avec le TDB  |
|   | Animer le réseau d'acteurs Reap du Briançonnais  | 2024-2025-2026 | Faire participer les enfants du CLAS aux parcours du TDB et proposer plus d'actions culturelles  | A partir de 2024-2025-2026   |   |
| Poursuivre et développer l'accompagnement à la scolarité - Collège Orientations 2 et 4  | Prévenir les inégalités et soutenir l'élève et sa famille dans la scolarité<br>Prévenir les risques de rupture scolaire<br>Favoriser l'accès à la culture  | 2024-2025-2026 | Mise en œuvre de projet individualisé<br>Mise en place d'un partenariat avec le lycée, les collèges, le service de prévention et l'association 432A.<br>Mise en œuvre d'actions culturelles dans le cadre des CTEAC. | Des projets individualisés sont mis en place<br>Le partenariat participe au repérage des jeunes.<br>Des actions culturelles et sportives sont mises en place.  | Bilan CAF<br>Projet d'accompagnement personnalisés des jeunes.<br>Nombre et types d'actions culturelles et sportives.<br>Nombres de jeunes. |
| Poursuivre et développer l'accompagnement à la scolarité - Primaire Orientations 2 et 4 | Proposer un encadrement méthodologique pour amener les enfants vers l'autonomie.<br>Elargir les centres d'intérêt des enfants et favoriser leur apprentissage à la citoyenneté.<br>Renforcer l'implication des parents dans le projet collectif. | 2024-2025-2026 | De septembre 2023 à juin 2024, mise en œuvre de projet individualisé, proposition de projets d'animation au sein du CLAS, insertion des parents dans le dispositif CLAS.   | A partir d'octobre 2023<br>Les parents sont intégrés aux dispositifs, des actions nouvelles sont mises en œuvre afin d'élargir les centres d'intérêt des enfants et favoriser leur apprentissage à la citoyenneté. | Bilan CAF<br>Questionnaire de satisfaction et boîte à idées à destination des enfants, rendez-vous trimestriel avec les parents.            |

| AXE : Améliorer l'accès au droit et aux soins                                     |   |                |   |  |  |
|---|---|----------------|---|--|--|
| Objectifs généraux  | Objectifs opérationnels   | Echéances      | Actions   | Indicateurs  |  |
| <b>Animation Globale-Famille-Parentalité</b>                                      |   |                |   |  |  |
| Participer à réduire la fracture numérique  | Coanimer avec la France services le COPIL sur la stratégie numérique  | 2024           | Remobiliser les acteurs et définir des Axes prioritaires  | Mise en place du Copil et définition des Axes 2024   | Compte rendu du copil  |
|   | Poursuivre la mise en œuvre d'ateliers numériques à destination des seniors et les déployer sur l'ensemble du territoire        | 2025           | Mise en œuvre d'atelier sur les communes des vallées  | Les ateliers ont lieu sur l'ensemble des vallées de la CCB   | Nombre d'ateliers<br>Les partenaires<br>Nombre de participants<br>Situation géographique des ateliers.       |
| Développer une information de proximité avec les différents partenaires           | Renforcer les liens avec les partenaires de l'action social   | 2024-2025-2026 | Participer aux petits déjeuners partenaires de la MDS   | Le CSI est impliqué dans le dispositif 2024-2025-2026  | Nombres de réunions<br>Compte rendu de réunion   |
|   |   |                | Participer aux réseaux des travailleurs sociaux   | Le CSI est impliqué dans le dispositif 2024-2025-2026  | Nombres de réunions<br>Compte rendu de réunion   |
| Favoriser la prévention et la lutte contre le non-recours aux soins et aux droits | Repérer les adolescents correspondants aux publics de la prévention spécialisée et les accompagner vers le professionnel adapté | 2025-2026      | Créer un groupe de travail avec les acteurs de la jeunesse et de la prévention :<br>432A, SIPS, PJJ, mission locale...  | 2025-2026<br>Un groupe de travail est constitué.   | Nombre de situation accompagnés en collectifs  |
|   | Participer la création d'un groupe de travail sur l'accès aux droits et soin à l'échelle du territoire                          | 2025-2026      | Mettre en place un plan d'actions commun aux partenaires du territoires<br>Proposer un schéma d'orientation des publics   | Un plan d'actions est mis en œuvre en 2025<br>Des actions sont mises en œuvre en 2026<br>Le schéma d'organisation est mis en œuvre en 2025 | Le plan d'action et sa mise en œuvre sur 2025-2026<br>Le schéma d'organisation est formalisé et mis en œuvre |
|   | Développer le partenariat avec la CPTS , la mutualité française, le SIPS .....  | 2024-2025-2026 | Mise en place d'action collective sur :<br>La prévention de l'obésité des enfants et des jeunes<br>La santé sexuelle des jeunes<br>La prévention des addictions | 2024-2025-2026<br>Les actions mise en œuvre sont réalisées en partenariat avec les acteurs du territoire                                   | Nombre de partenaires<br>Nombre d'actions réalisées<br>Nombre de personnes touchées                          |

|  |   |                |  |   |   |
|--|---|----------------|--|---|---|
| Participer à la coordination et l'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap | Renforcer les liens avec les acteurs de la gérontologie sur le territoire | 2024-2025-2026 | Etendre le périmètre d'action de la semaine de l'intergénération à l'ensemble des communes du Briançonnais   | AR Prefecture<br>Des actions ont lieu sur l'ensemble des Vallées<br>Du Briançonnais<br>Publié le 19/03/2024               | Le nombre d'actions<br>Le lieu de mise en œuvre des actions<br>Le nombre de participants  |
|  |   |                | Organiser des temps d'échange avec la CPTS et les CCAS du territoire sur cette thématique, les SAAD et SIAD. | Les temps d'échanges permettent de participer au suivi l'accompagnement du maintien à domicile de personnes.<br>2025-2026 | Nombre de personnes accompagnée.<br>Mise en œuvre de projet individualisé.                |
|  |   |                | Mettre en place des actions en collectives avec les partenaires du champ du handicap.                        | Les actions collectives favorisent l'interconnaissance des acteurs<br>2025-2026   | Nombres de partenaires<br>Types d'actions<br>Nombres d'actions<br>Nombres de participants |
| Participer aux projets de santé du territoire  | Intégrer les actions de la CPTS dans le projet social du centre social    | 2025-2026      | Mise en œuvre d'actions collectifs en partenariat avec la CPTS,  | Les actions misent en œuvre participe à la mise en œuvre du projet de santé sur le territoire.<br>2025-2026               | Nombres de partenaires<br>Types d'actions<br>Nombres d'actions<br>Nombres de participants |
|  | Accompagner les publics vers les bilans de santé organisés par la CCSS    | 2024-2026      | Identifier et accompagner les publics aux bilans de santé organisés par la CCSS.                             | Des personnes sont accompagnées à GAP aux bilans de santé organisé par la CCSS.   | Nombres de personnes accompagnées.  |

| Axe : Sensibiliser à la santé environnemental   |  |           |   |  |  |
|---|--|-----------|---|--|--|
| Objectifs généraux  | Objectifs opérationnels  | Echéance  | Actions   | Critères   | Indicateurs  |
| <b>Animation Globale-Famille-Parentalité</b>  |  |           |   |  |  |
| Sensibiliser les habitants et participer à l'amélioration des parcours de santé et de vie de personnes en souffrances physique et psychique | Développer des actions collectives thématiques sur la santé environnementale | 2025-2026 | Organiser des conférences, des expositions, des ateliers d'expression artistique en lien avec les autres services du pôle cohésion social et de la CCB. | Des actions sont organisées sur la thématique de la santé environnementale.<br>2025-2026   | Nombre d'actions<br>Nombres de participants<br>Questionnaire de satisfaction |
| Développer des actions liées aux risques de santé environnementale à destination de la petite enfance/enfance/jeunesse                      | Développer un partenariat entre le centre social et le CPIE.                 | 2025-2026 | Etablir une convention de partenariat avec le CPIE et mettre en place des actions dans les services : petite enfance, enfance, jeunesse.                | Une convention est établie.<br>Elle permet de mettre en place des actions sur les services : petite enfance, enfance, jeunesse.<br>2025-2026 | Nombre d'actions<br>Nombres de participants<br>Questionnaire de satisfaction |

|   |  |                |   |   |  |
|---|--|----------------|---|---|--|
| Participer à la valorisation du milieu montagnard comme atout de santé. | Intégrer dans les projets pédagogiques des services du centre social des actions fléchées sur la valorisation du milieu montagnard comme atout de santé. | 2024-2025-2026 | Mise en place d'actions dans les différents services sur la valorisation du milieu montagnard comme atout de santé :<br>Organiser des séjours, des chantiers jeunes, sortie famille | AR Prefecture<br>2024-2025-2026<br>Des actions sont intégrées dans les programmes d'animation des services. | Projets pédagogiques<br>Programmes d'animation<br>Nombre d'actions<br>Nombres de participants<br>Questionnaire de satisfaction |
|---|--|----------------|---|---|--|

| Axe : Favoriser l'insertion social  |  |                |  |   |  |
|---|--|----------------|--|---|--|
| Objectifs généraux  | Objectifs opérationnels  | Echéance       | Actions  | Critères  | Indicateurs  |
| <b>Animation Globale-Famille-Parentalité</b>  |  |                |  |   |  |
| Sensibiliser les habitants et participer à l'amélioration des parcours de santé et de vie de personnes en souffrances physique et psychique | Participer à renforcer les liens entre les acteurs sur le champ de la santé mentale. | 2024-2025-2026 | Développement des actions dans le cadre de l'organisation de la semaine de la santé mentale.   | Les actions mises en œuvre participent à sensibiliser les habitants. Les actions favorisent l'interconnaissance des acteurs<br>2024-2025-2026 | Nombres d'actions<br>Types d'actions<br>Nombres de partenaires   |
|   |  |                | Accueillir au centre social :<br>Le projet théâtre du secteur psychiatrie de l'hôpital,<br>Les projets artistiques d'Isatis dans le cadre des contrats d'engagements réciproques | Le nombre de projet hébergés favorise l'insertion social des publics éloignés de l'actions culturelle.<br>2024-2025-2026                      | Nombres de projets<br>Nombres de participants<br>Nombres de partenaires<br>Projet individualisé suivi par les partenaires. |

## AR Prefecture

| Axes transversaux   |   |                |  |  |  |
|---|---|----------------|--|--|--|
| Axes transversaux   | Objectifs   | Echéance       | Actions  | Critères   | Indicateurs  |
| Développer la communication interne et externe                      | Améliorer la communication externe  | 2024-2025-2026 | Définition et mise en œuvre d'un plan de communication intégrant la création d'outil sur les réseaux sociaux.  | Le plan d'action de communication permet de toucher un large public sur le territoire du Briançonnais  | Plan d'action<br>Création de compte csi sur les réseaux sociaux.<br>Impacte du plan d'action sur les habitants |
|   | Diffuser largement et communiquer sur le projet social 2024-2026  | 2024           | Réalisation d'un support téléchargeable sur internet.<br>Réalisation d'un support papier synthétique<br>Diffuser le projet social à nos partenaires  | 2024<br>Le support est synthétique et explicite.<br>Il reprend l'organisation des services, les fonctions de chacun et le plan d'action du projet social.<br>Il est facilement accessible. | Le respect de l'échéance.<br>Le support papier.<br>La présentation sur le site internet de la CCB.             |
|   |   |                | Présentation du projet social à l'ensemble des chefs de service de la CCB.   | 2024<br>Le projet social a été présenté à l'ensemble des services chefs de service de la CCB.  | La présentation a été faite en respectant l'échéance<br>Le nombres de personnes présente.                      |
|   |   |                | Présentation du projet social à l'ensemble des communes aux conseillers municipaux.  | 2024<br>Le projet social a été présenté à l'ensemble des communes aux conseillers municipaux   | Les présentations ont été faite en respectant l'échéance.  |
| Favoriser le travail en réseau et la coordination sur le territoire | Participer au bilan annuel dans le cadre de la CTG  | 2024-2025-2026 | Participation des agents du CSI aux comités de suivi et de pilotage de la CTG  | 2024-2025-2026   | Nombre de réunions<br>Compte rendu des réunions de suivi de la CTG.<br>Compte rendu des copil CTG.             |
|   | Participer à la construction du Contrat Social de Territoire entre la CCB et le Conseil départemental.            | 2024           | Participation aux réunions du comité de suivi.<br>Participation aux comités de pilotage.   | Finalisation 2024.   | Nombre de réunions<br>Compte rendu des réunions<br>Compte rendu des comités de pilotage.                       |
|   | Participation du centre social aux différents dispositifs d'animation du territoire et à l'échelle du département | 2024-2025-2026 | Participation aux groupes de différents schémas départementaux concernant le centre social.<br>Participation aux petits déjeunés partenaires organisé par la MDS.<br>Participation du centre social aux réunions :<br>de réseau des travailleurs sociaux,<br>Réseau parentalité 05 ... | 2024-2025-2026   | Nombre de dispositif<br>Nombre de réunions<br>Compte rendu des réunions  |

|  |  |                |   |   |                |  |   |
|--|--|----------------|---|---|----------------|--|---|
|  | Association les habitants et l'ensemble des partenaires dans l'analyse des besoins sociaux | Fin 2025       | Coordonnées l'analyse des besoins sociaux à l'échelle intercommunale  | <div style="border: 2px solid black; padding: 2px; display: inline-block;"> <b>AR Prefecture</b><br/>         Reçu le 19/02/2024<br/>         Publié le 19/02/2024       </div> | Fin 2025       | Les habitants et les partenaires ont été associés.<br>L'analyse des besoins sociaux  | Nombres de partenaires associés<br>Les comités d'usagers sont associés.<br>L'analyse des besoins sociaux  |
| Favoriser le pouvoir d'agir des habitants  | Création de comité d'usagers sur l'ensemble des projets de services du centre social       | 2024-2025-2026 | Mise en place d'un comité d'usager<br>Comité Adulte- sénior<br>Comité d'usagers de parents<br>ALSH            |   | 2024-2025-2026 | Participation des usagers à la définition des actions mises en œuvre sur le centre social<br>2 réunions par an sont organisées par secteur d'activité du centre social | Compte rendu des comités d'usagers par secteur  |
|  | Faire le lien entre les habitants et les élus de la communauté de commune                  | 2024-2025-2026 | Faire remonter aux élus les éléments recueillis dans le cadre des comités d'usager sous forme synthétique.    |   | 2024-2025-2026 | Les éléments sont remontés aux élus sous forme synthétique   | Types de problématique en émergence et /ou actions proposées  |
| Favoriser le pouvoir d'agir des habitants  | Mise en place de budgets participatifs dans les services.                                  | 2024-2025-2026 | Organiser des actions d'autofinancement et animer la démarche de projet des budgets participatifs.            |   | 2024-2025-2026 | Les usagers de chaque service sont acteur de la démarche des projets   | Nombres de participants aux actions.<br>Types de projet mené.<br>Modalité de participation des usagers  |
| Développer des actions mobiles et de proximité sur le territoire   | Favoriser la décentralisation des actions du centre social sur le territoire               | 2024-2025-2026 | Mettre en place des référents mobilités dans chaque comité d'usager et le comité d'élus                       |   | 2024-2025-2026 | Des référents mobilités sont identifié et font remonter les besoins sur toutes les communes  | Remonté des besoins dans le cadre des réunions des comités d'usagers du comité d'élus.<br>Type de problématiques en émergence.<br>Type de solutions et/ou actions proposées |
| Favoriser l'animation de la vie sociale locale par la mise en œuvre de projets intergénérationnels favorisant l'accès à la culture et aux sports | Développer le projet Tis' Ages à l'échelle intercommunale.                                 | 2025-2026      | Présenter le projet Tis' Age dans chaque commune de la CCB et recenser les partenaires potentiel              |   | 2025           | Le projet Tis' Ages a été présenté aux élus de toutes les communes   | Compte rendu des réunions<br>Nombre de réunion<br>Nombre  |
|  |  |                | Développer des dans actions dans le cadre du projet Tis' Ages sur toutes les Vallées du Territoire de la CCB. |   | 2026           | Des actions collectives ont lieu sur l'ensemble des communes   | Nombre d'actions<br>Lieux des actions<br>Nombre de participants   |

Ce plan d'action a vocation à évoluer en fonctions des temps de concertations organisé avec les élus, les partenaires, les habitants et les demandes individualisé de ceux-ci.